

Manuel sur l'Évaluation des Impacts Sociaux et sur la Biodiversité (EISB) pour les Projets de REDD+

DEUXIÈME PARTIE – BOITE À OUTILS POUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX

SEPTEMBRE 2011



En collaboration avec :



Ce manuel a été rédigé avec le soutien financier de :



*Ce document a pu être rédigé grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), selon les clauses de l'Accord de coopération TransLinks N°EPP-A-00-06-00014-00 avec Wildlife Conservation Society. TransLinks est un partenariat entre le WCS, The Earth Institute, Enterprise Works/VITA, Forest Trends et The Land Tenure Center. Le partenariat est responsable du contenu de ce document qui ne représente pas forcément les opinions de l'USAID ou du gouvernement des États-Unis.

MANUEL SUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX ET SUR LA BIODIVERSITÉ (EISB) POUR LES PROJETS DE REDD+ :

DEUXIÈME PARTIE – BOÎTE À OUTILS POUR L'ÉVALUATION DES IMPACTS SOCIAUX

Septembre 2011

Michael Richards

Droits d'auteur 2011 Conservation International et Forest Trends Association

Tous droits réservés.

Conservation International est l'entité coordinatrice de l'Alliance pour le climat, les communautés et la biodiversité (CCBA).

Le contenu de cette publication peut être reproduit uniquement à des fins non commerciales, en indiquant que Conservation International et Forest Trends Association en détiennent les droits d'auteur. Aucune autre utilisation, y compris la vente ou la revente de ce document, n'est autorisée sans l'autorisation écrite préalable de Conservation International et de Forest Trends Association.

Référence suggérée :

Richards, M. 2011. Manuel sur l'évaluation des impacts sociaux et sur la biodiversité (EISB) pour les projets de REDD+ : Deuxième Partie – Boîte à outils pour l'évaluation des impacts sociaux. Version 2. Climate, Community & Biodiversity Alliance et Forest Trends avec Rainforest Alliance et Fauna & Flora International. Washington, DC.



L'**Alliance pour le climat, les communautés et la biodiversité** (CCBA) est un partenariat regroupant des organisations non gouvernementales internationales. Sa mission est de promouvoir des activités de protection et de restauration des forêts dans le monde entier, dans le but d'engendrer des bénéfices importants pour le climat, les communautés et la biodiversité. Les membres de CCBA – Conservation International, CARE, Rainforest Alliance, The Nature Conservancy et Wildlife Conservation Society – sont à la tête du développement et de la mise en œuvre d'activités relatives au carbone forestier pour démontrer à quel point des partenariats efficaces et un processus de conception intégral peuvent générer d'importants bénéfices multiples.

<http://www.climate-standards.org/>



Forest Trends a pour mission de préserver, de restaurer et de mettre en valeur les forêts et les écosystèmes naturels, ainsi que les processus qui soutiennent la vie. À cet effet, l'organisation promeut des mesures d'incitation basées sur un large spectre de services et de produits environnementaux. De manière plus spécifique, Forest Trends cherche à stimuler des mesures d'incitation intégrées relatives au carbone, à l'eau et à la biodiversité afin d'atteindre des résultats concrets de conservation et des bénéfices pour les communautés locales et les autres gérants de nos ressources naturelles. Katoomba Ecosystem Services Incubator, un programme de Forest Trends, cherche à faire les liens entre les communautés et les marchés émergents des services environnementaux, en apportant un appui ciblé à de petits projets communautaires prometteurs présentant un potentiel de viabilité financière à long terme, dans les domaines technique, financier, de gestion et légal, et dans le but d'engendrer des bénéfices aux populations rurales à faibles revenus et à la biodiversité en péril.

<http://www.forest-trends.org/>; <http://www.katoombagroup.org/incubator>



Fondée en 1903, **Fauna & Flora International** est l'organisation internationale de conservation la plus ancienne au monde. Ayant comme mission la protection d'espèces et d'écosystèmes menacés, FFI travaille dans 40 pays en choisissant des solutions durables aux bases scientifiques solides et en tenant en compte les besoins humains. Dans le cadre de son programme sur les marchés environnementaux, FFI développe plusieurs initiatives de REDD en partenariat avec des gouvernements, des communautés locales et le secteur privé.

<http://www.fauna-flora.org/>



Rainforest Alliance cherche à conserver la biodiversité et à garantir des moyens de subsistance durables en transformant les pratiques d'utilisation des terres, les pratiques commerciales ainsi que le comportement des consommateurs. Présente à travers le monde, Rainforest Alliance travaille avec les populations qui dépendent des terres pour leur subsistance, en les aidant à modifier leurs méthodes de culture, de collecte de bois et d'accueil aux voyageurs. Dans ses tentatives de fournir des produits et des services produits de manière responsable à un marché mondial où la demande de durabilité augmente de façon constante, l'organisation implique des entreprises et des consommateurs du monde entier, des grandes multinationales jusqu'aux petites coopératives communautaires.

<http://www.rainforest-alliance.org/>

Table des matières

| | | |
|-----------|---|-----------|
| 1. | Introduction à la boîte à outils pour l'évaluation des impacts sociaux | 1 |
| 1.1 | Introduction | 1 |
| 1.2 | Structure de la Boîte à outils pour les aspects sociaux | 1 |
| 1.3 | Présentation des méthodes | 2 |
| 2. | Examen des résultats et des impacts sociaux des projets de carbone liés à l'utilisation des terres | 3 |
| 2.1 | Introduction | 3 |
| 2.2 | Impacts sur les « capitaux » du Cadre de modes de vie durables | 3 |
| 2.3 | Impacts sur l'égalité hommes/femmes et sur l'équité | 8 |
| 2.4 | Vers une typologie des processus, des résultats et des impacts sociaux | 9 |
| 2.5 | Conclusions | 12 |
| 3. | Méthodes générales de collecte de données pour l'EIS | 22 |
| 3.1 | Présentation des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives | 22 |
| 3.2 | Principales sources et directives supplémentaires | 27 |
| 4. | Analyse des parties prenantes | 28 |
| 4.1 | Introduction | 28 |
| 4.2 | Description de la méthode | 28 |
| 4.3 | Principales sources et directives supplémentaires | 33 |
| 5. | Analyse de scénario | 34 |
| 5.1 | Introduction | 34 |
| 5.2 | Description de la méthode | 34 |
| 5.3 | Principales sources et directives supplémentaires | 37 |
| 6. | Le Cadre de modes de vie durables | 38 |
| 6.1 | Introduction | 38 |
| 6.2 | Le Cadre de base de modes de vie durables (SLF) | 38 |
| 6.3 | La méthodologie Social Carbon (SCM) | 41 |
| 6.4 | La Méthode d'évaluation des résultats dans le paysage (LOAM) | 42 |
| 6.5 | Avantages et inconvénients de l'approche SLF | 45 |
| 6.6 | Principales sources et directives supplémentaires | 46 |
| 7. | Évaluation d'impacts participative (EIP) | 47 |
| 7.1 | Introduction | 47 |
| 7.2 | Description de la méthode | 47 |
| 7.3 | Avantages et inconvénients de l'Évaluation d'impacts participative | 56 |
| 7.4 | Principales sources et directives supplémentaires | 56 |

| | |
|---|-----------|
| 8. L’Inventaire des besoins fondamentaux (BNS) | 58 |
| 8.1 Introduction | 58 |
| 8.2 Description de la méthode | 58 |
| 8.3 Avantages et inconvénients du BNS..... | 62 |
| 8.4 Principales sources et directives supplémentaires..... | 63 |
| 9. Listes d’indicateurs sociaux | 64 |
| 9.1 Indicateurs tirés des approches de « cadre de durabilité »..... | 64 |
| 9.2 Indicateurs des projets du Mécanisme pour un développement propre (MDP) | 67 |
| 9.3 Indicateurs sociaux tirés des programmes sur la pauvreté | 70 |
| 9.4 Indicateurs de performance sociale du secteur de la microfinance..... | 71 |
| Références | 73 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----|
| Tableau 1 : Effets potentiels positifs (+) et négatifs (-) sur le capital naturel par type de projet..... | 5 |
| Tableau 2 : Effets sociaux directs et indirects, observés ou attendus tirés d’études de cas..... | 10 |
| Tableau 3 : Résultats observés ou potentiels du court au moyen terme des projets de carbone liés à l’utilisation des terres..... | 13 |
| Tableau 4 : Impacts sociaux potentiels du moyen au long terme des projets de carbone liés à l’utilisation des terres..... | 16 |
| Tableau 5 : Matrice de l’analyse des parties prenantes..... | 31 |
| Tableau 6 : Influence et importance relatives des principales parties prenantes..... | 31 |
| Tableau 7 : Matrice de définition des points de départ pour l’analyse de scénario | 36 |
| Tableau 8 : Exemple d’indicateurs de subsistance de LOAM et approche de notation – Est des montagnes Usambara, Tanzanie | 44 |
| Tableau 9 : Avantages et inconvénients du Cadre de modes de vie durables pour l’évaluation d’impacts | 45 |
| Tableau 10 : Attribution selon le classement et la notation d’un projet de sécurité alimentaire | 51 |
| Tableau 11 : Facteurs d’amélioration de la sécurité alimentaire des ménages au Niger..... | 51 |
| Tableau 12 : Notation de l’évolution des revenus agricoles, projet de la vallée de Doon en Inde | 53 |
| Tableau 13 : Notation du contrôle de l’érosion des sols dans le projet de la vallée de Doon en Inde | 54 |
| Tableau 14 : Classement par paires indiquant les préférences de sources de nourriture au Niger | 55 |
| Tableau 15 : Matrice de notation des sources de nourriture par rapport aux indicateurs de préférence | 55 |
| Tableau 16 : Calendrier d’impacts sur la sécurité alimentaire à l’aide de 25 jetons | 56 |
| Tableau 17 : Avantages et inconvénients des méthodes d’évaluation d’impacts participative..... | 57 |
| Tableau 18 : Exemple d’un formulaire de BNS des ménages | 60 |
| Tableau 19 : Exemple de note de pauvreté pour le BNS des ménages..... | 61 |
| Tableau 20 : Avantages et inconvénients de l’Inventaire des besoins fondamentaux..... | 62 |
| Tableau 21 : Éléments de l’Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire et indicateurs du bien-être humain . | 66 |
| Tableau 22 : Principes sociaux et institutionnels d’EnCoFor pour le suivi des projets du MDP | 68 |
| Tableau 23 : Indicateurs de CARE sur la sécurité des moyens de subsistance des ménages | 70 |

Liste des encadrés

| | |
|---|----|
| Encadré 1 : Méthodes générales de collecte de données et d'analyse pour l'EIS | 23 |
| Encadré 2 : Une méthode utile de mesure du capital social | 24 |
| Encadré 3 : Liste de bonnes pratiques pour les enquêtes auprès des ménages..... | 24 |
| Encadré 4 : Cartographie participative | 25 |
| Encadré 5 : Méthodes de collecte de données proposée dans « l'évaluation du point zéro » de la méthodologie Social Carbon..... | 26 |
| Encadré 6 : Le genre compte : Distinguer les femmes en tant que parties prenantes..... | 29 |
| Encadré 7 : La Matrice « Qui compte le plus ? » | 30 |
| Encadré 8 : Utilisation des diagrammes de Venn pour l'analyse des parties prenantes..... | 31 |
| Encadré 9 : A quoi tient la réussite d'un scénario ? | 34 |
| Encadré 10 : Moteurs pour une communauté de l'Amazonie bolivienne..... | 35 |
| Encadré 11 : Mesure des impacts par rapport à une ligne de base nominale | 52 |

Liste des graphiques

| | |
|--|----|
| Graphique 1 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet communautaire de REDD) | 18 |
| Graphique 2 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 1 de REDD avec une protection intégrale)..... | 19 |
| Graphique 3 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 2 de REDD avec une protection intégrale)..... | 20 |
| Graphique 4 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 3 de REDD avec une protection intégrale)..... | 21 |
| Graphique 5 : Diagramme de Venn des parties prenantes dans un projet de foresterie communautaire | 32 |
| Graphique 6 : Diagramme du Cadre de modes de vie durables | 39 |
| Graphique 7 : Le Cadre de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire | 40 |
| Graphique 8 : Cadre de modes de vie durables modifié (Initiative SAPA) | 41 |
| Graphique 9 : Diagramme en toile d'araignée ou en radar basée sur une analyse LOAM..... | 43 |
| Graphique 10 : Exemple d'une notation en empilement proportionnel des sources de nourriture | 50 |
| Graphique 11 : Notation « avant/après » des sources de nourriture | 52 |

Remerciements

La deuxième partie du Manuel sur l'EISB a été rédigée par Michael Richards (Forest Trends) avec les conseils de Steve Panfil (Conservation International, anciennement à l'Alliance pour le climat, les communautés et la biodiversité) et la précieuse contribution de Steven Price (consultant auprès de Rainforest Alliance). Toute erreur relève de la responsabilité de l'auteur.

Nous souhaitons tout d'abord remercier pour leur soutien financier le programme PROFOR (Banque mondiale), la fondation Rockefeller, l'Agence américaine pour le développement international – TransLinks, le Fonds pour l'environnement mondial – Programme des Nations Unies pour le développement, Morgan Stanley, l'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD) et la fondation Moore. Ce manuel ne représente pas forcément les opinions de ces organisations.

La deuxième partie du Manuel sur l'EISB a largement bénéficié du travail éditorial et des commentaires de Steve Panfil (Conservation International) et de Joanna Durbin (CCBA), de la revue par les pairs Paul Francis (Banque mondiale), Paddy Doherty (Alliance internationale pour l'accréditation et la labellisation sociale et environnementale ou ISEAL) et Kate Schreckenberg (Université de Southampton). L'auteur est particulièrement reconnaissant à Anne Thiel (Forest Trends) pour son édition et mise en forme exceptionnelles ainsi qu'à Stephanie Wolf (Conservation International) et Lu Wang pour leur aide précieuse pour la relecture, la mise en page et la présentation de ce document. Il est aussi très reconnaissant à Harriet Fowler pour des prouesses logistiques de dernière minute.

D'autres individus ont partagé des informations ou des commentaires précieux : les membres d'origine du Groupe consultatif du projet Natasha Calderwood (FFI, aujourd'hui à Conservation International), Julie Fischer (FFI, aujourd'hui à l'USAID), Jeff Hayward (Rainforest Alliance) et Jacob Olander (Forest Trends); Julianne Baroody (Rainforest Alliance); Jane Dunlop et Mark Infield (FFI, Indonésie); Phil Franks (CARE International); Rohit Jindal (Michigan State University), Magnus Macfarlane; Oscar Maldonado; Tuyeni Mwampamba et Paul O'Brien (Oxfam).

Nous remercions les individus et les institutions suivants pour nous avoir aimablement accordé la permission de reproduire les graphiques originaux et pour avoir envoyé des informations essentielles, y compris les documents d'origines dans un format accessible: Mark Aldrich (WWF International); Andrew Catley (Feinstein International Centre); Rob Craig (Wildlife Conservation Society, anciennement à Conservation Development Centre); Viju James (Consultant); Joyce Kasyoki (World Agroforestry Centre); Kate Schreckenberg (Université de Southampton) et David Wilkie (Wildlife Conservation Society).

Crédits photos de couverture :

De gauche à droite et de haut en bas:

© Conservation International/Photo de John Martin © Conservation International/Photo de Steven Panfil © Robin Moore/iLCP © Conservation International/Photo de Russell A. Mittermeier © Conservation International/Photo de John Martin © Conservation International/Photo de Steven Panfil

Avant-propos

Les projets de carbone liés à l'utilisation des terres sont-ils bénéfiques pour les populations locales, pour la biodiversité et pour les services environnementaux ? D'un point de vue social, de nombreuses communautés rurales semblent enclines à se lancer dans des projets de carbone pour en obtenir des revenus et des bénéfices sociaux, mais elles pourraient être moins conscientes de leurs répercussions négatives. Les défenseurs de la biodiversité sont intéressés par le financement potentiel à long terme offert par les projets de carbone forestier. Les acheteurs de crédits de carbone et les investisseurs sont séduits par la possibilité de réduire leurs émissions tout en offrant des bénéfices aux populations locales et aux espèces. Comment ces entités peuvent-elles s'assurer que leurs projets ne sont pas plus néfastes qu'utiles ?

Nous sommes convaincus que des normes solides pour évaluer la performance des projets en termes sociaux et de biodiversité, associées à des méthodes crédibles d'évaluation des impacts, peuvent contribuer à des résultats positifs pour les populations locales et la biodiversité. Les Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB), parus pour la première fois en 2005, sont largement acceptés par les promoteurs de projets, les investisseurs et les acheteurs. Par ailleurs, des mesures de sauvegarde pour prévenir les impacts négatifs sociaux et sur la biodiversité figuraient en bonne place dans l'Accord sur la REDD+ de la 16^{ème} Conférence des Parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) de Cancun en 2010.

Les marchés du carbone se sont initialement concentrés sur l'intégrité des réductions d'émissions, et moins sur les bénéfices sociaux et pour la biodiversité. L'équilibre se rétablit avec la préoccupation légitime d'avoir, comme pour le carbone, des bénéfices concrets, additionnels et, autant que possible, mesurables. Un auditeur éminent a par exemple déclaré lors d'une réunion publique qu'« une méthodologie sociale correcte est tout aussi importante qu'une méthodologie correcte pour le carbone » (Jeff Hayward 2010, communication personnelle). La confiance recherchée par le marché explique en partie cette tendance : les acheteurs veulent obtenir ce pour quoi ils ont payé, y compris les bénéfices associés. Du point de vue de l'éthique et de l'équité, il est impératif que les projets de carbone ne causent aucun dommage.

Face à ces enjeux, Forest Trends, l'Alliance pour le climat, les communautés et la biodiversité (CCBA), Rainforest Alliance et Fauna & Flora International (FFI) ont créé une alliance dans le but de produire un manuel facile à utiliser pour une évaluation sérieuse, efficace et de bon rapport coût / bénéfice des impacts sociaux et sur la biodiversité. Les concepts décrits dans ce manuel s'appliqueront à un large spectre d'activités liées au carbone, au niveau des sites, que ce soit pour le marché réglementé ou pour le marché volontaire (nous pensons que les activités infranationales continueront à avoir un rôle important dans l'architecture future de REDD+).

Grâce à l'appui financier de PROFOR de la Banque mondiale, de la fondation Rockefeller, d'USAID-Translinks, de Morgan Stanley, du NORAD, du FEM-PNUD et de la fondation Moore, nous sommes heureux de publier la deuxième version du « Manuel sur l'évaluation des impacts sociaux et sur la biodiversité pour les projets de REDD+ ». La première version de ce manuel, rédigée par Forest Trends sur l'évaluation des impacts sociaux (EIS) est parue en mai 2010. Cette version a été revue par trois pairs évaluateurs très expérimentés. En 2010, les auteurs ont organisé des ateliers de formation au Pérou et en Tanzanie sur la base du manuel sur l'EIS. En 2011, des essais ont été conduits sur le terrain avec des parties prenantes de projets de REDD au Pérou, au Guatemala et au Brésil.

Nous espérons sincèrement que vous trouverez ce manuel utile et nous attendons vos commentaires.

Joanna Durbin
Directeur, CCBA

Michael Jenkins
Président et directeur général, Forest Trends

Liste des acronymes

| | |
|-------|--|
| B/R | Boisement/Reboisement |
| BNS | Inventaire des besoins fondamentaux |
| CCB | (Standards) Climat, Communauté et Biodiversité |
| CCBA | Alliance pour le climat, les communautés et la biodiversité |
| CMP | Partenariat en faveur des mesures de conservation |
| EIP | Évaluation d'impacts participative |
| EIS | Évaluation des impacts sociaux |
| EISB | Évaluation des impacts sociaux et sur la biodiversité |
| EM | Évaluation des écosystèmes pour le millénaire |
| EPQ | Évaluation participative quantitative |
| ERP | Évaluation rurale participative |
| ERR | Évaluation rurale rapide |
| FEM | Fonds pour l'environnement mondial |
| IMF | Institution de microfinance |
| INAFI | Réseau international des institutions financières alternatives |
| ISEAL | Alliance internationale pour l'accréditation et la labellisation sociale et environnementale |
| LOAM | Méthode d'évaluation des résultats dans le paysage |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| MDP | Mécanisme pour un développement propre |
| MSC | (Méthode) du changement le plus significatif |
| PFNL | Produits forestiers non ligneux |
| PLA | Apprentissage et action participatifs |
| PSE | Païements pour des services environnementaux |
| REDD | Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation forestière |
| ROtI | Relations résultats/impacts (méthodologie) |
| S&E | Suivi et évaluation |
| SAPA | Évaluation sociale des aires protégées (Initiative) |
| SCM | Méthodologie Social Carbon |
| SEEP | Réseau mondial des praticiens de développement des microentreprises |
| SLF | Cadre de modes de vie durables |

Note : Seuls les acronymes utilisés à plusieurs reprises sont indiqués ici.

1. Introduction à la boîte à outils pour l'évaluation des impacts sociaux

1.1 Introduction

Cette boîte à outils, comprenant méthodes et documents d'appui pour l'évaluation des impacts sociaux (EIS), forme la deuxième partie du Manuel sur l'évaluation des impacts sociaux et sur la biodiversité (EISB) des projets de REDD+. Cette partie doit être lue ou associée à la première partie du Manuel d'EISB. Ainsi, les lecteurs sont par exemple censés comprendre les sept étapes de l'EISB présentées en détail dans la première partie.

La Boîte à outils pour l'évaluation des impacts sociaux (ou Boîte à outils pour les aspects sociaux) présente un ensemble de méthodes d'EIS pour permettre aux promoteurs de projets de faire un choix. Cependant, ces derniers doivent consulter les documents originaux décrivant ces méthodes car les directives présentées ici ne suffisent pas pour les mettre en œuvre. Les sources d'information, indiquées à la fin de chaque section, sont en majorité disponibles sur Internet.

Sur la base d'une revue préliminaire des publications (Richards 2008) et d'autres analyses (Schreckenberget al. 2010) ainsi que de l'expérience acquise grâce aux trois études de cas d'EIS et aux deux ateliers de formation à l'EIS (voir **Encadré 7, première partie**), cette boîte à outils examine les méthodes qui s'intégreraient dans une approche pratique et d'un bon rapport coût/bénéfice afin de répondre aux Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB) ou à d'autres normes évaluant l'obtention de bénéfices multiples.

1.2 Structure de la Boîte à outils pour les aspects sociaux

Après la partie introductive, les informations sont organisées de la manière suivante :

À l'aide d'une revue des publications existantes, la Section 2 situe le contexte et évalue notre connaissance actuelle sur les résultats et les impacts sociaux probables des projets de carbone liés à l'utilisation des terres. Cette section a pour but d'aider les projets à réfléchir aux processus de changement social et à l'ensemble des résultats et des impacts possibles, positifs comme négatifs. Elle complète l'approche de la « théorie du changement » présentée dans la première partie.

La Section 3 présente quelques méthodes générales de collecte de données pour l'Étape 1 de l'EISB et les étapes suivantes. La Section 4 présente des directives relatives à l'analyse des parties prenantes, une démarche essentielle pour l'Étape 1 de l'EISB. La Section 5 introduit « l'analyse de scénario » comme méthode possible pour l'Étape 2 et l'Étape 4 de l'EISB. La Section 6 examine le Cadre de modes de vie durables comme cadre potentiel de sélection des indicateurs (Étape 5 de l'EISB). La Section 7 expose une série de méthodes d'évaluation d'impacts participative (EIP) pour la mesure des indicateurs principalement (Étape 6 de l'EISB). La Section 8 décrit l'Inventaire des besoins fondamentaux (BNS selon l'acronyme anglais) en tant que méthode de collecte de données pour mesurer l'évolution de la pauvreté. La Section 9 finale présente des exemples de listes d'indicateurs applicables pour mesurer les bénéfices sociaux des projets de carbone liés à l'utilisation des terres.

1.3 Présentation des méthodes

Dans la mesure du possible, chaque approche ou méthode est expliquée de la façon systématique suivante :

- Présentation de la méthode
- Description de la méthode
- Exemple (si disponible)
- Avantages et inconvénients de la méthode (ou de la famille de méthodes)
- Principales sources et directives supplémentaires

Rares sont les exemples qui montrent l'application des différentes méthodes aux projets de carbone. En conséquence, la plupart des exemples sont tirés de publications sur la conservation de la biodiversité et sur les moyens de subsistance durables.

Nous souhaitons finalement souligner que les directives présentées ici ne sont qu'un résumé d'informations plus détaillées, disponibles dans les documents originaux. Ces descriptions sommaires peuvent faciliter la sélection d'une méthode mais les utilisateurs doivent toujours consulter les documents d'origine avant de l'appliquer. Les projets sont fortement incités à faire appel à l'avis d'un expert au moment de la conception du projet pour sélectionner, ou pour appliquer, les méthodes adaptées.

2. Examen des résultats et des impacts sociaux des projets de carbone liés à l'utilisation des terres¹

2.1 Introduction

Cette section examine la connaissance que nous pouvons tirer de quelques publications sur les impacts et les résultats sociaux des projets de carbone liés à l'utilisation des terres. Cette démarche devrait aider les promoteurs du projet à réfléchir sur les effets probables, positifs comme négatifs, de leurs projets sur les populations locales. Cependant, très peu de données empiriques existent sur les projets de carbone liés à l'utilisation des terres. Cette revue fait donc en grande partie appel aux études un peu plus nombreuses sur les paiements de services environnementaux (PSE). Un bon nombre d'études restent anecdotiques mais certaines ont une base méthodologique suffisante pour permettre des conclusions sur les impacts sociaux.

Cette section examine tout d'abord les indications de bénéfices sociaux ou de réduction de la pauvreté par rapport aux « capitaux » du Cadre de modes de vie durables (SLF).² Les aspects d'équité et du genre sont ensuite revus. Les types de résultats et d'impacts sont regroupés et classifiés et des processus typiques de changement social sont identifiés permettant de convertir les résultats sociaux en impacts pour différents types de projet. La section se conclut par quelques commentaires.

2.2 Impacts sur les « capitaux » du Cadre de modes de vie durables

En général, les conséquences d'un projet de carbone sur les moyens de subsistance dépendent de la capacité du projet à restreindre ou à faciliter les activités de production (Wunder 2008). Les projets de boisement et de reboisement (B/R) tels que les plantations peuvent augmenter sensiblement les emplois mais présentent aussi des risques environnementaux et sociaux bien connus (Smith et Scherr 2002; Wunder 2008). Par rapport aux projets de B/R, les projets visant à éviter la déforestation, tout en permettant une forme d'utilisation forestière telle que la gestion améliorée, peuvent fournir des bénéfices plus variés en termes de moyens de subsistance. Encore une fois, l'effet social net reste incertain. Il est cependant avéré que nombreux projets de REDD entraînent une réduction des options de subsistance. En raison de la faiblesse de leurs ressources, les populations rurales pauvres dépendent souvent d'une utilisation des terres qui est nuisible pour les ressources naturelles. Ces populations risquent ainsi de subir un impact négatif des changements d'utilisation des terres associés à REDD+ (Bond *et al.* 2009; Peskett *et al.* 2008).

Capital naturel

Les résultats sur le capital naturel varient considérablement d'un type de projet à l'autre, peut-être plus que toute autre catégorie de capitaux liés aux moyens de subsistance. Le capital naturel d'un ménage peut être surtout affecté par une modification du statut de la propriété des terres ou des arbres, une sécurité foncière plus ou moins solide et/ou un changement des droits d'accès à la forêt y compris aux terres « communes ». Si l'impact des projets de REDD sur les droits des peuples autochtones et des communautés locales est un sujet de préoccupation légitime, les projets de paiements de services environnementaux (PSE) ont eu tendance à renforcer ou à améliorer les droits et la sécurité foncière des petits propriétaires (Bond *et al.* 2009). Certains projets ont facilité la reconnaissance officielle de la propriété des terres ou la délivrance de titres fonciers. On peut imaginer que des normes telles que les Standards Climat, Communauté et Biodiversité (CCB) qui exigent

¹ Cette section a été écrite par Steven Price et Michael Richards.

² Voir la Section 6 pour une présentation détaillée du Cadre de modes de vie durables.

des droits de propriété clairs et incontestables du carbone, contribueront à la sécurité foncière et à celle des droits au carbone.

Parallèlement, l'initiative de recherche du Réseau Pauvreté Environnement (PEN selon l'acronyme anglais) du CIFOR³ a déterminé que les plus pauvres sont les grands perdants lors de la formalisation des statuts fonciers, comme cela a été le cas dans la plupart des modèles de foresterie communautaire où les plus défavorisés ont perdu leur libre accès aux anciennes forêts communes (McDermott et Schreckenberg 2009). Par ailleurs, l'augmentation de la valeur économique des forêts due aux éventuels revenus du carbone suscite l'intérêt de groupes externes (y compris les autorités), qui peuvent chercher à nier ou à ignorer les droits locaux fonciers et d'utilisation forestière (Brown *et al.* 2008).

Dans le cas des projets de REDD, l'accumulation ou le maintien du capital naturel en raison des restrictions de l'accès aux ressources ou de leur utilisation est un sujet de préoccupation majeure. Cette situation peut avoir un impact disproportionné sur ceux qui ne possèdent pas de terres ou n'ont pas de droits formels d'accès aux ressources, et qui ont ainsi des options limitées pour le bois d'œuvre, les produits forestiers non ligneux (PFNL), la viande de brousse, les pâturages, les terres agricoles ou le bois de chauffage (Jindal 2010 ; Wunder 2008). Le résultat peut être la perte de la fonction de « filet de sécurité » qu'ont les forêts (Angelsen et Wunder 2003, 21). Un accès restreint à la nourriture et aux autres éléments essentiels forestiers peut avoir des effets néfastes sur la nutrition et la santé.

La course aux terres et aux ressources naturelles peut entraîner une augmentation du prix des terres, mettant celles-ci hors de la portée des plus pauvres ou, dans le pire des cas, occasionnant le déplacement forcé de ceux qui n'ont pas de terres (Grieg-Gran *et al.* 2005). Bien que selon les Standards CCB, les projets doivent prouver qu'ils n'entraînent ni réinstallation involontaire ni perturbation d'activités importantes pour la subsistance et la culture des communautés, certains effets indirects du marché sont difficiles à prédire ou à mesurer (CCBA 2008).

De même, dans la mesure où les projets de REDD+ retirent des terres arables de la production et/ou limitent l'expansion de l'agriculture et d'activités telles que la chasse pour la viande de brousse, ils peuvent influencer les prix locaux des denrées alimentaires et des PFNL (Peskett *et al.* 2008). Une hausse des prix serait favorable aux producteurs mais non aux consommateurs. L'augmentation des prix des denrées alimentaires peut également entraîner une baisse de la consommation alimentaire chez les plus pauvres, un remplacement par des produits de base d'aliments de meilleure qualité ou une diminution des dépenses consacrées à d'autres priorités telles que la scolarité, l'habillement, la santé ou le logement. En revanche, si les mécanismes de REDD sont associés à ou incluent une intensification agricole ou des activités de subsistance alternatives augmentant la production agricole, la conservation forestière et la production alimentaire locale peuvent en être renforcées.

Comme le montre le Tableau 1, d'autres résultats et impacts positifs potentiels pour le capital naturel des projets de carbone sont : une augmentation des stocks de bois de la communauté, une meilleure fertilité et productivité des sols, une diminution de l'érosion, la reprise de populations importantes de faune et de la biodiversité, une meilleure pollinisation et une qualité et un débit d'eau plus stables (Grieg-Gran et al 2005). Les activités agroforestières et les plantations établissent ou rétablissent en général les réserves de capital naturel des terres dégradées mais il faut parfois faire des compromis entre le carbone et la biodiversité. Les bénéfices pour la biodiversité sont significatifs dans la plupart des cas de REDD mais des compromis peuvent exister lorsque les endroits pour la biodiversité et le carbone ne coïncident pas (Angelsen et Wertz-Kanounnikoff, 2008).

³ <http://www.cifor.cgiar.org/mediamultimedia/newsroom/press-releases/press-releases-detail-view/article/238/new-global-study-shows-high-reliance-on-forests-among-rural-poor.html>

Tableau 1 : Effets potentiels positifs (+) et négatifs (-) sur le capital naturel par type de projet⁴

| Type de projet de carbone | Résultat ou impact à court terme | Résultat et impact à moyen et à long terme |
|--|---|---|
| REDD par la gestion forestière ou des moyens de subsistance alternatifs | <ul style="list-style-type: none"> • Intensification de la production agricole (+) • Baisse du prix des denrées alimentaires (+) | <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du bois d'œuvre et du bois d'énergie (+) • Meilleure sécurité alimentaire (+) • Utilisation plus durable des ressources naturelles (+) |
| Agroforesterie (petits exploitants/projets communautaires) | <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure productivité du sol (+) • Meilleure productivité de l'élevage (+) • Augmentation de la production de cultures vivrières et/ou de rente (+) | <ul style="list-style-type: none"> • Meilleure sécurité et flexibilité alimentaire (+) • Disponibilité du bois d'œuvre et du bois d'énergie (+) • Reprise limitée des populations de faune et de la biodiversité (+) |
| Carbone du sol/ agriculture ⁵ | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la productivité des sols (+) | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des rendements agricoles (+) • Renforcement de la durabilité agricole (+) |
| REDD par la conservation avec des restrictions strictes d'utilisation des ressources | <ul style="list-style-type: none"> • Perte de l'accès au bois d'œuvre, aux PFNL et au bois d'énergie (-) • Augmentation des réserves de bois d'œuvre, de PFNL et de bois d'énergie (+) • Préservation des services environnementaux (pollinisation, fonctions hydrologiques, etc.) (+) • Baisse de la sécurité alimentaire (baisse des PFNL disponibles et des opportunités de chasse et de pâturage du bétail) (-) | |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Baisse des terres arables disponibles (-) • Augmentation du prix des denrées alimentaires (-) | |
| Plantation de B/R (petites ou grandes) | <ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des fonctions hydrologiques (débit et qualité) et de la conservation des sols (-) • Perte d'accès aux terres pour l'agriculture, le pâturage ou d'autres utilisations (-) • Baisse de la production agricole et de bétail (-) | <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la disponibilité de bois d'œuvre et de matériau de construction (+) • Reprise limitée de la faune et réhabilitation de services environnementaux (y compris services hydrologiques) lorsque le B/R a lieu sur des terres dégradées (+) |
| | | |

⁴ Il ne s'agit pas ici de la série complète des types de projets de carbone liés à l'utilisation des terres.

⁵ Antle et Stoorvogel (2008) explorent le potentiel de séquestration de carbone dans les sols agricoles, en notant que le déclin du carbone du sol est largement perçu comme un facteur important de la persistance de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire.

Capital financier

Les bénéfices financiers pour les parties prenantes locales prennent la forme de paiements directs pour le carbone (aux individus ou à la communauté), d'emplois ou d'opportunités d'échange et de promotion commerciaux. Des études montrent que les revenus de PSE peuvent venir en supplément aux revenus d'un ménage avec par exemple une contribution importante dans le cas des programmes de PSE au Costa Rica et en Équateur (Wunder 2008). Cependant, très peu d'indications existent sur d'éventuels impacts à long terme sur la pauvreté (Jindal 2010; Tacconi *et al.* 2009; Corbera *et al.* 2008; Grieg-Gran *et al.* 2005; Bond *et al.* 2009).

Le projet Action pour le climat du parc Noel Kempff Mercado en Bolivie est l'un des premiers exemples d'initiative de REDD qui aurait apporté un bénéfice net modeste aux populations locales. Le projet a compensé les pertes d'emploi au moment de la suppression des concessions forestières en proposant des nouvelles opportunités liées au suivi du carbone, à la récolte et au traitement des PFNL, au développement des microentreprises et à la gestion du parc (Smith et Scherr 2002). En revanche, une revue de quatre projets de services de bassins versants et de séquestration du carbone en Mésoamérique a déterminé que dans certains cas, les paiements ne couvraient pas les coûts d'opportunité ou ne représentaient pas une compensation jugée équitable par les fermiers (Corbera *et al.* 2007). Il est parfois difficile de déterminer si les bénéfices nets sont positifs ou négatifs. Par exemple, une revue du projet Trees for Global Benefits (TFGB) en Ouganda est parvenue à la conclusion que les coûts de « déplacement de la production et les dépenses additionnelles consacrées aux denrées alimentaires l'emportent sur les revenus du carbone » (German *et al.* 2009 : 16).

Dans certains cas, les paiements et les emplois obtenus grâce aux projets du carbone peuvent renforcer la diversification et la stabilité des revenus (Wunder 2008; Peskett *et al.* 2008; Pagiola *et al.* 2004). Par exemple, les revenus tirés de projets du carbone au Costa Rica et en Équateur ont été cités par les populations locales comme un moyen important de stabilisation et de diversification des revenus (Grieg-Gran *et al.* 2005). Peskett *et al.* (2008) notent que les revenus des PSE peuvent être plus stables que les recettes agricoles par exemple. La diversité et la stabilité relatives des revenus du carbone dépendent de plusieurs facteurs, notamment du mode de paiement, de la fréquence et de la durée des emplois, de la stabilité du marché du carbone et de la gestion et du financement des projets.

En revanche, lorsque les projets de carbone limitent certains modes d'utilisation des terres, les communautés peuvent perdre à la fois des revenus et leur flexibilité stratégique, en termes de moyens de subsistance, pour faire face aux chocs. Les projets de B/R peuvent par exemple réduire la surface disponible pour les cultures vivrières (Smith et Scherr 2002). Ceci a été le cas pour le projet Trees for Global Benefits en Ouganda où certains ménages ont perdu l'accès coutumier aux terres autrefois en friche lorsque leurs voisins y ont établi des parcelles boisées pour le carbone. Certaines familles ont dû se résoudre à louer des terres pour leurs cultures tandis que d'autres n'ont pu y avoir accès et ont dû acheter leurs denrées alimentaires (Carter 2009).

Un afflux relativement important d'argent dans des régions où la gouvernance est faible et où les organisations locales n'ont pas de systèmes adaptés pose des risques de mauvaise gestion, de corruption et de capture par l'élite (Angelsen et Wertz-Kanounnikoff 2008 ; Peskett *et al.* 2008). Certains ont averti que « des flux financiers importants risquent d'alimenter les conflits et de créer un terrain favorable à la corruption » (Brown *et al.* 2008 : 13). Les paiements pour le carbone ou les emplois peuvent également avoir un intérêt limité dans des zones rurales isolées où les plus pauvres utilisent les forêts pour leur subsistance et ont peu accès aux marchés locaux (Peskett *et al.* 2008).

Capital social

L'amélioration de la cohésion et de la confiance sociales a été citée comme un résultat positif indirect des projets agroforestiers de carbone impliquant des petits exploitants et des organisations communautaires (Jindal 2010; Tacconi *et al.* 2009; Carter 2009). Le renforcement d'une organisation communautaire est un autre résultat important pour les projets de carbone exécutés avec des contreparties locales. De manière plus spécifique, les groupes communautaires peuvent développer leurs capacités de coordination sociale, de visibilité, de représentation et de négociation vis-à-vis des autorités et des bailleurs (Wunder 2008). Une meilleure visibilité leur permet par ailleurs d'attirer un appui aux priorités locales telles que la construction d'écoles, de dispensaires, de routes ou la création d'organismes de crédit.

En revanche, les nouveaux bénéfices du carbone peuvent accroître la spéculation sur les terres ou l'immigration, créant un contexte de compétition et de conflit social entre deux communautés ou au sein de la même communauté (Peskett *et al.* 2008). Des conflits peuvent également survenir entre les ceux qui participent et ceux qui ne participent pas aux projets mais vivent dans la même zone. Les projets qui négligent ou qui ne prennent pas en compte les droits informels ou coutumiers peuvent alimenter des griefs et des conflits sociaux qui compromettront la viabilité des objectifs liés au carbone (Corbera 2007).

Les projets de REDD assortis de limitation stricte risquent d'exacerber les conflits liés à l'accès et au contrôle des ressources naturelles tandis que les projets incluant des activités de gestion forestière avec une utilisation multiple ou des moyens de subsistance alternatifs seront plus à même de garantir ou de renforcer l'accès des communautés aux forêts et peut-être même à résoudre d'éventuels conflits fonciers (Smith et Scherr 2002).

Capital humain

En général, les projets de carbone contribuent au développement de la connaissance, des qualifications et des capacités en apportant une formation et un apprentissage par le travail dans les domaines de la gestion forestière, de l'agroforesterie, de l'agriculture durable, de l'administration des affaires, de la négociation et de la gestion de projet (Grieg-Gran *et al.* 2005). Comme pour le capital social, l'amélioration des qualifications et des capacités peut faciliter l'obtention de résultats et d'impacts secondaires à plus long terme, en termes de productivité économique et d'utilisation durable des ressources. Si le renforcement des capacités techniques, administratives et organisationnelles est communément cité comme un bénéfice, peu d'indications existent à ce jour sur un impact à long terme du renforcement des capacités, montrant par exemple que les nouvelles connaissances et qualifications sont réellement utilisées de manière rémunératrice (Tacconi *et al.* 2009).

Les revenus tirés des projets de carbone peuvent permettre aux organisations communautaires et aux individus d'investir dans la santé et dans l'éducation et d'accroître la productivité. Les paiements aux organisations communautaires ou à des fonds fiduciaires communautaires ont par exemple permis de construire des écoles et des dispensaires (Jindal 2010). La distribution des revenus du carbone à des fermiers au Mozambique et en Ouganda leur a permis de financer l'achat de matériaux de construction, de nourriture, de vêtements et de fournitures scolaires et de payer les frais de scolarité (Jindal 2010; Carter 2009). De manière similaire, des fermiers impliqués dans le projet agroforestier de séquestration du carbone *Scolel Té* au Chiapas au Mexique ont déclaré vouloir utiliser leurs nouveaux revenus pour les services de santé et d'éducation, ainsi que pour l'achat de biens durables tels que machines agricoles et matériel de transformation alimentaire (DFID 2000). Dans un village, les revenus du carbone ont permis aux participants d'acheter et d'installer des foyers améliorés pourvus de cheminées et d'éliminer ainsi la fumée nocive dans leur maison.

Capital physique

Les changements positifs d'infrastructures communautaires ou d'autres formes de capital physique peuvent découler directement des dépenses du projet (surtout lors de la phase de démarrage) ou, comme mentionné ci-dessus, d'investissements communautaires des revenus du carbone. Lorsque les revenus du carbone ou d'autres PSE ont été versés aux institutions communautaires, des investissements en infrastructure ont été réalisés pour l'approvisionnement en eau, les routes, les dispensaires et les écoles (Jindal 2010; Tacconi *et al.* 2009). En revanche, les projets de carbone peuvent poser un risque pour le capital physique local lorsque les activités du projet nécessitent une utilisation intensive des routes et des ponts (par exemple pour les opérations d'exploitation du bois dans les plantations). Les infrastructures peuvent même disparaître lorsque les routes ou les structures (par exemple des barrages) sont démantelées pour préserver les stocks de carbone (Grieg-Gran *et al.* 2005).

2.3 Impacts sur l'égalité hommes/femmes et sur l'équité

Peu d'études de PSE ont évalué la dimension du genre. Une analyse des impacts sur les aspects liés au genre du Projet d'action pour le climat au parc Noel Kempff Mercado en Bolivie a déterminé que si le projet prenait bien compte les besoins pratiques des femmes (par exemple, la santé, l'éducation, la génération de revenus ou la production alimentaire), d'autres « besoins stratégiques liés au genre » pouvant « autonomiser les femmes, contester la division actuelle du travail entre hommes et femmes et susciter une plus forte égalité » n'étaient pas inclus (Boyd 2002 p. 75). De nombreux éléments confirment que les hommes et les femmes ont des intérêts et des responsabilités bien différents en ce qui concerne la gestion ou l'utilisation des forêts. En conséquence, les projets qui n'évaluent pas les effets liés au genre peuvent perdre des opportunités majeures de renforcement du schéma social du projet, et risquer de renforcer les impacts négatifs sur les aspects liés au genre ou d'en créer des nouveaux.

De manière similaire, peu d'études⁶ ont examiné l'impact des projets sur la distribution des bénéfices, la division du travail et la participation à la prise de décision au sein des ménages et des communautés. Les coûts et les bénéfices des projets de carbone auront un impact différent sur les ménages et sur les segments de la société rurale comme le montre l'analyse des cinq capitaux ci-dessus (voir en particulier le capital naturel). La distribution des bénéfices du projet dépend en grande partie des participants. Les conditions d'éligibilité telles que la surface minimale de terres possédées, le crédit ou des droits officiels de propriété,⁷ peuvent exclure les plus pauvres des projets de carbone et de leurs bénéfices (Tacconi *et al.* 2009; Grieg-Gran *et al.* 2005).

Le *Programa Fase de Forestación* (PROFAFOR) de séquestration du carbone en Équateur a par exemple fixé une surface minimale de 50 hectares pour l'éligibilité au projet, excluant ainsi des petits propriétaires pauvres (Wunder 2008). Pour le projet TFGB en Ouganda, « la disponibilité de terres et de capitaux » des fermiers locaux était un facteur déterminant de participation. Ceux qui n'avaient pas de terres en friche devaient faire un choix difficile entre planter des arbres pour le carbone ou les cultures vivrières (German *et al.* 2009). De manière

⁶ Les exceptions comprennent une analyse du Projet communautaire de carbone de Nhambita au Mozambique qui aborde brièvement l'impact des projets de carbone sur la charge de travail des femmes (Jindal 2010) ainsi qu'une étude de Boyd (2002) sur le Projet à Noel Kempff en Bolivie.

⁷ La volonté, la capacité ou l'éligibilité des personnes à participer aux projets de carbone sont influencées par différents facteurs juridiques, économiques, socioculturels et écologiques (Jindal 2010; Pagiola *et al.* 2004; Grieg-Gran *et al.* 2005). Une revue de huit études de cas de PSE en Afrique, en Asie et en Amérique latine a conclu que si les ménages les plus pauvres avaient accès aux projets, le statut foncier était souvent une contrainte pour leur participation (Tacconi *et al.* 2009) ; cependant Bond *et al.* (2009) ont déterminé que des petits fermiers au statut foncier informel ont pu participer à quelques projets de PSE.

similaire, un examen de certains projets de PSE⁸ montre que les « moins pauvres » ont été avantagés par les conditions de participation. Une participation sélective ou la concentration de bénéfices peuvent également favoriser la jalousie et les griefs y compris chez ceux qui ne participent pas au projet, sapant ainsi le capital social (Wunder 2008).

Les impacts sur l'équité dépendent également des modalités de partage de bénéfices, de l'équilibre entre les bénéfices monétaires et en nature et de la qualité de la gouvernance. Les systèmes de partage des bénéfices peuvent altérer les institutions existantes, les dispositifs de prise de décision, les relations hommes/femmes et la dynamique sociale et organisationnelle. Le contexte et la gouvernance détermineront si ces changements seront positifs ou négatifs. Les contrats négociés entre les promoteurs des projets et les parties prenantes seront déterminants, d'où la nécessité de faire appel à de bons conseils juridiques, idéalement dans le cadre d'un processus de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC selon l'acronyme anglais).

Les politiques nationales, régionales et locales appliquées de manière associée ou parallèle aux projets de carbone influenceront également les impacts sociaux et sur l'équité. Ces politiques peuvent porter sur la suppression des subventions favorisant la déforestation ou la dégradation des forêts, l'imposition fiscale du défrichement ou de la conversion de terres, le développement des infrastructures de transport, le renforcement de l'application des lois forestières, l'amélioration de la sécurité foncière, la certification forestière, les programmes de prévention des feux, le renforcement de la gouvernance forestière nationale, le développement de programmes de moyens de subsistance alternatifs et l'intensification agricole (Peskett *et al.* 2008).

2.4 Vers une typologie des processus, des résultats et des impacts sociaux

Les résultats et les impacts sociaux (ou sur les modes de vie) —positifs comme négatifs—découlent de processus dynamiques impliquant de multiples variables, facteurs et circonstances. Certains résultats/impacts sont des effets directs (ou principaux) des interventions du projet tandis que d'autres y sont indirectement associés. Le Tableau 2 présente quelques résultats/impacts directs et indirects, observés et attendus, tirés des études les plus complètes.

Le Cadre de modes de vie, un outil largement accepté, est basé en partie sur l'idée que les résultats sociaux à court et à moyen terme contribuent aux *impacts* sur les modes de vie à long terme. Les résultats provoquent d'autres changements et dynamiques qui à leur tour influencent d'autres résultats et impacts. Si la complexité de ces relations reste difficile à cerner, nous tentons ici de représenter certains impacts potentiels ou probables de différents types de projets sur les « capitaux » durables du court au moyen terme (Tableau 3) et du moyen au long terme (Tableau 4).

⁸ Une étude de cas sur le système de PSE du Costa Rica a déterminé que dans un bassin versant, de nombreux participants étaient relativement aisés et obtenaient plus de la moitié de leurs revenus d'autres sources que la ferme (Grieg-Gran *et al.* 2005). L'incapacité initiale du système de PSE du Costa Rica à impliquer les fermiers et les utilisateurs de terres (sans titres de propriété officiels) plus défavorisés a conduit le pays à mettre en place des mesures spécifiques pour réduire ou supprimer les obstacles à la participation (Bond *et al.* 2009).

Tableau 2 : Effets sociaux directs et indirects, observés ou attendus tirés d'études de cas

| PROJET : Trees for Global Benefit | TYPE : B/R avec de l'agroforesterie | PAYS : Ouganda |
|--|--|-----------------------|
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Paiements de carbone aux ménages • Activités génératrices de revenus • Renforcement des capacités sociales et humaines • Renforcement des capacités de gestion des fermes • Augmentation des stocks de bois | | |
| Résultats et impacts indirects observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès au crédit (prêts) • Meilleure aptitude à l'investissement des ménages • Augmentation des dépenses des ménages (pouvoir d'achat) pour les besoins fondamentaux • Amélioration de la sécurité et du régime alimentaire des ménages • Amélioration de la sécurité énergétique (bois de chauffe) • Amélioration de la cohésion sociale • Baisse de la flexibilité des options d'utilisation des terres (perte d'activités économiques alternatives) • Baisse de l'accès coutumier aux terres autrefois en friche (perte du « filet de sécurité » coutumier) • Augmentation de la dépendance sur les aliments achetés • Besoin de louer des terres pour l'agriculture en raison de la perte d'accès aux terres • Nouveaux différends et conflits entre les ménages à propos de l'utilisation des terres et du capital naturel dans les nouvelles parcelles boisées. | | |

Sources : Carter 2009; German et al. 2009

| PROJET : Scolel Té, Chiapas | TYPE : Agroforesterie | PAYS : Mexique |
|--|------------------------------|-----------------------|
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux revenus provenant des paiements de carbone aux fermiers • Nouvelles compétences en agroforesterie | | |
| Résultats et impacts indirects observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des dépenses pour la nourriture, les médicaments et les travaux de rénovation des maisons • Investissement des revenus du carbone dans des foyers améliorés pour les ménages • Amélioration de la qualité de l'air intérieur grâce aux foyers améliorés | | |

Sources : Smith et Scherr 2002 ; DFID 2000

| PROJET : PROFAFOR | TYPE : Plantations | PAYS : Équateur |
|---|---------------------------|------------------------|
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux emplois • La foresterie est une nouvelle activité de subsistance • Augmentation des stocks de bois • Amélioration de la sécurité foncière • Un système de crédit communautaire établi avec l'assistance du projet • Réduction de la flexibilité relative à l'utilisation des terres | | |
| Résultats et impacts indirects observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la qualité de l'eau dans l'une des cinq communautés • Fonds supplémentaires utilisés pour la nourriture, le crédit et l'élevage | | |

Sources : Grieg-Gran et al. 2005; Smith et Scherr 2002.

| | | |
|--|--|-----------------------|
| PROJET : Projet d'action contre le climat au parc Noel Kempff Mercado | TYPE : REDD assortie de limitations strictes d'utilisation des ressources | PAYS : Bolivie |
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Nouveaux emplois dans les domaines du suivi, des microentreprises et en tant que gardes du parc • Nouvelles sources de revenus • Droits fonciers sécurisés pour les communautés locales • Perte d'emplois dans le secteur forestier | | |

Source : Smith et Scherr 2002.

| | | |
|--|--|--------------------------|
| PROJET : Aire protégée de Makira | TYPE : REDD avec des zones aux limitations strictes d'utilisation et des zones à usage multiple | PAYS : Madagascar |
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des capacités de gestion des ressources naturelles • Nouvelles sources de revenus provenant d'activités alternatives de subsistance • Amélioration des services de santé à travers des interventions sur la santé et la planification familiale | | |

Source : Holmes et al. 2008.

| | | |
|---|--------------------------------------|--------------------------|
| PROJET : Projet communautaire de carbone de Nhambita | TYPE : REDD et agroforesterie | PAYS : Mozambique |
| Résultats directs observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus des ménages sont complétés par des paiements annuels en espèces • Nouveaux revenus grâce aux salaires mensuels des personnes employées par les microentreprises • Fonds fiduciaire communautaire alimenté par des paiements annuels • Amélioration des infrastructures (nouvelle école et nouveau dispensaire) • Renforcement et expansion des institutions locales • Renforcement du capital humain grâce à la formation • Augmentation des stocks de bois d'œuvre et de bois de chauffe et disponibilité des matériaux de construction • Augmentation de la charge de travail des femmes | | |
| Résultats indirects observés : | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Les revenus du carbone servent aux travaux de rénovation des maisons, à l'alimentation, à l'habillement, aux livres, aux fournitures scolaires, aux investissements agricoles et aux biens durables • Baisse de la demande de travail salarié saisonnier en raison de la diminution de la surface consacrée aux cultures | | |

Source : Jindal 2010.

Les résultats et les impacts sociaux des projets de carbone liés à l'utilisation des terres présentés dans ces tableaux sont classés en fonction du type de capital du SLF qu'ils représentent ou influencent. Dans le cas du tableau sur les impacts sociaux (Tableau 2), le type de capital du SLF n'est pas précisé en raison d'une représentation ou d'une influence commune à plusieurs de ces capitaux. Ces tableaux proposent des exemples de résultats et d'impacts sociaux **possibles**, sans prétendre établir de manière formelle ou complète les effets des projets de carbone. Si les différents types de projet (colonnes gauches des tableaux, par exemple, *REDD par une protection intégrale*) ont plusieurs résultats potentiels, tous les résultats « potentiels » indiqués ne se réaliseront pas simultanément. Leur réalisation dépendra de plusieurs facteurs tels que la conception du projet, la gouvernance, les politiques et d'autres facteurs externes. Ceci explique pourquoi certains résultats apparemment contradictoires apparaissent sous le même type de projet. Les projets peuvent également

associer différentes stratégies et introduire une protection intégrale dans certaines zones, une gestion de forêts avec usage multiple dans d'autres et des activités de subsistance alternatives.

Les Graphiques 1 et 2 illustrent des interactions dynamiques possibles pour des projets de REDD communautaires et plus classiques ancrés sur une conservation intégrale, en se concentrant sur le rôle potentiel des processus de changement social pour convertir les résultats du court au moyen terme en impacts à plus long terme.

2.5 Conclusions

Peu de recherches ont porté sur les résultats et les impacts sociaux de projets de carbone liés à l'utilisation des terres et d'autres PSE. Par conséquent, nous disposons de très peu de données empiriques permettant de prédire les impacts sociaux positifs ou négatifs. Les quelques informations disponibles montrent que lorsque les projets font des efforts concertés pour cibler les groupes défavorisés et marginalisés, des bénéfices marginaux pour la subsistance des populations locales peuvent être attendus. Des risques sérieux de résultats et d'impacts sociaux négatifs existent lorsque les projets de REDD+ sont mal conçus, ou n'incluent pas des mesures ciblées pour les femmes et les parties prenantes les plus pauvres et les plus vulnérables. L'absence d'une évaluation des impacts sociaux (EIS) en général est l'un des principaux freins à la mise en place de modèles sociaux renforcés pour les projets de carbone liés à l'utilisation des terres.

Les indications disponibles ne permettent pas aujourd'hui d'étayer l'opinion répandue selon laquelle les projets de carbone risquent d'exacerber la pauvreté. Rien ne prouve non plus qu'ils auront un impact important sur la réduction de la pauvreté. Certains projets ont apporté des bénéfices marginaux, sous forme de petits paiements monétaires ou de bénéfices en nature ou indirects tels que le renforcement des institutions locales et du capital social, qui sont potentiellement attrayants pour d'autres projets et services (Wunder 2008).

Par ailleurs, de nombreux bénéfices et coûts sociaux risquent d'être indirects et difficiles à prévoir. Ils peuvent parfois impliquer des pressions économiques ou des changements sociaux complexes. Cette Section donne une idée des types de processus de changement social et des résultats et des impacts potentiels de différents types de projets. Les promoteurs de projet peuvent y trouver des informations utiles, notamment s'ils décident d'appliquer l'approche de la « théorie du changement » pour l'EIS, recommandée dans la première partie de ce Manuel.

Tableau 3 : Résultats observés ou potentiels du court au moyen terme des projets de carbone liés à l'utilisation des terres

| REDD (restrictions strictes) | REDD (usages durables) | Gestion forestière améliorée | Plantations (grandes ou petites) | Agroforesterie (communautés/petits exploitants) | Carbone du sol/ agriculture | RÉSULTATS (court au moyen terme) | Résultat positif (+), ou Résultat négatif (-) | Résultat principal/direct (1), ou Secondaire/indirect (2) |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|---|-----------------------------|---|--|--|
| CAPITAL FINANCIER | | | | | | | | |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des emplois / augmentation des demandes d'emploi (pour la plantation, l'élagage, la récolte, le suivi, etc.) (mais à court terme) | + | 1 |
| ✓ | ✓ | | ✓ | | | Perte d'emplois et de revenus (de l'agriculture, de la production de charbon de bois, de la récolte de PFNL, de l'exploitation forestière et d'autres activités économiques restreintes ou remplacées) | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des revenus monétaires grâce aux paiements de carbone aux individus | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Diversification des revenus (revenus supplémentaires) | + | 1 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Augmentation des revenus tirés de la vente de fruits et/ou de PFNL | + | 1 |
| ✓ | | ✓ | | | | Augmentation des revenus ou nouveaux revenus de l'écotourisme | + | 1 |
| | | ✓ | ✓ | ✓ | | Augmentation des revenus ou nouveaux revenus de la vente de bois | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Renforcement de la stabilité des flux de revenus | + | 1 |
| | | | ✓ | ✓ | ✓ | Subventions des ménages pour la plantation d'arbres | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Annulation de la dette (grâce aux paiements forfaitaires de carbone aux ménages) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Renforcement de la disponibilité du microcrédit (par exemple, fonds du projet, fonds fiduciaire communautaire ou fonds tournant) | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des revenus des organisations communautaires/comités grâce aux paiements de carbone | + | 1 |
| CAPITAL HUMAIN | | | | | | | | |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Renforcement de la perception/reconnaissance de la valeur des ressources forestières | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration des qualifications et/ou des connaissances en gestion des affaires | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration des qualifications et connaissances en gestion forestière, agroforesterie, agriculture durable ou gestion de la faune (grâce à la formation ou à la pratique) | + | 1 |

| CAPITAL NATUREL | | | | | | | | |
|-----------------|---|---|---|---|---|--|-----|---|
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Augmentation des revenus/bénéfices en nature | + | 1 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Augmentation des prix des terres en raison de la migration vers la zone du projet | - | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | Perte ou baisse de la surface disponible pour l'agriculture ou le pâturage | - | 1 |
| ✓ | | ✓ | ✓ | ✓ | | Augmentation des populations de faune en raison de la hausse du couvert forestier ou de la protection des forêts | + | 2 |
| ✓ | ✓ | | | | | Baisse de la production agricole de subsistance | +/- | 1 |
| | | | ✓ | ✓ | | Dégâts aux cultures en raison de l'augmentation de la faune sauvage dans la nouvelle zone de couvert forestier | - | 2 |
| ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ | | Baisse de la disponibilité de denrées alimentaires due à l'absence de substituts sur le marché des produits agricoles | - | 2 |
| ✓ | | | | | | Baisse de la disponibilité de PFNL comestibles pour la subsistance | - | 2 |
| ✓ | | | ✓ | ✓ | | Augmentation du coût des denrées alimentaires (en raison de la baisse de la production agricole locale ou du pâturage) | - | 2 |
| ✓ | ✓ | | | ✓ | ✓ | Amélioration de la conservation des sols et de la fertilité/productivité des sols | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation de la possession ou du nombre de bétail (investissement de nouveaux revenus) | + | 2 |
| | | | | ✓ | ✓ | Augmentation de la production de cultures vivrières ou de rente | + | 1 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Augmentation de la diversité des denrées alimentaires produites localement | + | 1 |
| | | | | | ✓ | Amélioration de la productivité des systèmes d'élevage | + | 1 |
| | | | | ✓ | ✓ | Amélioration des apports nutritifs grâce à la culture d'arbres fruitiers | + | 1 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Augmentation de la disponibilité de produits médicinaux naturels/botaniques | + | 1 |
| ✓ | | | | | | Diminution de la disponibilité de produits médicinaux botaniques/naturels | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | | | ✓ | Hausse ou stabilisation du débit et/ou de la qualité de l'eau pour les populations locales | + | 1 |
| | | ✓ | ✓ | ✓ | | Déclin de la qualité ou de la stabilité du débit d'eau pour les populations locales | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | | | ✓ | Hausse ou stabilisation du débit/de la qualité de l'eau pour les utilisateurs urbains (hors du site, en aval) | + | 1 |
| | | ✓ | ✓ | ✓ | | Déclin de la qualité de l'eau ou de la stabilité du débit pour les utilisateurs urbains (hors du site, en aval) | - | 1 |
| | | ✓ | ✓ | | | Augmentation de l'érosion et de l'envasement en raison de l'exploitation forestière et/ou de la construction des routes | - | 1 |
| | | ✓ | ✓ | ✓ | | Augmentation des stocks de bois d'œuvre des communautés | + | 1 |
| | | ✓ | ✓ | ✓ | | Amélioration de la disponibilité du bois d'œuvre (pour les ménages et les communautés) | + | 1 |
| ✓ | ✓ | | | | | Baisse de la disponibilité du bois d'œuvre (pour les ménages et les communautés) | + | 1 |

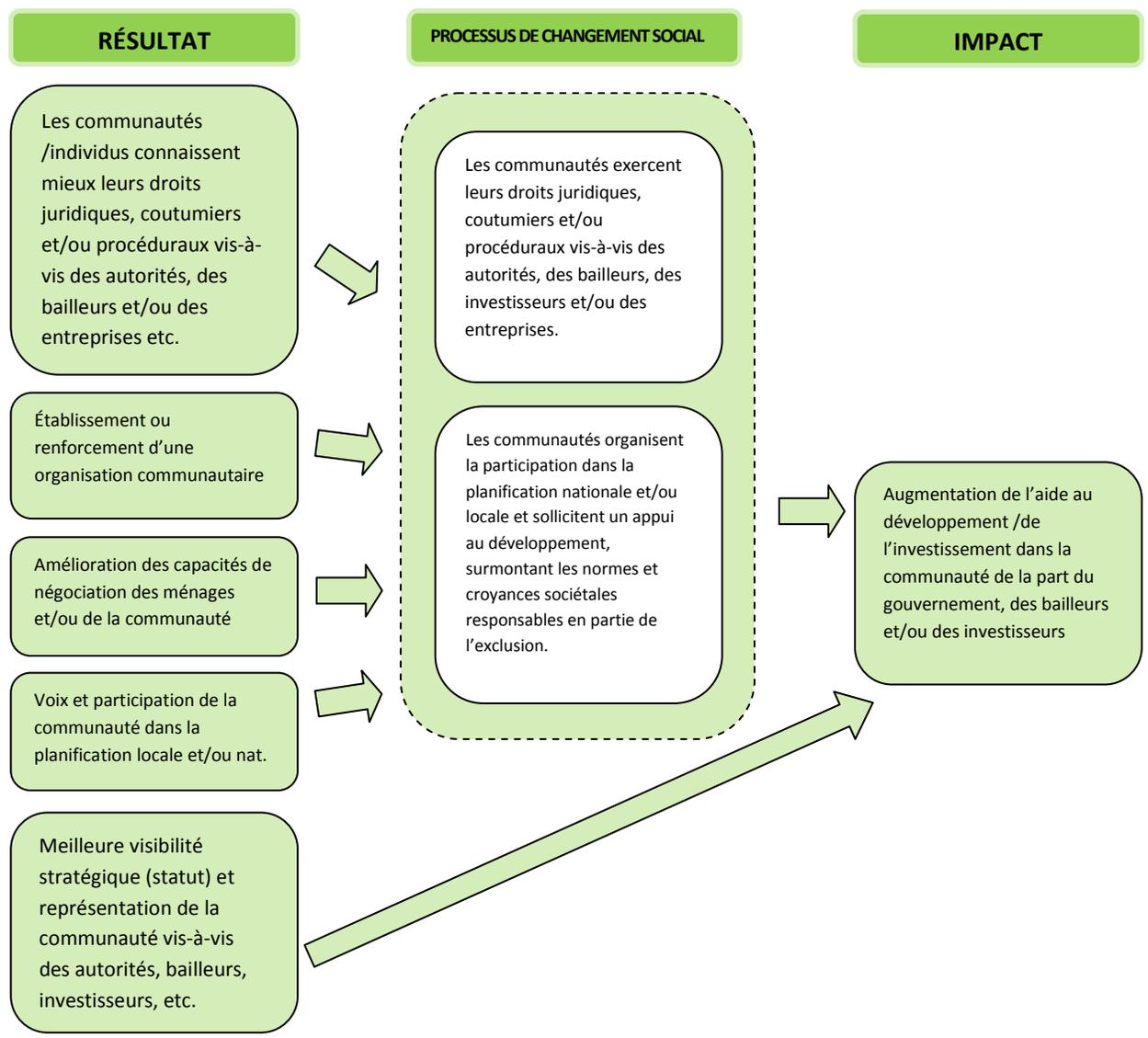
| | | | | | | | | |
|-------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation de la disponibilité du bois d'énergie (pour les ménages et les communautés) | + | 1 |
| ✓ | ✓ | | | | | Baisse de la disponibilité du bois d'énergie (pour les ménages et les communautés) | + | 1 |
| CAPITAL PHYSIQUE | | | | | | | | |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | | Détérioration ou réduction des infrastructures de transport | - | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Infrastructures de transport nouvelles ou améliorées | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration de l' accès aux marchés (routes/infrastructures nouvelles ou améliorées) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | | | | | Développement ou amélioration des structures d'écotourisme | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Ouverture ou amélioration de dispensaires (directement par le projet) | + | 2 |
| CAPITAL SOCIAL | | | | | | | | |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Création ou renforcement des organisations communautaires | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration des capacités de négociation des communautés et/ou des ménages | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Voix et participation des communautés dans la planification locale et/ou nationale | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Méfiance vis-à-vis des autorités et des gestionnaires du projet en raison de la complexité/du manque de compréhension des paiements/du schéma de compensation/ des contrats et facteurs associés de la détermination des prix etc. du projet | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Reconnaissance juridique des droits fonciers (titres privés ou communaux) des populations locales | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Renforcement de la sécurité foncière (en raison du changement de perception suite à l'inclusion des terres dans le projet de carbone) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Déclin ou perte des droits informels/coutumiers aux ressources forestières et aux terres | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | | | Baisse de la disponibilité de terres pour les pauvres sans terres, en raison des restrictions d'accès | - | 1 |
| ✓ | | | | | | Baisse ou perte de l' accès aux ressources forestière pour l'extraction et la récolte (bois, PFNL, gibier, etc.) | - | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Reconnaissance des droits au carbone des communautés locales ou des individus | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Développement de nouvelles microentreprises | + | 1 |
| | | ✓ | ✓ | | | Les sociétés d'exploitation forestière causent des perturbations et des tensions sociales | - | 1 |

Tableau 4 : Impacts sociaux potentiels du moyen au long terme des projets de carbone liés à l'utilisation des terres

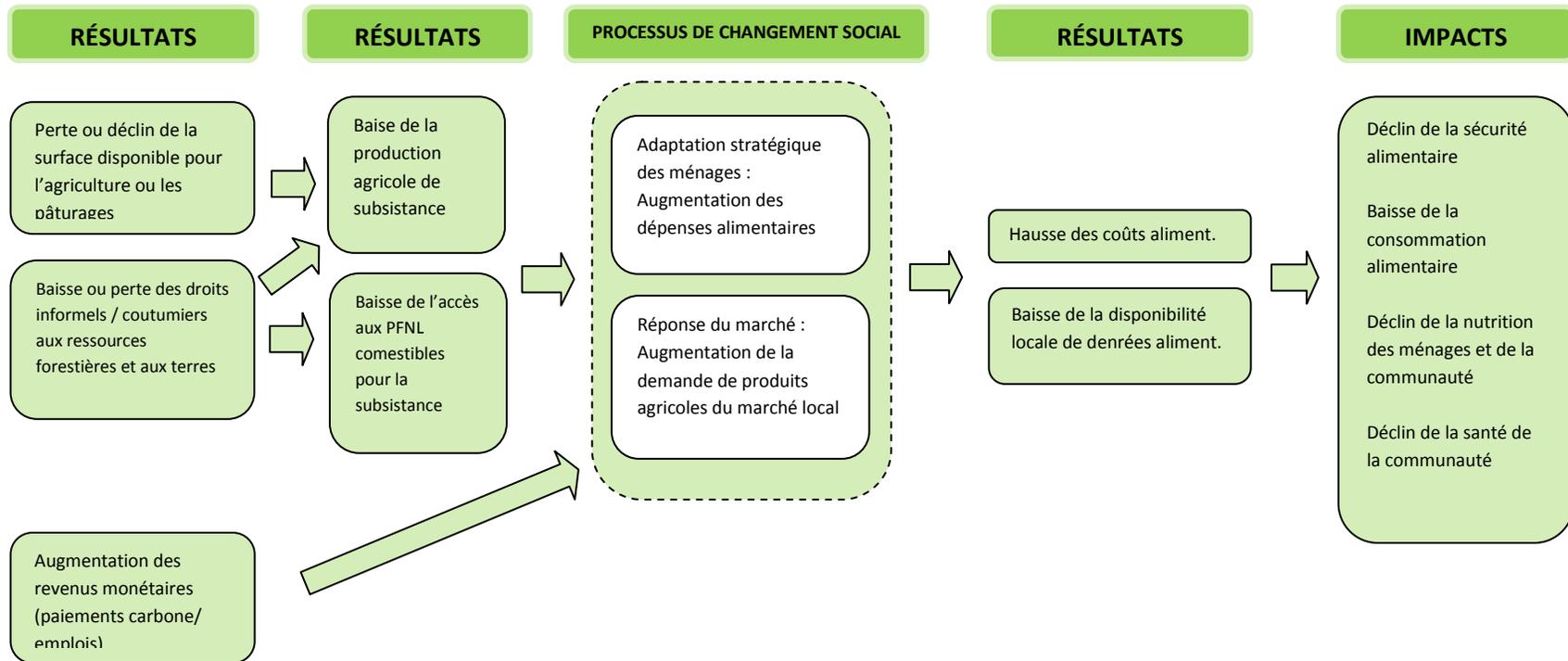
| REDD (restrictions strictes) | REDD (usages durables) | Gestion forestière améliorée | Plantations (grandes ou petites) | Agroforesterie | Carbone du sol/agriculture | IMPACTS (Moyen à long terme) | Impact : Positif (+) ou Négatif (-) | Impact : Principal/direct (1) ou Secondaire/indirect (2) |
|------------------------------|------------------------|------------------------------|----------------------------------|----------------|----------------------------|---|-------------------------------------|--|
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Utilisation plus durable des ressources naturelles | + | 1 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Déclin du taux global de pauvreté au sein de la communauté | + | 2 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Amélioration de la sécurité alimentaire (par exemple grâce à une amélioration de la technologie agricole) | + | 1 |
| ✓ | | | ✓ | | | Baisse de la sécurité alimentaire | +/- | 2 |
| ✓ | | | ✓ | | | Baisse de la consommation alimentaire en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et/ou la baisse de la disponibilité des ressources forestières de subsistance | - | 2 |
| ✓ | ✓ | | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des dépenses alimentaires (en raison de la restriction d'accès aux terres et de l'agriculture de subsistance) | - | 2 |
| | ✓ | | | ✓ | ✓ | Amélioration de la nutrition des ménages ou des communautés | + | 2 |
| ✓ | | | ✓ | | | Déclin de la nutrition des ménages ou des communautés | - | 2 |
| | ✓ | | | ✓ | | Augmentation de l'utilisation de produits médicinaux botaniques/naturels | + | 2 |
| ✓ | | | | | | Baisse de l'utilisation de produits médicinaux botaniques/naturels | - | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration de la santé des ménages ou de la communauté (grâce à la sécurité alimentaire, les services de santé, les résultats nutritionnels et/ou la baisse de la pollution de l'air) | + | 2 |
| ✓ | | | ✓ | | | Déclin de la santé communautaire | - | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation de l'espérance de vie | + | 2 |
| | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Les ménages ont des activités/des stratégies de subsistance pour mieux affronter et résister aux chocs économiques et aux situations d'urgence (grâce à la production de et/ou l'accès aux sources alternatives de nourriture, produits médicinaux, cultures de rente/produits, etc.) | + | 2 |
| ✓ | | | ✓ | | | Moins de ménages capables d'affronter et de résister aux chocs économiques et aux situations d'urgence | - | 2 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|-----|---|
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation de l'aide au développement/des investissements dans la communauté de la part du gouvernement, de bailleurs ou d'investisseurs (en plus des investissements associés au projet de carbone) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Maintien de la population rurale (grâce à l'immigration et/ou au ralentissement de l'émigration vers les zones urbaines grâce à l'augmentation des revenus et/ou des opportunités d'emploi) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des dépenses communautaires pour l'éducation (grâce aux paiements de carbone, aux cultures de rente et/ou à l'emploi) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Création ou amélioration des écoles ou d'autres structures d'éducation (grâce aux paiements de carbone monétaires ou en nature) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration des niveaux d'alphabétisation et d'éducation | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration de la qualité des logements (grâce à l'investissement des revenus monétaires) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration des services/des infrastructures de communication (grâce à l'investissement des ménages et/ou des communautés et/ou à l'amélioration des infrastructures) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Réseau /de production et/de ou distribution électrique établi ou amélioré (grâce à l'investissement communautaire) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Création ou amélioration des puits et/ou des structures d'approvisionnement en eau (grâce aux investissements des ménages ou de la communauté) | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration de l' égalité des genres au sein des organisations sociales et des entreprises de production | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Changement dans l'égalité des genres (Capture des bénéficiaires, charge de travail, prise de décision, dépenses, etc.) | +/- | 2 |
| ✓ | | | | | | Augmentation des tensions sociales due à une distribution disproportionnée des coûts d'opportunité | - | 2 |
| | | | ✓ | ✓ | ✓ | Augmentation des conflits sociaux en raison de la spéculation sur les terres et/ou de l'immigration vers la zone du projet | - | 2 |
| | | | | ✓ | ✓ | Déclin des conflits sociaux | + | 2 |
| ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | Amélioration de la reconnaissance et du respect des droits de l'homme | + | 2 |

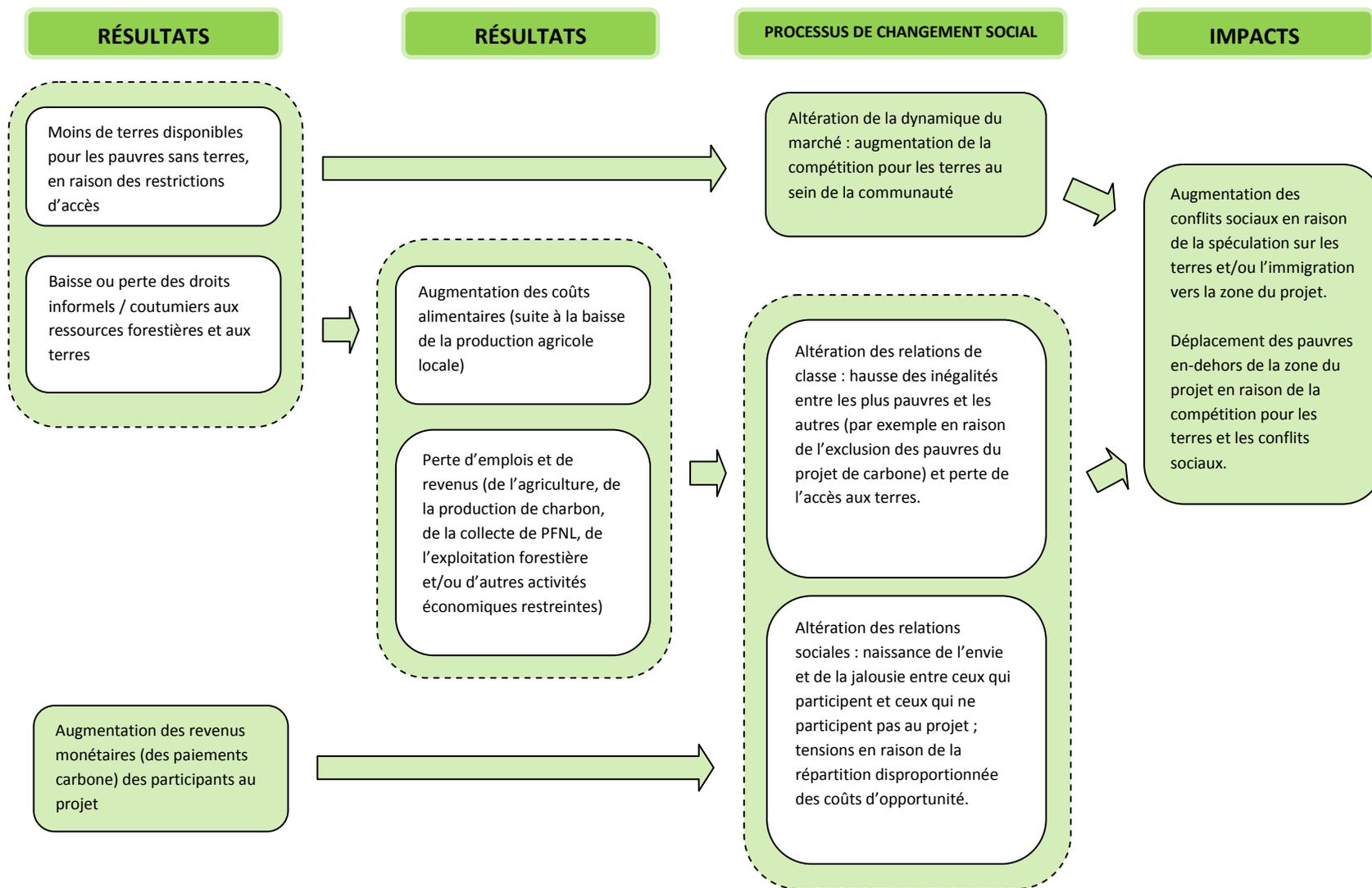
Graphique 1 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet communautaire de REDD)



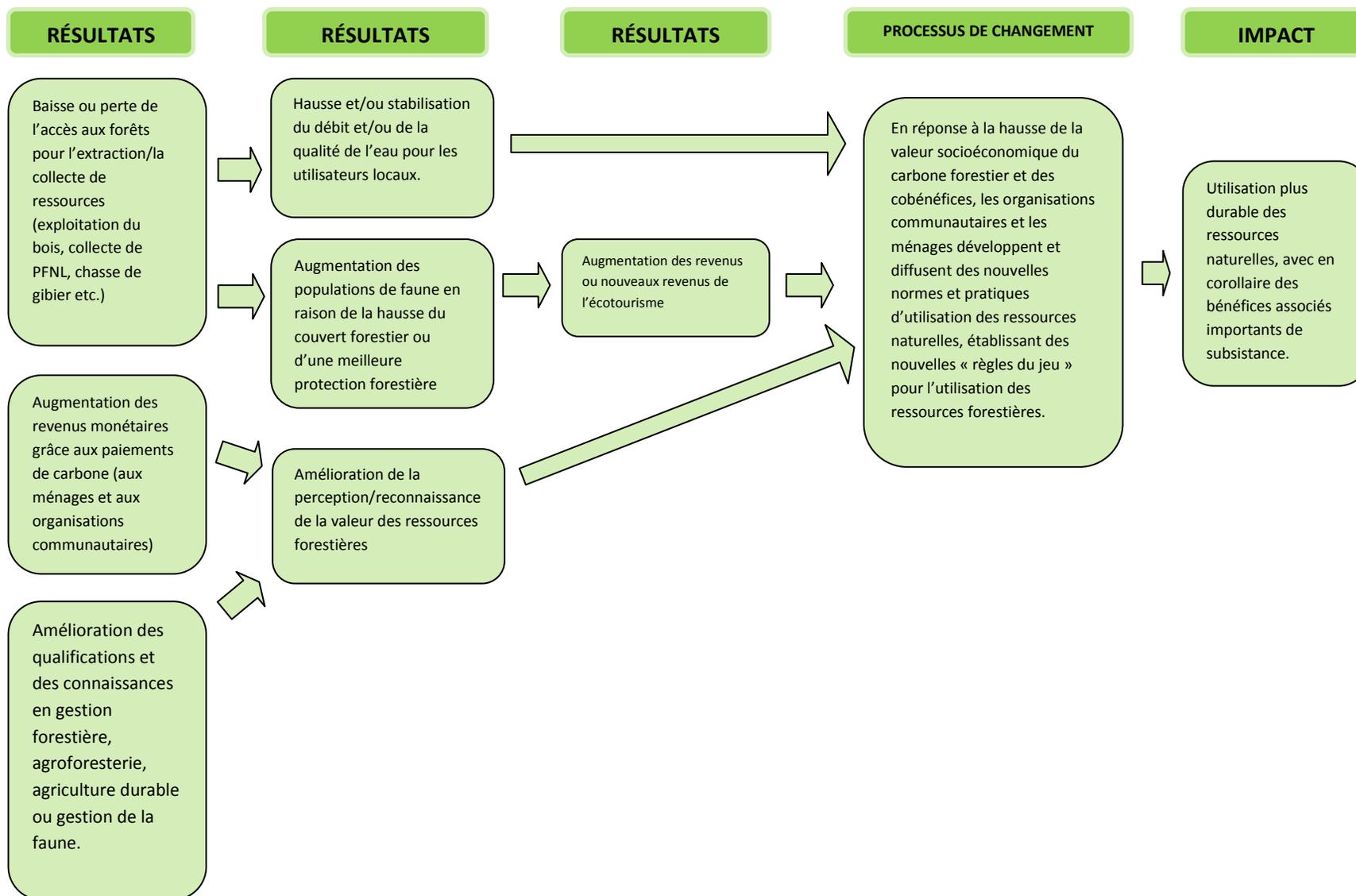
Graphique 2 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 1 de REDD avec une protection intégrale)



Graphique 3 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 2 de REDD avec une protection intégrale)



Graphique 4 : Processus possibles de changement social permettant la conversion de résultats en impacts (Projet 3 de REDD avec une protection intégrale)



3. Méthodes générales de collecte de données pour l'EIS

3.1 Présentation des méthodes de collecte de données qualitatives et quantitatives

Les méthodes les plus communes de collecte de données comprennent les enquêtes auprès des ménages, les études de cas, les discussions thématiques de groupe, la cartographie communautaire et un ensemble de méthodes d'évaluation rurale participative (ERP) et d'évaluation rurale rapide (ERR). Ces méthodes s'appliquent surtout aux Étapes 1, 2, 4 et 6 de l'EISB.

L'Encadré 1 présente les méthodes de collecte de données les plus communes. Elles ne sont pas expliquées en détail ici car elles sont en général déjà bien connues et documentées. Il faut noter tout d'abord que ces méthodes ne doivent pas être considérées comme mutuellement exclusives, mais plutôt au contraire. Il ne s'agit pas de choisir entre l'ERP et les enquêtes auprès des ménages mais plutôt de déterminer la combinaison et la séquence d'utilisation des méthodes pour obtenir des estimations fiables. L'EISB demande un mélange d'analyses quantitatives et qualitatives et si certaines méthodes sont plus adaptées à l'analyse des indicateurs de processus ou qualitatifs, d'autres conviennent à la mesure d'indicateurs quantitatifs.

Les méthodes de recherche qualitatives et participatives ont gagné en popularité ces dernières années dans différents secteurs de développement. Elles sont importantes pour :

- Identifier des résultats intangibles, négatifs ou imprévus
- Évaluer les changements sociaux et institutionnels (L'Encadré 2 propose par exemple une approche simple pour le capital social)
- Cerner les perceptions des parties prenantes locales
- Explorer les complexités sociales et de modes de vie, notamment les liens de causalité
- Cerner les aspects d'équité, de genre et temporels.

Certaines mises en garde s'imposent pour l'utilisation des méthodes participatives de collecte de données, et du « suivi et évaluation (S&E) participatif » en général :

- Comme les méthodes quantitatives, les méthodes participatives sont sujettes à la distorsion et à la subjectivité¹
- Elles ne sont pas forcément bon marché ; par exemple une étude d'« évaluation participative des impacts sur les moyens de subsistance », bien connue basée sur les méthodes de SLF et d'ERP a requis des « équipes ayant des capacités analytiques et des qualifications supérieures » (Ashley et Hussein, 2000);
- Elles exigent souvent un investissement en temps important de la part populations locales, entraînant des coûts d'opportunité.

Selon une étude renommée (Guijt 1999), un S&E véritablement participatif nécessite un investissement financier et en temps considérable. Il est recommandé d'être prudent dans l'utilisation de ces méthodes si les bénéfices ne sont pas évidents. Il ne faut cependant pas sous-estimer les coûts et le temps nécessaires pour les

¹ Par exemple, des recherches effectuées par Richards *et al.* (2003) ont déterminé que même des estimations basées sur une ERP selon les « meilleures pratiques » sont exposées à des problèmes majeurs de distorsion, et que ni l'ERP ni l'ERR ne sont adaptées à la mesure d'un produit, d'un résultat ou d'une autre variable présentant une variation élevée d'un ménage à l'autre.

méthodes classiques de collecte de données, comme le montre la liste d'actions (Encadré 3) pour effectuer des enquêtes fiables auprès des ménages.

Encadré 1 : Méthodes générales de collecte de données et d'analyse pour l'EIS

Enquêtes auprès des ménages

Les questionnaires auprès d'un échantillon aléatoire ou dirigé de ménages sont plus efficaces lorsqu'ils sont brefs et comprennent principalement des questions fermées, par exemple sur les informations démographiques, financières (mais pas sur les revenus), sur l'éducation ou sur la santé. Pour sélectionner cette méthode d'enquête, le niveau de variation d'une variable d'un ménage à l'autre est un bon critère ; par exemple, l'enquête auprès des ménages convient pour estimer la possession de bétail ou la production agricole mais une ERP serait plus efficace pour déterminer le calendrier agricole ou le temps nécessaire aux tâches.

Le guide le plus complet sur les enquêtes auprès des ménages est celui d'Angelsen et al (2011), basé sur le Réseau Pauvreté Environnement (PEN), un programme majeur de recherche mondiale sur les forêts et la pauvreté. TransLinks (2007) fournit également des directives utiles sur les enquêtes auprès des ménages, notamment sur l'échantillonnage. Les coûts d'exécution et de supervision d'une enquête bien conçue et testée sur le terrain ne doivent pas être sous-estimés. La mémoire a également ses limites : des données obtenus après une visite unique sont relativement peu fiables par rapport à des « données de panel » après plusieurs visites. Cependant, cette dernière approche a des implications importantes en termes de coûts.

Outils d'Évaluation rurale rapide (ERR) ou d'Évaluation Rurale Participative (ERP)

L'ERR et l'ERP utilisent la même série d'outils visuels et participatifs, tels que la cartographie communautaire ou participative (voir Encadré 4) mais avec une priorité légèrement différente. L'ERR est généralement utilisée par les chercheurs cherchant à extraire l'information, tandis que l'ERP – souvent appelée Apprentissage et action participatifs (PLA d'après l'acronyme anglais) – cherche à stimuler la recherche et l'analyse par les populations locales. Les guides sur les outils d'ERR et d'ERP comprennent Pretty et al. (1996), PROFOR (2008), Evans et al. (2006a), FAO (1990) et Catley et al. (2008).

Discussions thématiques de groupe

Les discussions thématiques de groupe constituent une technique commune d'ERP. Il s'agit de discussions ouvertes sur des sujets spécifiques (choisis sur une liste) avec des petits groupes (4-10 personnes) parfois sélectionnées pour être représentatifs de sous-groupes de parties prenantes (par exemple, les femmes, les personnes âgées, les groupes les plus pauvres, ceux qui ne possèdent pas de terres, etc.). En général, les discussions thématiques de groupe ont lieu assez tôt au cours de l'étude pour avoir une idée générale sur des questions importantes, ou alors plus tard par exemple pour mieux cerner un problème révélé par l'enquête auprès des ménages.

Entrevues avec des informateurs clés

Des entrevues semi structurées avec des informateurs clés, membres ou non de la communauté, peuvent permettre d'avoir un aperçu des problèmes (selon le point de vue de la personne interrogée) ou de vérifier des résultats obtenus d'autres sources. Ces entrevues peuvent également être efficaces pour la collecte de données économiques sur les ménages ou les entreprises, une opération trop complexe pour être réalisée dans le cadre d'enquêtes auprès des ménages ou d'une ERP. Les méthodes participatives de groupe se sont en effet avérées peu fiables pour la collecte de données économiques sur les ménages ou les entreprises (Richards et al, 2003).

Études de cas

Si le temps et le budget le permettent, des études détaillées peuvent être effectuées avec une unité précise (groupe, localité, organisation, etc.) à l'aide de questions ouvertes permettant de mieux cerner des problèmes majeurs. Le défi consiste à identifier les études de cas représentatives. Il est conseillé d'effectuer plusieurs études de cas avant de procéder à des généralisations.

Observation des participants ou approche anthropologique

Dans le cadre de l'approche anthropologique, les chercheurs vivent ou travaillent avec les communautés afin d'observer directement les impacts d'un projet sur leur vie quotidienne. De manière évidente, des contraintes de coût et de temps se posent ici.

Source : Schreckenberg et al. (2010) et les autres sources citées ci-dessus.

Encadré 2 : Une méthode utile de mesure du capital social

Une mesure du bien-être d'un ménage, rarement évaluée, est le niveau de sécurité et de soutien que ses membres pensent obtenir de leur communauté (un élément essentiel du capital social). Lorsqu'un ménage ne fait pas confiance à ses voisins et n'espère aucune aide de leur part en situation de crise, on peut supposer que cette situation a une influence négative sur les perceptions de bien-être du ménage. Pour obtenir une mesure qualitative de la cohésion sociale, des questions comme les suivantes peuvent être posées aux chefs de famille :

- Si vous laissiez une machette dehors toute la nuit, serait-elle encore là demain matin ?
- Lorsque vous partez du village, pouvez-vous laisser votre porte non verrouillée ?
- Y a-t-il quelqu'un dans le village à qui vous pourriez confier de l'argent ?
- Si l'un de vos enfants tombait malade, y a-t-il quelqu'un dans le village qui pourrait vous prêter de l'argent à un faible taux d'intérêt pour acheter des médicaments ?

D'autres questions qui appellent une réponse par oui ou par non, et qui ne sont pas des questions suggestives, peuvent être rajoutées. En notant les réponses par 1 pour oui et 0 pour non, une « note de cohésion sociale » peut être déterminée pour chaque ménage.

Source : TRANSLINKS, 2007.

Encadré 3 : Liste de bonnes pratiques pour les enquêtes auprès des ménages

Une enquête efficace, permettant d'obtenir des données fiables et non biaisées, doit prendre en considération le temps et les ressources nécessaires pour respecter les étapes suivantes :

- Clarifier les principaux objectifs et thèmes de l'enquête
- Définir la zone d'étude
- Obtenir un cadre d'échantillonnage fiable, par exemple une liste complète des ménages
- Définir la méthode d'échantillonnage (cette étape peut requérir une discussion avec un biométricien ou un statisticien)
- Rencontrer les chefs de la communauté pour expliquer les objectifs de l'enquête et obtenir leur accord
- Développer et traduire le questionnaire en langue locale si nécessaire
- Tester le questionnaire en-dehors de la zone du projet
- Recruter et former des recenseurs
- Planifier les aspects logistiques de l'enquête (transport, hébergement, etc.)
- Concevoir un format de traitement des données
- Superviser les recenseurs lors de l'enquête

- Vérifier les données sur le terrain le jour même de leur collecte ou dans les 24 heures qui suivent pour avoir l'opportunité de revenir pour clarifier des réponses ou les écarter comme étant non fiables
- Refaire une enquête auprès des ménages écartés
- Nettoyer et traiter les données
- Analyser les données, y compris statistiquement si nécessaire
- Rédiger une version préliminaire du rapport et l'envoyer aux informateurs clés pour commentaires
- Présenter les résultats à la communauté sous une forme appropriée et obtenir leurs réactions (« confirmation sur le terrain » des résultats)
- Rédiger et présenter le rapport final.

Principales sources : Angelsen et al. 2011 ; TRANSLINKS 2007 ; expérience de l'auteur.

Encadré 4 : Cartographie participative

La cartographie participative est le meilleur moyen de clarifier la couverture géographique des droits coutumiers. Des technologies géomatiques, comme le GPS, permettent aux membres des communautés de cartographier leurs terres, leurs limites et les utilisations de terre, de manière relativement peu coûteuse et rapide. Ces cartes peuvent aussi servir plus tard pour s'assurer que les règles établies sont bien respectées. Les directives pour de meilleures pratiques en matière de cartographie participative, basées sur l'expérience, montrent que :

- Les cartes doivent être établies avec l'accord entier et sous le contrôle des communautés
- Les membres des communautés, y compris les personnes âgées, les femmes (qui utilisent les ressources de manière souvent différente des hommes) et les jeunes doivent être impliqués à toutes les étapes y compris lors de l'analyse
- Les catégories et les termes employés par les communautés locales doivent être utilisés pour définir les modes d'utilisation et les caractéristiques des terres (types de végétation ou sites religieux par exemple)
- Lorsque deux groupes ethniques ou plus utilisent la même zone, les deux groupes doivent être impliqués ainsi que les communautés voisines pour la cartographie de territoires contigus ou ouverts
- Les membres des communautés et les groupes voisins doivent vérifier la version provisoire des cartes pour une révision potentielle avant leur utilisation pour les négociations avec FPIC
- Les cartes doivent être conservées soigneusement et de manière sécurisée pour éviter toute falsification.

Sources : Colchester (2010) et Cronkleton et al. (2010).

L'importance de la séquence, de la triangulation et de la validation

La séquence des méthodes de collecte de données est très importante. L'expérience montre qu'il vaut mieux utiliser les méthodes participatives dans la phase de recherche exploratoire. L'Encadré 5 présente par exemple les méthodes proposées dans la méthodologie Social Carbon (SCM) pour décrire les « conditions initiales ». Les connaissances acquises grâce aux méthodes participatives permettent d'améliorer les méthodes de recherche lors de l'analyse plus ciblée ou spécifique, par exemple en contribuant à la conception de questionnaires courts et ciblés à l'intention des ménages.

Encadré 5 : Méthodes de collecte de données proposée dans « l'évaluation du point zéro » de la méthodologie Social Carbon

Il est conseillé aux projets souhaitant être qualifiés par le Standard Social Carbon d'utiliser plusieurs méthodes de recherche participative pour l'évaluation du « point zéro » ou conditions initiales :

- « L'analyse des tendances » : les participants sont priés de parler des principaux changements depuis leur arrivée au sein de la communauté, et de donner leur opinion sur l'évolution de ces aspects sur les 10 prochaines années.
- Entretiens individuels et dessins, y compris par les enfants, indiquant à quoi ressemblera la communauté dans 10 ans.
- Entrevues semi structurées avec des informateurs clés sur les six types de ressources selon Social Carbon (voir **Section 6.3**). Il s'agit de donner une note de 1 à 6 aux ressources, du niveau le plus bas au niveau le plus haut de disponibilité/ accès/ conflits, etc. en fonction du problème lié à la ressources. Par exemple, pour « conflits communautaires » (dans la catégorie « ressources sociales »), la notation serait :
 - 1 = les conflits au sein de la communauté sont insolubles
 - 2 = les conflits existent et peuvent être insolubles
 - 3 = Quelques conflits internes insolubles existent
 - 4 = Les conflits internes peuvent être résolus
 - 5 = Quelques conflits internes existent
 - 6 = Il n'y a aucun conflit interne ou aucun conflit que le groupe ne peut résoudre
- Ce système de notation peut servir à l'ébauche d'un diagramme en toile d'araignée ou en radar pour noter les autres ressources.

Source : Directives de la méthodologie Social Carbon :

http://www.socialcarbon.org/Guidelines/Files/socialcarbon_guidelines_en.pdf.

Une « triangulation » à l'aide de différentes méthodes de collecte de données est toujours une bonne pratique. Une méthode unique de collecte de données ou de recherche peut être une source d'erreurs, par exemple à cause d'une distorsion non identifiée. Deux méthodes de recherche peuvent parfois donner des résultats très différents. Dans ce cas, une troisième méthode peut s'avérer nécessaire.

La communication des résultats de recherche aux communautés et la validation forment une partie essentielle de tout processus de collecte et d'analyse des données, en donnant un sentiment d'appropriation ou d'engagement aux parties prenantes principales ou locales et en permettant de confirmer les résultats sur le terrain. Ce processus doit être itératif, avec une ou plusieurs sessions de retour d'informations avant le départ de l'équipe de recherche (par exemple, pour vérifier les hypothèses ou les relations clés) suivies d'une vérification finale une fois l'analyse des données achevée.

3.2 Principales sources et directives supplémentaires

Schreckenberget al. (2010) présentent et examinent la différenciation et d'autres questions clés :
http://www.careclimatechange.org/files/reports/SAPA_IIED_Social_Assessment.pdf

Pour les enquêtes auprès des ménages :

TransLinks (2007) présente des directives générales utiles :
http://rmportal.net/library/content/translinks/LivelihoodSurveys_Manual_WCS_2007.pdf/view

Angelsen et al. (2011) fournissent des directives détaillées sur l'utilisation des enquêtes auprès des ménages sur la base du travail du Réseau Pauvreté Environnement (PEN) du CIFOR

Pour les méthodes de recherche participative :

Catley et al. (2008) présentent une série de méthodes « d'évaluation d'impacts participative »
<http://wikis.uit.tufts.edu/conference/display/FIC/Participatory+Impact+Assessment>

La « Boîte à outils pauvreté/forêts » (PROFOR, 2008) comprend plusieurs méthodes :
<http://www.profor.info/profor/node/103>

Pretty et al. (1996) constituent la source la plus complète sur les outils « d'apprentissage et d'action participatifs (PLA) » : http://books.google.com/books?id=uu-BPsudVogC&pg=PA152&source=gbs_selected_pages&cad=3#v=onepage&q&f=false

Evans et al. (2006a) récapitulent quelques méthodes majeures :
http://www.cifor.cgiar.org/publications/pdf_files/Books/BKristen0601.pdf

4. Analyse des parties prenantes

4.1 Introduction

L'analyse des parties prenantes est l'un des outils clés de l'EISB. L'identification des groupes et des sous-groupes de parties prenantes, de leurs intérêts et de leurs interactions avec d'autres groupes de parties prenantes et leurs réactions probables aux interventions du projet ou aux pressions externes sont des éléments cruciaux. Cette analyse est importante pour l'étude des conditions initiales (Étape 1 de l'EISB) et de fait, pour toutes les principales étapes de l'EISB. Bien identifier et analyser les parties prenantes permet également de renforcer le processus de conception participative et de consultation. Si les parties prenantes ne sont pas correctement cernées, les projets risquent de se lancer dans des activités peu judicieuses et d'effectuer un suivi peu pertinent. Il est donc essentiel de bien analyser les parties prenantes.

4.2 Description de la méthode

Les étapes suivantes sont adaptées de CARE (2002) et de PROFOR (2008) :

1. Effectuer un exercice de réflexion collective avec les informateurs clés ou les groupes thématiques pour établir la liste des parties prenantes et les répartir en catégories

L'exercice de réflexion collective démarre par l'établissement d'une liste de tous les groupes ou personnes qui peuvent avoir une influence sur le projet ou qui peuvent en ressentir un impact. Les discussions doivent porter notamment sur la nature des impacts de la situation actuelle sur les individus et les groupes, et les impacts potentiels d'un projet de carbone lié à l'utilisation des terres. Les parties prenantes vivant en-dehors de la zone du projet mais qui peuvent ressentir des effets indirects, doivent être prises en considération.

Différentes manières existent pour répartir les parties prenantes en catégories. Il s'agit de choisir les catégories les plus logiques pour le contexte du projet. Les catégories potentielles, y compris de sous-groupe comprennent :¹

- Les groupes selon leur richesse ou leur bien-être définis à partir d'un exercice participatif de classement (voir ci-dessous)
- Les femmes en tant que groupe distinctif de parties prenantes : négliger les différences de rôles et d'intérêts en fonction du genre peut aggraver les inégalités hommes/femmes (voir Encadré 6)
- Les groupes de parties prenantes selon leurs moyens de subsistance (par exemple, charbonniers, chasseurs pour la viande de brosse, récoltants de PFNL, etc.)
- Les parties prenantes selon le statut foncier et/ou la possession de terres
- Différents groupes ethniques
- Les chefs locaux
- Les organisations locales ou communautaires
- Les ONG
- Les autorités locales
- Les autorités provinciales ou régionales

¹ Les groupes identifiés dans cette liste se recourent de manière intentionnelle.

- Les autorités nationales
- Les individus influents ou puissants issus d'un des groupes ci-dessus
- Les parties prenantes internes ou externes

Encadré 6 : Le genre compte : Distinguer les femmes en tant que parties prenantes

Hommes et femmes ont souvent des rôles et des intérêts très différents dans la gestion des ressources naturelles et peuvent apporter des capacités et des connaissances complémentaires. Si les rôles varient d'une culture à l'autre, les hommes interviennent souvent dans l'exploitation du bois ou la récolte commerciale des PFNL tandis que les femmes sont plus présentes dans la plantation, la protection ou les soins aux semis et aux petits arbres, ainsi que dans les vergers et les terres publiques. En général, les femmes sont plus impliquées dans les activités de subsistance mais dans certaines cultures, elles interviennent aussi dans la commercialisation des PFNL et d'autres produits qu'elles cultivent ou ramassent.

Hommes et femmes ont différents niveaux d'influence, de pouvoir et de contrôle sur les terres et les ressources naturelles. Les femmes ont souvent des droits *de jure* limités aux terres mais peuvent représenter des utilisateurs *de facto* importants des ressources. Cette situation peut créer des conflits entre les parties prenantes qu'il faut cerner.

Considérer les femmes comme un groupe distinct de parties prenantes peut renforcer le niveau global de participation en raison d'une plus grande implication et d'un plus fort engagement des femmes (et probablement des enfants). Il est aussi avéré que lorsque les femmes perçoivent des revenus, le niveau de bien-être peut s'améliorer : l'équité des genres peut être essentielle pour les impacts plus globaux sur la pauvreté et l'équité.

Il convient de mentionner ici une recherche faite en Inde et au Népal qui montre que les groupes de gestion forestière comptant un pourcentage plus important de femmes dans leur comité exécutif ont réussi à améliorer davantage l'état des forêts.

Sources : Principalement basé sur Agarwal 2009 et 2010.

2. Classer les parties prenantes locales ou communautaires en fonction de la richesse ou du bien-être

Compte tenu de l'importance de l'équité pour l'EISB, il est conseillé de procéder à un classement selon la richesse ou le bien-être. La tendance dans la majorité des types de projets a été souvent une « capture par l'élite » où les plus pauvres ont été les perdants, comme cela a été le cas pour la plupart des expériences de foresterie communautaire (McDermott & Schreckenber, 2009). Un exercice de classement selon la richesse permettra de mieux cerner les perceptions locales sur le bien-être et la pauvreté et peut aussi produire un cadre d'échantillonnage utile pour les enquêtes auprès des ménages. Comme décrit dans PROFOR (2008), ce type d'exercice comprend les étapes suivantes :

- Réaliser un exercice de cartographie de la communauté pour identifier et établir une liste de tous les ménages
- Écrire le nom de tous les chefs de famille sur des fiches à raison d'un nom par fiche
- Consulter les informateurs clés et les groupes thématiques à propos des catégories de pauvreté ou de bien-être. Dans le cas du Projet suisse/népalais de foresterie communautaire (PROFOR, 2008), six catégories de richesse ont été déterminées : apte, pauvre en progrès, pauvre pouvant faire face, pauvre en déclin, extrêmement pauvre et pauvre inapte. Dans d'autres études, le nombre de mois de

réserve alimentaire d'un ménage est un « numéraire » commun de la richesse (note : cette étape doit être réalisée en premier)

- Sélectionner des informateurs clés « représentatifs », respectés et bien informés, y compris des femmes
- Demander aux informateurs clés de répartir les fiches (ménages) dans les catégories de richesse ou de bien-être.

La matrice « Qui compte le plus ? » (Colfer, 1999) décrite dans l'Encadré 7 est une autre approche d'évaluation du bien-être et de détermination de l'équité des groupes de parties prenantes. L'Inventaire des besoins fondamentaux (BNS) décrit dans la Section 8 est une autre approche.

Encadré 7 : La Matrice « Qui compte le plus ? »

La matrice « Qui compte le plus ? » est dérivée des « Critères et indicateurs » du processus de gestion forestière durable du CIFOR. Il s'agit de classer les groupes de parties prenantes en fonction de sept dimensions de bien-être ou d'importance :

- Proximité à la forêt
- Droits préexistants
- Dépendance sur la forêt
- Niveau de pauvreté
- Savoir local ou autochtone
- Intégration forêt/culture (c'est-à-dire l'importance culturelle de la forêt)
- Déficit de pouvoir du groupe de parties prenantes par rapport à d'autres parties prenantes.

Certaines dimensions, telles que les droits préexistants, le niveau de pauvreté et le déficit de pouvoir de chaque groupe de parties prenantes, demandent une recherche approfondie. Une note est ensuite attribuée à chaque groupe de parties prenantes en fonction du degré d'application de la dimension, selon le système simple de notation suivant :

1 = élevé

2 = moyen

3 = faible

var = variable

Les notes sont additionnées (sauf les cas de réponse « variable ») et une moyenne estimée pour les sept dimensions (par exemple 1.9). Dans les études de cas appliquant cette méthode, 2 était la note seuil ; en d'autres termes, les groupes de parties prenantes obtenant une moyenne inférieure à 2 étaient perçus comme des parties prenantes importantes du point de vue de l'équité tandis que ceux obtenant une note supérieure à 2 sont considérées moins importantes.

Source : Colfer, 1999.

Un défi majeur des exercices de classement de la richesse est de déterminer le niveau adéquat de désagrégation des parties prenantes locales : plus le nombre de groupes ou de sous-groupes de parties prenantes est élevé, plus la collecte et l'analyse des données sont complexes et chères.

3. Analyser chaque groupe de parties prenantes en fonction de leurs intérêts, de leur motivation à participer et de leurs relations avec les autres parties prenantes

Le Tableau 5 peut servir à récapituler ces informations. Les diagrammes de Venn sont également utiles pour analyser les relations entre les parties prenantes comme le montre l'exemple du Graphique 5.

Tableau 5 : Matrice de l'analyse des parties prenantes

| Parties prenantes ou groupe de parties prenantes | Intérêts dans le projet | Effet du projet sur leur(s) intérêt(s) | Capacité et motivation à participer | Relation avec les autres parties prenantes (Partenariat/Conflit) ? |
|--|-------------------------|--|-------------------------------------|--|
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

Source : CARE, 2002.

4. Analyser le niveau d'influence et d'importance de chaque groupe potentiel de parties prenantes

L'*influence* désigne l'étendue du pouvoir des parties prenantes ou du groupe de parties prenantes sur le projet, et leur capacité à faciliter ou à freiner les interventions du projet. L'*importance* mesure à quel point l'atteinte des objectifs du projet dépend de l'implication d'une partie prenante donnée. Les parties prenantes ayant un niveau élevé d'influence et d'importance doivent être considérées comme des partenaires potentiels du projet. Le Tableau 6 peut servir à évaluer l'influence et l'importance relatives de chaque groupe de parties prenantes. Il est parfois difficile de distinguer l'influence de l'importance ; les deux dimensions peuvent par conséquent être combinées.

Tableau 6 : Influence et importance relatives des principales parties prenantes

| Influence du groupe de parties prenantes | Importance de la partie prenante pour les résultats du projet | | | | |
|--|---|--------|---------|------------|----------|
| | Indéterminée | Faible | Modérée | Importante | Critique |
| Faible | | | | | |
| Modérée | | | | | |
| Importante | | | | | |
| Très influente | | | | | |

Source : CARE, 2002.

Utiliser un diagramme de Venn tel qu'expliqué dans l'Encadré 8 est une autre approche. Le Graphique 5 montre un exemple de diagramme de Venn basé sur un exemple hypothétique d'une communauté autochtone avec un plan de gestion forestière et une tentative d'assurer la viabilité à long terme de la gestion forestière commerciale légale dans la région.

Encadré 8 : Utilisation des diagrammes de Venn pour l'analyse des parties prenantes

Les participants doivent premièrement découper des cercles en trois tailles (au moins deux séries de cercles à l'aide de fiches de différentes couleurs). Une couleur représentera les « parties prenantes internes » et l'autre « les parties prenantes externes ». Pour chaque « partie prenante externe », les participants doivent déterminer l'importance de leur implication dans le projet et choisir la taille de cercle correspondante :

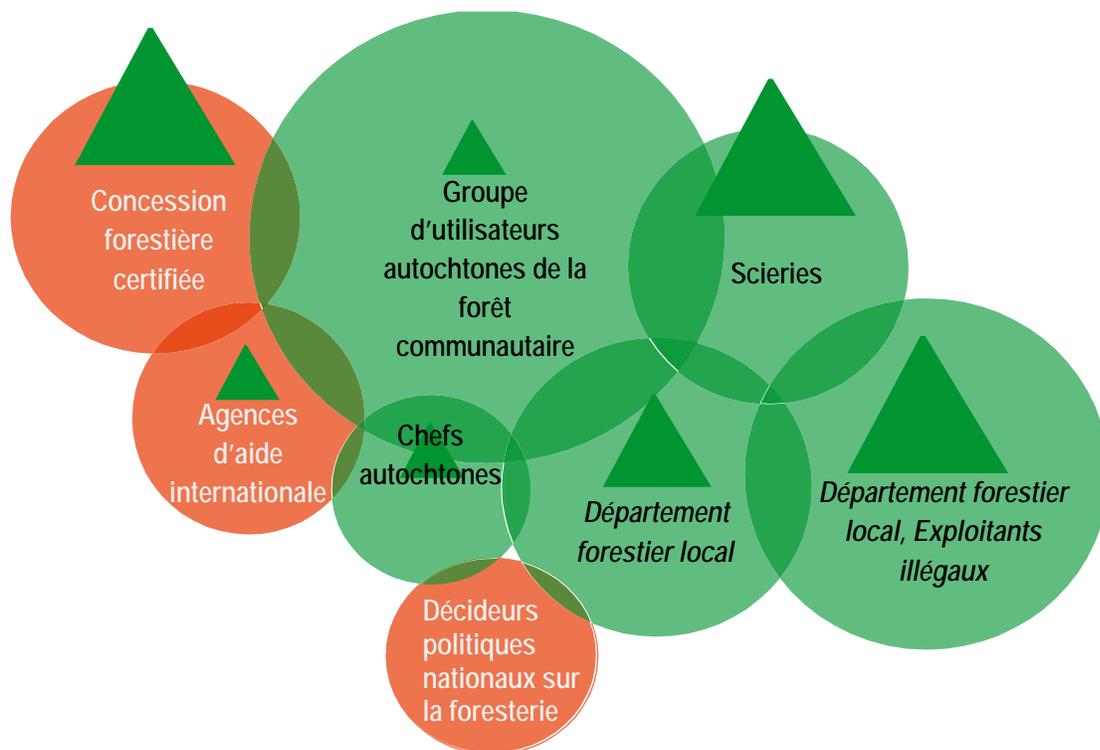
- Peu importante = petit cercle
- Assez importante = cercle moyen
- Très importante = grand cercle

Le nom de la partie prenante ou du groupe de partie prenantes « externe » peut être écrit sur les cercles/fiches de taille appropriée. La démarche doit être répétée pour toutes les parties prenantes « internes » en utilisant les fiches de l'autre couleur. Une fois toutes les parties prenantes représentées, les cercles doivent être organisés et placés sur un tableau, en regroupant et en plaçant les cercles en fonction des relations entre les parties prenantes : plus la relation est proche, plus les cercles doivent être rapprochés sur le tableau.

La prochaine étape consiste à découper des triangles en trois tailles dans des fiches de couleur différente. Pour chaque partie prenante (groupe), un triangle de petite, de moyenne ou de grande taille doit être choisi pour représenter le degré d'influence de la partie prenante sur le projet. Le triangle est ensuite fixé au bord du cercle qui représente cette partie prenante. Une partie prenante ayant un petit « cercle d'importance » peut avoir un grand « triangle d'influence » et vice versa. L'intersection entre les cercles représente l'envergure de la relation entre les parties prenantes (voir le Graphique 5). Une fois le diagramme achevé, le groupe entier doit l'examiner et poursuivre la discussion sur l'importance et l'influence relatives de chaque partie prenante ou de chaque groupe de parties prenantes jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Source : Evans et al, 2006b.

Graphique 5 : Diagramme de Venn des parties prenantes dans un projet de foresterie communautaire



Source : Reproduit avec la permission d'Evans, K., Velarde, S.J., Prieto, R., Rao, S.N., Sertzen, S., Dávila, K., Cronkleton P. et de Jong, W. 2006. *Field guide to the Future: Four Ways for Communities to Think Ahead*. Bennett E. and Zurek M. (eds.). Nairobi: Center for International Forestry Research (CIFOR), ASB, World Agroforestry Centre. p.87: <http://www.asb.cgiar.org/ma/scenarios>.

4.3 Principales sources et directives supplémentaires

CARE (2002) : l'Annexe XIV présente des directives sur l'analyse des parties prenantes pour la conception d'un projet : http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/HLSA2002_meth.pdf

Colfer (1999) décrit la méthode « Qui Compte le plus ? » pour l'évaluation du bien-être humain : <http://www.cifor.cgiar.org/acm/methods/toolbox8.html>

PROFOR (2008) utilise l'approche de tri des fiches de l'ERP pour un classement selon la richesse : <http://www.profor.info/profor/node/103>

Evans et al (2006b) fournissent des directives sur les diagrammes de Venn : <http://www.asb.cgiar.org/ma/scenarios>

5. Analyse de scénario

5.1 Introduction

Les scénarios sont un récit de l'avenir. Ce sont des réponses créatives à la question «Et si...? ». Les scénarios encouragent les parties prenantes à envisager l'ensemble de changements potentiels futurs et leurs résultats et impacts probables. Il peut être utile de comparer l'élaboration d'un scénario à celle d'un film (Encadré 9). L'analyse de scénario sert principalement aux Étapes 2, 3 et 4 de l'EISB. Elle contribue à édifier le scénario « sans projet » et la théorie du changement du projet et à envisager les impacts négatifs potentiels.

Encadré 9 : A quoi tient la réussite d'un scénario ?

Un film a des acteurs, de l'action, des scènes, des conflits, de la comédie, du drame et se terminent bien ou mal. Un scénario doit avoir les mêmes éléments qu'un bon film. Les participants sont encouragés à utiliser leur imagination pour réfléchir à ce qui peut se passer dans la communauté, par exemple en imaginant des histoires peu probables mais plausibles. Si les histoires sont monotones et prévisibles, les participants ne vont peut-être pas réfléchir au-delà de ce qui leur est familier. Les scénarios les plus réussis sont ceux établissant des comparaisons intéressantes entre deux histoires où plus, et incluant des histoires dépassant le cadre familier de la plupart des participants.

Source : Evans et al, 2006b.

5.2 Description de la méthode

Evans et al. (2006b) proposent six phases principales, dans un ordre flexible :

Phase 1 : Identifier les périodes historiques de changement et de renouveau

L'activité encourage les participants à examiner les changements même lorsque la situation apparaît assez stable. Une longue période d'une centaine voir d'un millier d'années peut être choisie (la plus longue période que le groupe peut cerner). À cet effet, il faut peut-être assembler plusieurs feuilles pour établir le chronogramme. Les participants doivent ensuite écrire ou dessiner les événements locaux les plus importants et identifier différentes « périodes » historiques et tendances. Les changements et les facteurs de changement sont discutés et identifiés. Il est souvent utile d'inviter un aîné de la communauté à diriger cette discussion.

Dans certaines communautés, les participants peuvent ne pas avoir l'habitude de réfléchir en termes de périodes historiques, ou alors les informations historiques sur cette région ne sont pas disponibles. Si c'est acceptable, des ressources externes (par exemple, des historiens de la région) peuvent être mis à contribution.

Phase 2 : Identifier les « questions focales »

Les questions focales constituent les principaux sujets ou préoccupations de l'exercice. Le scénario doit au final répondre à ces questions. Les questions à poser au groupe sont :

- Quelles sont vos principales préoccupations pour l'avenir sans le projet ?
- Quelles sont vos principales préoccupations ou questions avec le projet ?

Les participants peuvent réfléchir individuellement ou en groupe en notant les questions ou les préoccupations sur une fiche. Cette phase peut être effectuée en petits groupes et les résultats comparés ensuite en session

plénière. Lorsque les groupes ont réduit les questions à quelques questions clés ou focales, ces dernières doivent être notées sur une feuille qui est ensuite fixée au mur. Il faut mentionner fréquemment les questions focales pour ne pas s'écarter du sujet.

Phase 3 : Identifier les « moteurs »

Les moteurs sont les facteurs pouvant influencer l'avenir de la communauté. Il convient de se séparer en petits groupes pour réfléchir à ces moteurs. Les questions suivantes peuvent aider à démarrer les sessions de réflexion :

- Compte tenu des périodes historiques que nous avons identifiées, quels ont été, selon vous, les principaux moteurs à ces périodes ? Pensez-vous que ces moteurs continueront à être importants à l'avenir ?
- Quels sont les changements les plus importants dans votre communauté ? Quelles sont les causes de ces changements ?
- Quels éléments sont restés stables dans la communauté et quelles ont été les causes de leur stabilité ?
- Quels changements environnementaux (en particulier en ce qui concerne les forêts, les cours d'eau, les fleuves, les animaux, etc.) ont eu lieu et quelles ont été les causes de ces changements ?
- Comment les ressources naturelles sont-elles utilisées actuellement dans votre communauté ?
- Pensez-vous que cette situation va changer ? Pourquoi ?
- Comment s'effectue l'agriculture dans votre région ? La situation a-t-elle changé ?
- Quel a été l'impact des autorités sur votre village ?
- Quelle est l'interaction entre le village et les autorités ?
- Comment la majorité des gens ici gagnent leur vie ? Pensez-vous que la situation va changer ? Comment ?
- Pensez-vous que vos enfants seront différents de vous ? Pourquoi ?

Un facilitateur peut également suggérer un moteur que les participants ne semblent pas connaître mais doit faire attention à ne pas avoir une approche trop dirigiste.

Les moteurs doivent être classés en moteurs « certains » et « incertains ». Quelques moteurs ont une direction ou un résultat assez clairs tandis que d'autres ont une direction et des impacts peu évidents. Par exemple, le gouvernement peut être en train d'envisager la construction d'une nouvelle route dans la région mais il n'est pas certain que ce soit fait, et si elle est construite, quels seraient les effets sur la communauté. Il peut être aussi utile d'examiner quels moteurs constituent des « opportunités » ou des « menaces ». L'Encadré 10 présente des exemples de moteurs.

Encadré 10 : Moteurs pour une communauté de l'Amazonie bolivienne

Pour la plupart des familles de la partie nord de l'Amazonie bolivienne, la récolte de noix du Brésil est la seule source importante de revenus monétaires. Cependant, de nombreux aspects de la production et de la commercialisation des noix du Brésil échappent au contrôle des populations locales. Ainsi, le prix des noix du Brésil est fixé par les marchés internationaux et varie fortement d'année en année. Les transports dans la région sont peu développés et peu fiables en particulier pendant la saison des pluies lorsque les noix sont récoltées. Dans les exercices de scénario, les communautés ont déterminé que les deux moteurs les plus importants étaient le prix des noix du Brésil et la qualité des transports vers leur village. Si le prix des noix du Brésil était un moteur incertain, la qualité des transports était un moteur un peu plus certain.

Source : Evans et al., 2006b.

Phase 4 : Définir les points de départ du scénario

Cette étape établit les premières phrases du scénario. Chaque scénario a un point de départ différent. Cinq options principales existent pour l'établir :

Option 1. Le groupe choisit plusieurs moteurs incertains. Pour chaque moteur incertain, le groupe imagine plusieurs situations futures possibles. Les scénarios se déroulent à partir des différences de trajectoire. Les participants peuvent ensuite introduire dans le scénario d'autres moteurs plus certains, tels que la croissance démographique, pour voir ce qui va se passer.

Option 2. Deux moteurs sont choisis et arrangés dans une matrice simple à deux colonnes et deux lignes. Nous pouvons ainsi définir les points de départ de quatre scénarios possibles (exemple dans le Tableau 7). Dans le scénario A, le point de départ serait : « Que se passerait-il si le prix des noix du Brésil baissait et les transports vers le village se dégradait ? ».

Tableau 7 : Matrice de définition des points de départ pour l'analyse de scénario

| | Baisse du prix des noix du Brésil | Hausse du prix des noix du Brésil |
|-----------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| Dégradation des transports | Scenario A | Scenario B |
| Amélioration des transports | Scenario C | Scenario D |

Source : Evans et al., 2006b.

Option 3. Lorsqu'il y a plus de deux moteurs, les combinaisons possibles peuvent être utilisées pour établir différents points de départ.

Option 4. Un exercice de visualisation peut servir à définir l'avenir idéal de la communauté. Le groupe doit indiquer ce qui doit se passer pour parvenir à cet avenir idéal. Le groupe peut aussi dire ce qui peut empêcher cet avenir idéal et/ou imaginer des histoires futures plausibles divergeant de l'avenir idéal.

Option 5. Les réponses aux questions focales (Phase 2) peuvent être utilisées.

Phase 5 : Développer le récit

Dans la phase suivante, les participants utilisent les points de départ (Phase 4) pour développer des récits ou des histoires cohérentes et plausibles. Les participants peuvent être répartis en groupes de 4 à 6 personnes avec un facilitateur par groupe. Chaque groupe reçoit une série différente de points de départ. Pour démarrer, plusieurs questions peuvent être posées :

- Que se passerait-il si ... insérez le point de départ du scénario (par exemple, le prix des noix du Brésil baissait et les transports se dégradait) ? Et ensuite ?
- Que se passerait-il ensuite ?
- Quelles en seraient les conséquences ?
- Comment réagiraient les gens ?
- Que feraient-elles ensuite ?
- Qui pousserait pour un tel changement ?

Les questions peuvent continuer pour approfondir l'histoire. Un calendrier peut être utile pour élaborer les scénarios : les participants doivent réfléchir à ce qui va se passer à chaque moment précis. Chaque groupe doit développer au moins deux scénarios pour stimuler leur réflexion sur les différents résultats ou impacts.

Le facilitateur doit souligner toute incohérence et demander aux participants de la rectifier. Il est important que l'histoire inclue toute la série de personnages et les autres moteurs identifiés. Lorsque la discussion s'éloigne de l'essentiel, le facilitateur doit la recentrer. Une bonne façon de surmonter les obstacles consiste à demander aux petits groupes de finaliser les grandes lignes de trois à quatre histoires en moins de 45 minutes. Ce processus peut être répété, en intercalant des discussions en grand groupe, pour développer en détail les histoires.

Une fois que le groupe est parvenu à la fin logique de l'histoire, un membre du groupe doit la lire au reste du groupe pour révision et rectification. Finalement, il est essentiel d'avoir un preneur de notes (autre que le facilitateur) lors du développement du scénario.

5.3 Principales sources et directives supplémentaires

Evans et al. (2006b) présentent une description détaillée de l'analyse de scénario :

<http://www.asb.cgiar.org/PDFwebdocs/Evans-et-al-2006-Field-guide-to-the-future.pdf>

Wollenberg et al. (2000) décrivent des variations de l'analyse de scénario, notamment les « scénarios de projection » et « les scénarios alternatifs » : <http://www.cifor.cgiar.org/acm/methods/fs.html>

6. Le Cadre de modes de vie durables

6.1 Introduction

Un examen des publications (Richards 2008) a montré que trois cadres ou approches à l'EIS sont largement utilisés, notamment dans les secteurs de l'environnement et du développement rural : l'approche de la « théorie du changement », les méthodes expérimentales ou quasi expérimentales (connues aussi sous le nom de « méthodes d'appariement ») et le Cadre de modes de vie durables (SLF selon l'acronyme anglais). Parmi ces trois méthodes, l'approche de la théorie du changement et les méthodes d'appariement ont été suffisamment décrites dans les Sections 2.2 et 2.3 de la première partie du Manuel d'EISB.

Le SLF est une alternative à l'approche de la théorie du changement de l'Étape 3 de l'EISB en tant que cadre d'évaluation pour identifier les impacts négatifs potentiels (Étape 4 de l'EISB) et les indicateurs (Étape 5 de l'EISB) à condition d'être associé à un moyen de déterminer l'attribution. Le SLF doit ainsi être combiné à une méthode d'appariement ou à une méthode participative d'évaluation d'impacts (Section 7). Il peut aussi être associé à l'approche de la théorie du changement.

6.2 Le Cadre de base de modes de vie durables (SLF)

Le SLF est une approche reconnue de sélection des indicateurs dans les projets de développement rural et a aussi été largement utilisée dans le secteur des ressources naturelles. Les indicateurs tirés de cette approche sont basés sur une série de « capitaux » liés à la durabilité des moyens de subsistance et des systèmes biologiques. Le SLF de base définit cinq principaux « capitaux »¹ à la base des choix de subsistance :

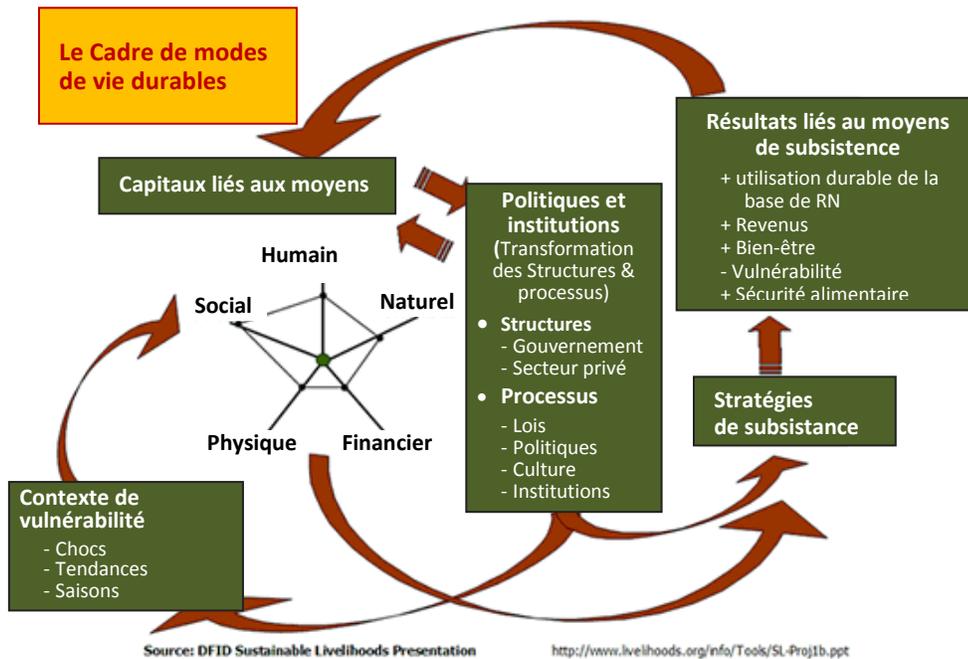
- Le capital humain par exemple l'éducation, les qualifications formelles et informelles, les compétences de direction, la santé
- Le capital naturel par exemple les ressources naturelles telles que les terres arables et les pâturages, les forêts et les produits forestiers non ligneux (PFNL), la faune sauvage et les ressources en eau
- Le capital physique par exemple le logement, les infrastructures routières ou de transport, les bâtiments, les systèmes d'irrigation et les actifs de production tels que les semences, les outils, le bétail, le matériel de pêche et les autres équipements agricoles ou de transformation
- Le capital financier par exemple les revenus et les versements monétaires, le crédit, l'épargne monétaire et en nature
- Le capital social par exemple les institutions formelles et informelles (y compris les marchés), les associations (les groupes d'utilisateurs d'eau, les coopératives d'épargne et de crédit par exemple), les familles élargies et les mécanismes locaux de soutien mutuel.

L'approche du SLF doit également impliquer une analyse de la dynamique entre les capitaux, le « contexte de vulnérabilité » et le cadre politique, juridique et institutionnel. Cette dynamique détermine la durabilité des modes de vie² et les résultats en termes de pauvreté comme le montre le Graphique 6.

¹ Certaines variations du SLF rajoutent le « capital politique » aux cinq capitaux.

² Un mode de vie est considéré durable lorsque « il permet d'affronter et de récupérer des tensions et des chocs et maintenir ou renforcer ses capacités et atouts aujourd'hui et à l'avenir, sans éroder la base de ressources naturelles » (Chambers et Conway 1992).

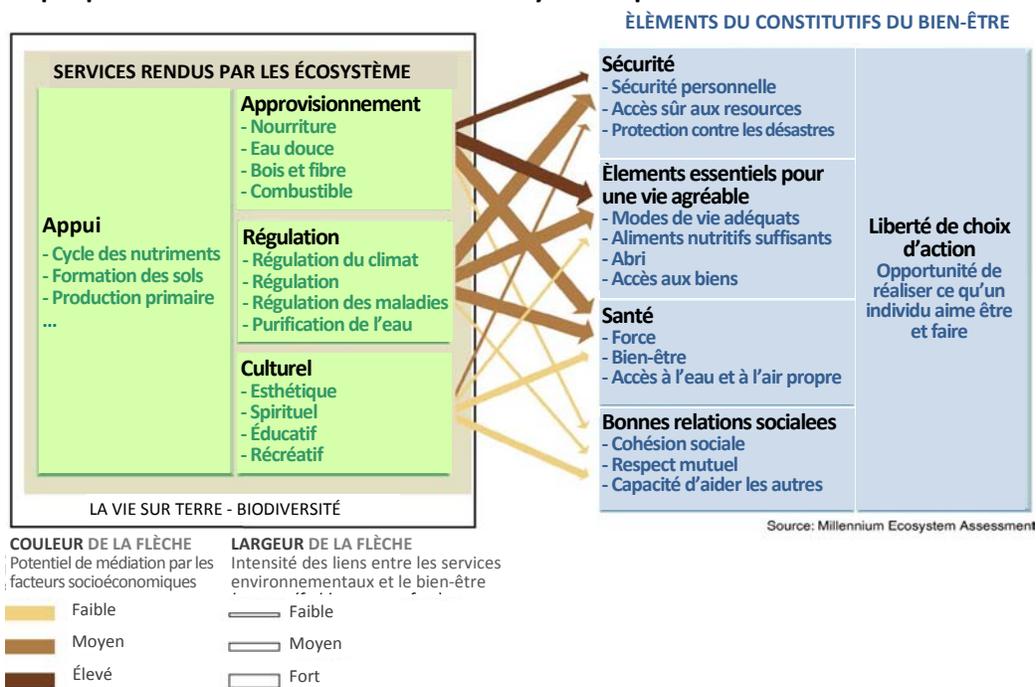
Graphique 6 : Diagramme du Cadre de modes de vie durables



Source : <http://www.chronicpoverty.org/uploads/assets/files/DFIDSLFrameworkdigram.doc>.

Des variations du SLF intègrent des éléments d’approches basées sur les droits, par exemple le « Cadre d’opportunités » de la Banque mondiale et les cadres analytiques de l’Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM). Le « Cadre d’opportunités » est basé sur les besoins des plus pauvres et insiste sur les concepts d’« opportunité », d’« autonomisation » et de « sécurité » (World Bank 2001). Dans le cadre de l’EM, le bien-être est défini comme ayant « de multiples éléments constitutifs, comme par exemple le tissu de base pour bien vivre, la liberté de choix et d’action, la santé, de bonnes relations sociales et la sécurité » (Évaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire 2005). Le Graphique 7 illustre également comment les services environnementaux, répartis en services d’appui, d’approvisionnement, de régulation et culturels peuvent être liés aux différents aspects du bien-être.

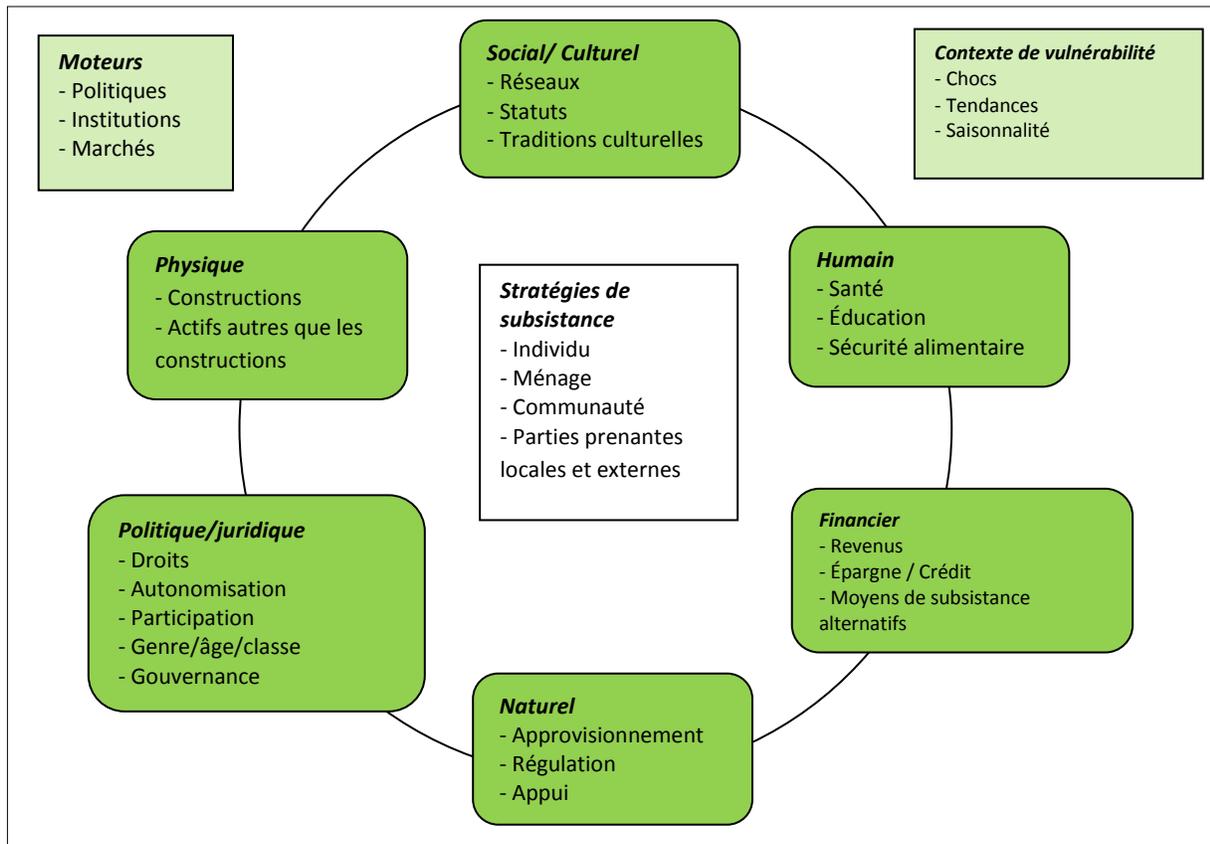
Graphique 7 : Le Cadre de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire



Source : <http://www.millenniumassessment.org/en/Framework.aspx>.

Un SLF modifié, qui peut être adapté aux projets de carbone liés à l'utilisation des terres, a été développé dans le cadre de l'initiative d'Évaluation sociale des aires protégées (SAPA) et décrit par Schreckenber *et al.* (2010). Ce cadre intègre des éléments des cadres de la Banque mondiale et de la FAO comme le montre le Graphique 8. Les indicateurs peuvent être définis à partir des catégories de capitaux mais il faut sans doute déterminer les priorités en raison des coûts.

Graphique 8 : Cadre de modes de vie durables modifié (Initiative SAPA)



Source : Reproduit avec la permission de Schreckenberg, K., Camargo, I., Withnall, K., Corrigan, C., Franks, P., Roe, D., Scherl, L.M. and Richardson, V. 2010. *Social Assessment of Conservation Areas: a review of rapid methodologies*. *Natural Resources Issues* no. 22, IIED, London.

6.3 La méthodologie Social Carbon (SCM)

Le SLF a été appliqué aux projets de carbone liés à l'utilisation des terres principalement à l'aide de la méthodologie Social Carbon (SCM). Cette méthodologie a été mise au point par l'Instituto Ecologico du Brésil en lien avec la validation pour le Standard Social Carbon (<http://www.socialcarbon.org/>). L'approche SCM inclut six capitaux ou « ressources » : ressources naturelles, financières, humaines, sociales, de carbone et de biodiversité. La méthodologie inclut les étapes suivantes (Social Carbon 2009) :

- Effectuer un diagnostic ou une « évaluation du point zéro » à l'aide de questionnaires, d'entrevues semi structurées avec des informateurs clés, des groupes thématiques et d'autres types de réunions. Cette étape permet de décrire tous les impacts sociaux, économiques et environnementaux possibles.
- Sélectionner des indicateurs à partir d'une liste d'indicateurs approuvés pour chaque type de ressource (voir la Section 9.1 pour la liste) ou demander un accord pour de « nouveaux indicateurs »¹

¹Les nouveaux indicateurs doivent être identifiés par des « organisations agréées » et soumises pour accord à l'équipe de Social Carbon (Social Carbon 2009).

- Effectuer un suivi des indicateurs en utilisant « l'évaluation du point zéro » comme référence et produire des rapports annuels ou périodiques de suivi
- Demander aux parties prenantes d'évaluer les performances du projet sur le temps à l'aide de diagrammes en toile d'araignée basés sur les mesures des indicateurs
- Se soumettre à une vérification périodique, de préférence annuelle, par une Entité de certification agréée. La vérification ne porte pas sur la performance absolue des indicateurs mais sur leur progrès continu. Il s'agit surtout d'éviter un déclin de la performance d'une « ressource » au cours des évaluations successives.

Au-delà des indicateurs agréés, il est conseillé aux promoteurs du projet de se concentrer sur la base de ressources, les revenus, le bien-être, la vulnérabilité et la sécurité alimentaire, y compris :

- Les aspirations de la communauté
- Les stratégies de survie adoptées
- Les vulnérabilités et les opportunités qui touchent les communautés (chocs, tendances, saisonnalité, pressions)
- Les impacts liés au genre
- La discrimination contre les personnes les moins éduquées, les femmes et les autres groupes
- Les influences d'autres projets, des politiques et des institutions nationales (afin de souligner les influences politiques et sociales sur lesquelles les partenariats peuvent peser).

6.4 La Méthode d'évaluation des résultats dans le paysage (LOAM)

La Méthode d'évaluation des résultats dans le paysage (LOAM d'après l'acronyme anglais) est une approche participative et pratique d'identification des indicateurs basés sur le SLF. Elle a été mise au point par le WWF en tant que cadre de conception et de suivi de projets de conservation de la biodiversité et de moyens de subsistance durables à l'échelle des paysages (Aldrich et Sayer 2007). Les étapes de la LOAM sont :

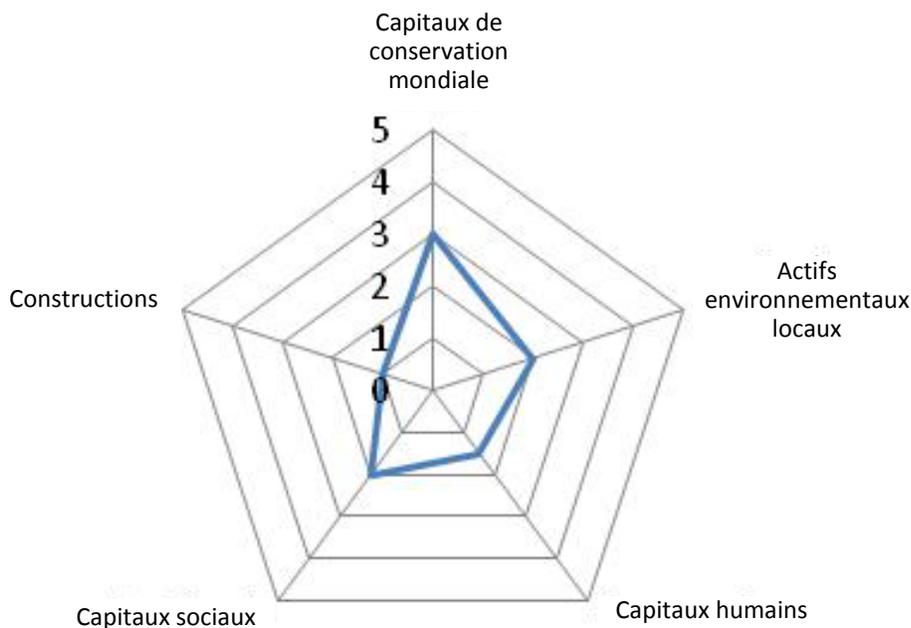
1. L'identification d'un petit groupe d'informateurs clés (par exemple 20) représentant toutes les parties ou parties prenantes ayant un intérêt dans le paysage et le projet.
2. Un exercice d'apprentissage et d'action participatifs avec le groupe de multiples parties prenantes. Lors des études de cas réalisées à ce jour, les méthodes spécifiques de recherche ont inclus l'analyse de scénario (examen du pire et du meilleur des cas), la cartographie participative et une analyse historique chronologique. Les méthodes de PLA incitent les participants à parler de leurs principaux problèmes ainsi que des stratégies possibles du projet pour les affronter.
3. Examiner les résultats possibles à l'échelle du paysage et « ce qui constitue un succès » pour les cinq types de capitaux du SLF ainsi que pour un autre capital dénommé « capital de conservation mondiale » portant sur les services rendus par les écosystèmes. Sur la base de ces discussions, des indicateurs de progrès sont définis pour chaque capital. Les indicateurs sont regroupés par type de capital sur une feuille Excel.
4. Sélectionner cinq indicateurs environ pour chaque type de capital comme dans le Tableau 8 qui montre un exemple d'indicateurs de LOAM et la notation des variables sociaux et de modes de vie identifiés pour un projet de Gestion forestière conjointe en Tanzanie. Pour chaque indicateur, un système de

notation de 1 à 5 est établi avec les parties prenantes. Par exemple, la notation établie pour la gestion des finances du village a été :

- 1 = Très mauvaise gestion
- 2 = Quelques capacités de gestion
- 3 = Niveau intermédiaire de gestion
- 4 = Bonne gestion
- 5 = Processus de gestion excellent et transparent.

5. Réaliser une évaluation de référence avec un groupe plus large de parties prenantes, noter les indicateurs (1-5) et établir un diagramme en toile d'araignée (Graphique 9). Superposer des diagrammes établis à différents moments permet de visualiser les progrès réalisés. Un diagramme étalé indique une meilleure situation qu'un diagramme resserré.

Graphique 9 : Diagramme en toile d'araignée ou en radar basée sur une analyse LOAM



Source : Reproduit avec la permission d'Aldrich, M. and Sayer, J. 2007. *In Practice – Landscape Outcomes Assessment Methodology "LOAM"*. WWF Forests for Life Programme.
<http://assets.panda.org/downloads/loaminpracticemay07.pdf>

Tableau 8 : Exemple d'indicateurs de subsistance de LOAM et approche de notation – Est des montagnes Usambara, Tanzanie

| Note | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
|--|-----------------------------------|--|--|---|--|
| CAPITAL NATUREL | | | | | |
| Réserves forestières villageoises | Aucun progrès | Discussion initiée au niveau du village | Approuvée par le village | Approuvée par le conseil du district | Plan de gestion mis en œuvre |
| Bandes ripariennes protégées | Aucune protection | Conscience du besoin | Un peu de protection | Protection à large échelle | Réhabilitation complète |
| Arbres dans les corridors | Aucun arbre | Discussion de plantation | Pépinières établies | Un peu de plantation | Plantation à grande échelle |
| Essences natives dans les corridors | Aucune essence native | Discussion de plantation | Pépinières établies | Un peu de plantation | Plantation à grande échelle |
| Renforcement/encouragement régénération nat. des corridors | Aucun renforcement | Un peu de renforcement | Renforcement | Renforcement important | Régénération naturelle à grande échelle |
| CAPITAL SOCIAL | | | | | |
| Comités villageois de RN | Non établis | Comité discuté | Comité établi | Comité actif | Comité efficace |
| Participation villageoise au niveau du paysage | Aucun réseau | Création de réseaux | Réseaux locaux efficaces | Création de réseaux à l'échelle du paysage | Réseaux à l'échelle du paysage efficaces |
| Gestion forestière conjointe | Aucune GFC | Initiation de discussions | GFC établie | Accord de GFC signé | GFC pleinement opérationnel |
| Reconnaissance des zones/frontières | Aucune reconnaissance | Quelques incertitudes | Un peu de progrès dans la reconnaissance | La plupart des frontières reconnues | Les frontières sont clairement reconnues |
| Gestion des finances du village | Très mauvaise gestion | Quelques capacités de gestion | Gestion intermédiaire | Bonne gestion | Processus de gestion excellent et transparent |
| CAPITAL HUMAIN | | | | | |
| Éducation (distance jusqu'à l'école primaire) | Aucun accès aux écoles | L'école est à plus d'une heure de marche | École en-dehors du village mais < 1 heure de marche | École dans le village mais mauvaises structures | Accès proche à une bonne école |
| Santé (par exemple dispensaires) | Aucun accès aux services de santé | Services de santé > 1 heure de marche | Services de santé < 1 heure de marche (mais pas dans le village) | Services de santé dans le village mais mauvaises structures | Accès proche à de bons services de santé |
| Niveau d'accès aux compétences | Aucun accès aux compétences | Accès limité aux compétences | Accès moyen aux compétences | Compétences/accès aux compétences supérieurs à la moyenne | Bon niveau de compétences et d'accès aux compétences |
| Situation de santé du village | Très au-dessous de la moyenne | Au-dessous de la moyenne | Moyenne | Au-dessus de la moyenne | Bonne santé |
| Implication dans les projets novateurs | Aucune implication | Un peu d'implication | Implication moyenne | Bonne implication | Implication considérable |

Source : Reproduit avec la permission d'Aldrich, M. and Sayer, J. 2007. In Practice – Landscape Outcomes Assessment Methodology "LOAM". WWF Forests for Life Programme. <http://assets.panda.org/downloads/loaminpracticemay07.pdf>.

6.5 Avantages et inconvénients de l'approche SLF

Le Tableau 9 présente les principaux avantages et inconvénients de l'approche SLF par rapport à d'autres méthodes d'évaluation d'impacts. Si le SLF a de grands mérites, son principal inconvénient réside dans son incapacité à déterminer l'attribution contrairement à l'approche de la théorie du changement et aux méthodes d'appariement. Le SLF doit être ainsi complété par l'une de ces dernières méthodes ou par des méthodes participatives indiquant l'attribution comme le décrit la Section 7.2.

Tableau 9 : Avantages et inconvénients du Cadre de modes de vie durables pour l'évaluation d'impacts

| Principaux avantages ou bénéfices | Principaux inconvénients ou limites |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaît la réalité complexe et les dynamiques des modes de vie ruraux • Largement utilisé et compris • Facilite l'identification participative des indicateurs • Meilleur que l'approche de la théorie du changement pour l'évaluation des effets négatifs ou inattendus • Bonne méthode pour les indicateurs qualitatifs ou de processus • Peut être adopté ou modifié selon le contexte du projet et ramené à un niveau adéquat de complexité • Bonne méthode pour la différenciation (genre, variation d'une année à l'autre, groupe de richesse, etc.) • Les indicateurs basés sur les critères de durabilité sont favorables à la permanence du carbone • Moins cher que les « méthodes d'appariement » • Moins demandeur d'expertise externe par rapport à d'autres approches. | <ul style="list-style-type: none"> • Ne prend pas en compte l'attribution • Se concentre plus sur les impacts liés à la durabilité et au bien-être que sur l'impact d'une stratégie ou d'une intervention spécifique • Moins utile par rapport à l'approche de la théorie du changement pour la conception du projet • Meilleur pour l'évaluation ex post qu'ex ante • Temps requis et coût de la collecte de données sur chaque type de capital, en particulier en cas d'approche détaillée • Le SLF se concentre sur la « réserve » de capitaux alors que le « flux » peut être plus important pour l'EISB • La dynamique complexe entre différents types de capitaux peut compliquer l'observation de tendances globales¹⁴ • Aucun mécanisme agréé pour intégrer les données d'une classe de capital à l'autre, rendant la comparaison difficile entre les projets (mais c'est le cas également pour l'approche de théorie du changement) • Le capital social peut être difficile à mesurer. |

¹⁴ Par exemple, les populations forestières peuvent réduire leur capital naturel en échange de capital financier, physique et social, par exemple en abattant des arbres et en vendant du bois pour financer des structures améliorées de stockage (capital physique). En conséquence, il est essentiel d'évaluer tous les capitaux et les dynamiques.

6.6 Principales sources et directives supplémentaires

Schreckenberget al. (2010) présentent le SLF dans le contexte de l'évaluation sociale des aires protégées :
http://www.careclimatechange.org/files/reports/SAPA_IIED_Social_Assessment.pdf

Aldrich et Sayer (2007) décrivent la réalisation d'une LOAM :
<http://assets.panda.org/downloads/loaminpracticemay07.pdf>

Pour la méthodologie Social Carbon, consultez :
http://www.socialcarbon.org/Guidelines/Files/socialcarbon_guidelines_en.pdf

7. Évaluation d'impacts participative (EIP)

7.1 Introduction

L'Évaluation d'impacts participative (EIP) est une extension des méthodes d'ERP et adapte, aux fins d'évaluation d'impacts, des outils participatifs bien connus, en particulier des méthodes de classement et de notation. Elle a été créée par le Centre international Feinstein (Catley *et al.* 2008) principalement pour évaluer les situations d'urgence humanitaire et les projets de subsistance en Afrique. L'approche est basée sur la reconnaissance de la « capacité des populations locales à identifier et à mesurer leurs propres indicateurs de changement » (Catley *et al.* 2008:9).

Une deuxième série de méthodes, quelque peu parallèle, appelée l'Évaluation participative quantitative (EPQ) a été développée en Inde, initialement pour le suivi des bénéfices environnementaux des projets sur les bassins versants (James *et al.* 2002). L'EPQ est une variation de l'EIP visant à cerner de manière quantitative les perceptions de changement ou les indicateurs qualitatifs.

Les méthodes d'EIP s'appliquent particulièrement à l'Étape 6 de l'EISB mais aussi à la plupart des autres étapes de l'EISB.

7.2 Description de la méthode

Aperçu de l'approche d'EIP

L'EIP a pour objectif de répondre à trois questions principales :

- Quels sont les changements au sein de la communauté depuis le démarrage du projet ?
- Lesquels de ces changements peuvent être attribués au projet ?
- Quelle différence ces changements ont-ils eue sur la vie des habitants ?

Huit principales phases sont suggérées pour l'approche d'EIP (Catley *et al.*, 2008) :

1. Définir les questions auxquelles il faut apporter des réponses

Les principaux problèmes et questions doivent être identifiés sur la base d'une compréhension claire de la logique et des objectifs du projet.

2. Définir les limites géographiques et temporelles du projet

Une cartographie participative et une chronologie historique sont recommandées pour cette phase.

3. Identifier les indicateurs d'impacts définis localement et les classer par ordre de priorité

L'EIP propose d'utiliser des indicateurs identifiés par les membres de la communauté car ces derniers ont leurs propres priorités d'amélioration de leur vie ainsi que leurs propres moyens de mesurer le changement. L'EIP suggère un processus simple de questions aux participants, par exemple : quels changements espérez-vous dans votre vie suite au projet ? Quels sont les changements qui sont déjà survenus suite au projet ? Des questions supplémentaires peuvent permettre de mieux cerner les changements.

4. Déterminer les méthodes à utiliser et les tester

Il s'agit des méthodes de collecte de données pour mesurer les indicateurs. Chaque méthode (présentée ci-dessous) a ses forces et ses faiblesses et certaines méthodes sont plus adaptées à certaines cultures. Plusieurs méthodes décrites ici produisent des mesures numériques – il faut souligner que les chiffres résultant des exercices de notation ne veulent rien dire sans justification, et que ces méthodes doivent donc être appliquées dans le cadre d'un processus d'entrevue semi structuré. Il faut également souligner l'importance de tester les méthodes (auprès de communautés qui ne font pas partie du projet).

5. Déterminer la méthode d'échantillonnage et la taille de l'échantillon

La méthode d'échantillonnage sera probablement un échantillonnage dirigé (par exemple, villages « typiques ») ou aléatoire. Il n'y a pas de réponse simple à la question de la taille de l'échantillon qui dépend du type et du nombre de questions et de méthodes utilisées. Dans la plupart des cas, l'essentiel est de cerner la tendance générale et on peut y arriver avec une taille d'échantillon raisonnable tant que les méthodes sont appliquées de manière systématique.

Sous l'approche d'EIP, l'analyse statistique est possible si le même outil est appliqué de manière systématique, en utilisant exactement les mêmes indicateurs, le même nombre de jetons, les mêmes supports visuels, les mêmes questions, etc. Même pour des données subjectives et des indicateurs qualitatifs, si les exercices sont répétés de manière identique et systématique, les résultats obtenus après 10 à 15 répétitions peuvent être considérés « rigoureux d'un point de vue scientifique » selon Catley *et al.* (2008: 47).

6. Évaluer l'attribution au projet

L'utilisation de méthodes participatives de classement et de notation pour évaluer l'attribution est discutée en détail ci-dessous. En général, il convient de tenter de distinguer les facteurs de causalité liés au projet et non liés au projet et de déterminer l'importance relative de ces facteurs pour expliquer un résultat ou un impact positif ou négatif identifié.

7. Trianguler

La triangulation est essentielle pour toutes les méthodes de collecte de données, y compris les approches participatives. Des données secondaires peuvent parfois être utilisées pour vérifier si les estimations sont à peu près justes. Une brève enquête auprès des ménages peut être par exemple organisée pour vérifier les résultats des méthodes participatives ou différentes méthodes participatives peuvent être utilisées pour la même estimation.

8. Restituer et vérifier les résultats auprès de la communauté

Il est essentiel d'examiner les résultats de l'analyse avec les communautés et d'autres parties prenantes. Il s'agit de la dernière occasion de confirmer les résultats sur le terrain. Ces discussions apportent généralement des éléments supplémentaires aux processus d'évaluation des résultats et des impacts du projet. Il est conseillé d'organiser les groupes par thème (par exemple par genre) pour obtenir des commentaires de qualité.

Description et exemples de méthodes d'EIP

Méthodes de notation pour l'attribution

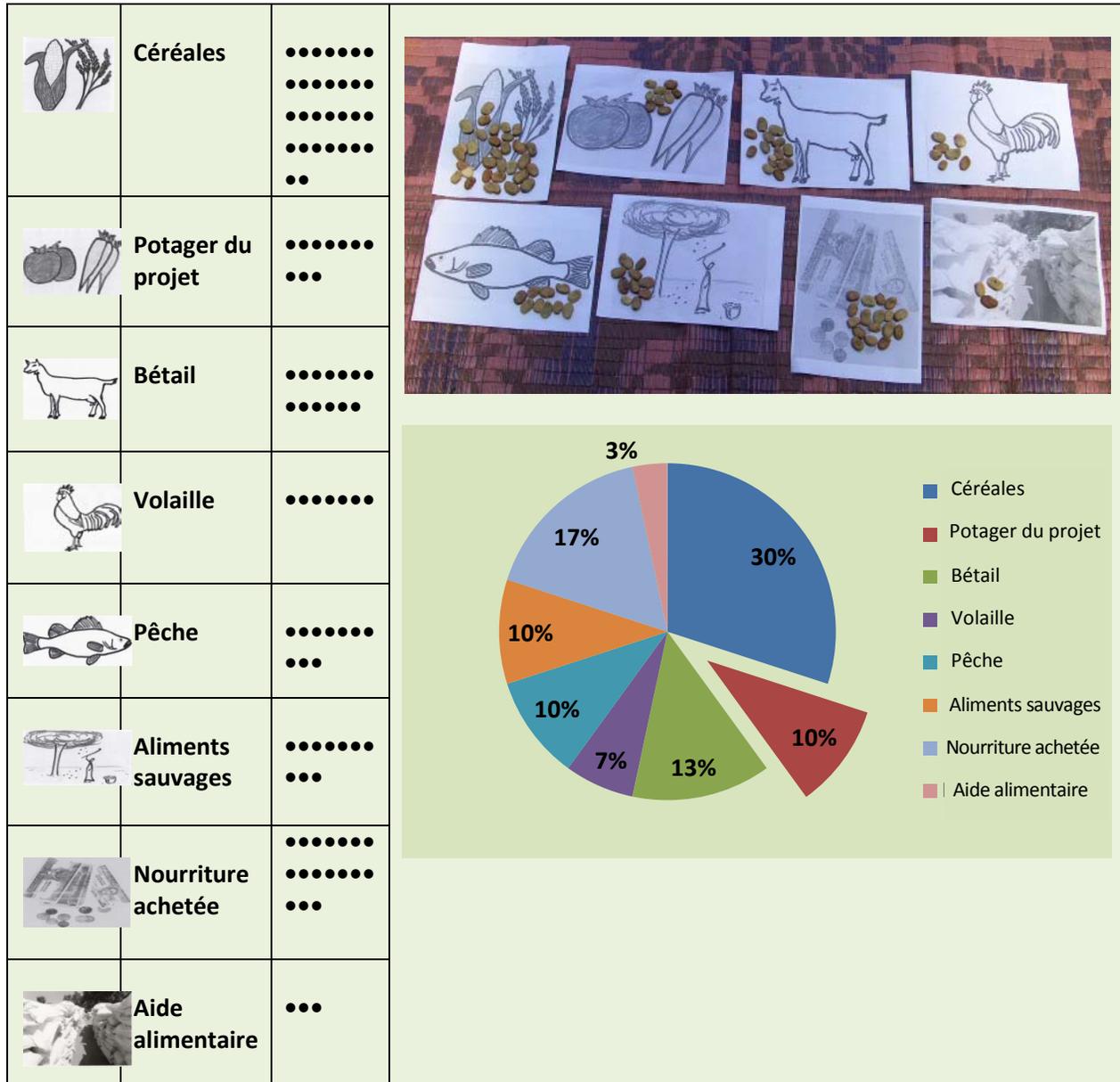
Une simple approche de détermination de l'attribution consiste à demander aux participants de la communauté de noter l'importance des facteurs de causalité possibles pour un impact ou un résultat donné. Connue aussi sous le nom de technique « d'empilement proportionnel », cette approche consiste à demander aux parties prenantes de placer des jetons (par exemple des graines ou des cailloux) sur chaque facteur de causalité possible (représenté autant que possible par une image ou un autre support visuel, dans l'idéal en utilisant du matériel local). Le Graphique 10 montre un exemple d'empilement proportionnel où les parties prenantes devaient noter l'importance de leurs sources de nourriture. Ce graphique montre également comment les résultats peuvent être présentés de façon commode par un diagramme à secteurs.

Avant de se lancer dans un empilement proportionnel des facteurs liés ou non au projet, il est important d'avoir une discussion sérieuse sur l'ensemble de facteurs explicatifs ou « variables indépendants ». Cette discussion peut être résumée sous forme d'un « diagramme de causalité » montrant tous les facteurs potentiels liés ou non au projet. Une image serait utile pour chaque facteur avec l'aide d'un artiste local, le cas échéant.

Les participants de la communauté doivent être répartis ensuite en groupes thématiques, par exemple hommes et femmes. Les membres de chaque groupe thématique peuvent ensuite répartir 20, 50 ou 100 cailloux ou graines entre les facteurs explicatifs potentiels (représentés par une image). Plus les jetons sont nombreux, plus l'exercice sera long. On peut utiliser moins de jetons s'il y a moins de variables. Les résultats peuvent ensuite être agrégés.

Le Tableau 10 montre par exemple la notation de six facteurs liés ou non au projet qui contribuent à un changement positif de la sécurité alimentaire suite à un projet de reprise agricole dans une région sortant d'un conflit. Il a été conclu que les facteurs liés au projet ont eu une contribution relative de 29% à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Graphique 10 : Exemple d'une notation en empilement proportionnel des sources de nourriture



Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens. Feinstein International Center, Medford.

Tableau 10 : Attribution selon le classement et la notation d'un projet de sécurité alimentaire

| Facteur | Facteur lié ou non au projet | Classement | Note |
|---|------------------------------|------------|------|
| Amélioration du régime des précipitations | Non lié au projet | 1 | 33 |
| Amélioration de la sécurité | Non lié au projet | 2 | 26 |
| Semences améliorées | Lié au projet | 3 | 19 |
| Service gouvernemental de vulgarisation | Non lié au projet | 4 | 12 |
| Fourniture d'engrais | Lié au projet | 5 | 8 |
| Fourniture d'outils | Lié au projet | 6 | 2 |

Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). *Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens*. Feinstein International Center, Medford.

La « méthode du compte final » est une autre approche. Il s'agit de demander à chaque individu d'indiquer les facteurs, qui selon lui, ont contribué au résultat ou à l'impact du projet. Une fois que la question a été posée à tout le monde, le nombre de fois où chaque cause potentielle a été mentionnée est additionné. Le Tableau 11 présente un exemple de la méthode du compte final sur la base de 74 réponses à la question ouverte : « Quels facteurs ont contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire après la sécheresse au Niger ? ». Cet exercice a été précédé d'un exercice de notation des sources de nourriture « avant et après le projet » (voire le Graphique 11), censé aider les participants à réfléchir aux causes.

Tableau 11 : Facteurs d'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages au Niger

| Facteurs | Facteur lié ou non au projet | Nb de réponses (n = 74) |
|---|------------------------------|-------------------------|
| Banques de céréales | Lié au projet | 68 |
| Meilleurs intrants | Lié au projet | 59 |
| Plus de revenus pour acheter de la nourriture | Lié au projet | 50 |
| Reconstitution du cheptel | Lié au projet | 46 |
| Production de légumes | Lié au projet | 38 |
| Aide alimentaire | Non lié au projet | 10 |
| Déclin des nuisibles et des maladies des cultures | Non lié au projet | 8 |
| Meilleur régime de précipitations | Non lié au projet | 5 |

Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). *Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens*. Feinstein International Center, Medford.

Un large échantillon est nécessaire à la fiabilité de la méthode du compte total. Les méthodes du compte total présentent l'avantage de ne pas prédéfinir des facteurs potentiels, entraînant moins de risque d'influence des réponses. En revanche, les réponses peuvent être biaisées vers des facteurs liés aux projets, en particulier si les participants savent que l'étude sert à analyser les impacts du projet. Des facteurs importants non liés au projet peuvent être omis. Comme pour toutes les méthodes participatives, il faut faire très attention à la distorsion des réponses. Comme les participants risquent de mentionner davantage les facteurs liés au projet si un membre du projet pose les questions, il vaut mieux faire appel à un tiers.

Notation « avant/après » y compris l'utilisation de « lignes de base nominales »

Une notation « avant /après » consiste à faire un empilement proportionnel de la situation « avant le projet » pour un variable ou un indicateur donné (par exemple, la valeur monétaire annuelle des produits forestiers avant le projet) et à demander aux informateurs ou au groupe thématique de rajouter ou d'enlever des jetons s'ils pensent que la valeur monétaire annuelle a augmenté ou baissé. Une notation avant/après peut aussi être utile lorsque le résultat ou l'impact s'exprime en termes de temps économisé par un ménage pour des activités clés, par exemple la collecte d'eau, de fourrage ou de bois de chauffe. Le Graphique 11 présente un exemple de notation « avant / après » pour un projet hypothétique de potager communautaire.

Un autre exemple de ligne de base nominale pour estimer l'évolution des revenus provient d'un projet de gestion d'un bassin versant en Inde (James, 2003). Dans ce cas, il a été demandé aux groupes thématiques d'estimer leurs revenus agricoles actuels par rapport à une ligne de base, avant le projet, représentée par 100 cailloux (Tableau 12). Si un groupe thématique considérait que les revenus avaient augmenté, des cailloux étaient rajoutés à la pile et vice versa. Chaque groupe thématique était encouragé à parvenir à une note consensuelle. La note devait ensuite être justifiée. Ces résultats ont été corroborés ensuite par une évaluation d'impacts complète de l'équité sociale et des moyens de subsistance, qui a conclu à une augmentation d'environ 50% des revenus agricoles dans les villages de l'échantillon (James et al., 2005).

Tableau 12 : Notation de l'évolution des revenus agricoles, projet de la vallée de Doon en Inde

| Village | Division | Notes de l'évolution des revenus agricoles | | |
|------------------------------|-----------|--|-------|--------------|
| | | Avant | Après | % changement |
| Tachchila | Dehradun | 100 | 150 | 50 |
| Majhara | Dehradun | 100 | 183 | 83 |
| Rainiwala | Dehradun | 100 | 200 | 100 |
| Hasanpur | Dehradun | 100 | 125 | 25 |
| Bhopalpani | Song | 100 | 150 | 50 |
| Bharwakatal | Song | 100 | 150 | 50 |
| Kalimati | Song | 100 | 130 | 30 |
| Marora | Song | 100 | 150 | 50 |
| Dudhai | Kalsi | 100 | 150 | 50 |
| Nahad | Kalsi | 100 | 125 | 25 |
| Singli | Kalsi | 100 | 110 | 10 |
| Sorna | Kalsi | 100 | 125 | 25 |
| Bawani | Rishikesh | 100 | 150 | 50 |
| Dagar | Rishikesh | 100 | 125 | 25 |
| Dour | Rishikesh | 100 | 130 | 30 |
| Koti May Chak | Rishikesh | 100 | 125 | 25 |
| % moyen du changement | | | | 42 |

Source: Reproduit avec la permission de James, A. 2003. *Quantified Participatory Assessment: Capturing Qualitative Information in Large-Scale Development Projects*. <http://www.solutionexchange-un.net.in/decn/cr/res03060802.pdf>.

Une approche un peu différente de la notation avant/après à l'aide de la méthode d'EPQ consiste à demander aux participants de noter une variable ou un indicateur sur une échelle de 1 à 100 mais sans ligne de base nominale. Dans l'exemple du Tableau 13, cette approche a servi à générer des notes d'évaluation ex post de l'efficacité des mesures d'un projet pour contrôler l'érosion des sols. Les villageois devaient indiquer sur une carte du village les zones d'érosion avant le projet et identifier les endroits où le projet s'est efforcé de réduire l'érosion. Pour chaque site de contrôle de l'érosion, ils devaient noter l'efficacité du projet sur une échelle de 0 (« l'érosion s'est poursuivie sans relâche ») à 100 (« l'érosion a été entièrement stoppée »). Les notes ont été discutées lors de réunions communautaires.

Tableau 13 : Notation du contrôle de l'érosion des sols dans le projet de la vallée de Doon en Inde

| Village | Division | Notes du contrôle de l'érosion | | | | | |
|---------------|-----------|--------------------------------|--------|--------|--------|--------|---------|
| | | Site 1 | Site 2 | Site 3 | Site 4 | Site 5 | Moyenne |
| Tachchila | Dehradun | 50 | 75 | 100 | 40 | | 66 |
| Majhara | Dehradun | 100 | 100 | 100 | 100 | | 100 |
| Rainiwala | Dehradun | 100 | | | | | 100 |
| Hasanpur | Dehradun | 25 | 100 | 100 | 100 | | 81 |
| Bhopalpani | Song | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Bharwakatal | Song | 50 | 25 | 75 | | | 50 |
| Kalimati | Song | 75 | | | | | 75 |
| Marora | Song | 50 | 75 | 50 | 100 | | 69 |
| Dudhai | Kalsi | 75 | 100 | 50 | | | 75 |
| Nahad | Kalsi | 50 | 25 | 75 | | | 50 |
| Singli | Kalsi | 80 | 100 | 100 | 40 | | 80 |
| Sorna | Kalsi | 100 | 100 | | | | 100 |
| Bawani | Rishikesh | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Dagar | Rishikesh | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Dour | Rishikesh | 0 | 0 | 0 | 0 | | 0 |
| Koti May Chak | Rishikesh | 75 | 100 | 75 | 50 | 100 | 80 |

Source : Reproduit avec la permission de James, A. 2003. *Quantified Participatory Assessment: Capturing Qualitative Information in Large-Scale Development Projects*. Disponible à : <http://www.solutionexchange-un.net.in/decn/cr/res03060802.pdf>.

Une autre variante consiste à utiliser 100 (ou moins) jetons pour la notation « avant le projet » et « aujourd'hui » et à demander aux participants de les répartir entre les facteurs ou les variables explicatifs possibles. Cette approche indiquera l'importance relative de ces facteurs à deux instants différents. Cette méthode peut servir par exemple à évaluer la distribution des revenus des ménages provenant de différentes sources.

Matrice de notation et classement par paires

Une matrice de notation peut servir à identifier des indicateurs et à les classer par ordre de priorité ou à attribuer des impacts à un projet ou à une activité du projet. Un exemple pour la sélection d'indicateurs d'un projet sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire au Niger comptait cinq étapes principales :

- Identification par les groupes thématiques de cinq sources actuelles de nourriture : culture du millet (dans sa propre ferme) ; production de légumes (dans sa propre ferme) ; achats dans une banque de céréales (millet) ; autres aliments achetés et élevage (dans sa propre ferme, lait et viande)
- Classement par paires de ces sources de nourriture pour identifier les sources préférées : il s'agissait de la culture du millet et la production de légumes (Tableau 14)
- Discussion sur les raisons de cette préférence ; les principales raisons étaient le volume et la disponibilité de la production et la facilité de vente (le millet et les légumes sont plus faciles à vendre que le lait)
- Discussion et sélection d'indicateurs de préférence possibles, produisant quatre indicateurs principaux : disponibilité (quantité/volume), accessibilité (facile à obtenir/pas cher), potentiel de revenus ou d'épargne et valeur nutritive ou pour la santé
- Notation des sources de nourriture par rapport aux indicateurs de préférence : pour chaque indicateur, les participants ont réparti 50 jetons entre les cinq sources de nourriture (voir le Tableau 15).

Tableau 14 : Classement par paires indiquant les préférences de sources de nourriture au Niger

| Source de nourriture | Culture du millet | Production de légumes | Aliments achetés | Banque céréalière | Élevage |
|-----------------------|-------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Culture du millet | | Culture du millet | Culture du millet | Culture du millet | Culture du millet |
| Production de légumes | | | Production de légumes | Production de légumes | Production de légumes |
| Aliments achetés | | | | Banque céréalière | Aliments achetés |
| Banque céréalière | | | | | Banque céréalière |
| Élevage | | | | | |

Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). *Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens*. Feinstein International Center, Medford.

Tableau 15 : Matrice de notation des sources de nourriture par rapport aux indicateurs de préférence

| Indicateurs | Culture du millet | Production de légumes | Aliments achetés | Banque céréalière | Élevage | Total |
|--------------------------------|-------------------|-----------------------|------------------|-------------------|---------|-------|
| Disponibilité | 15 | 12 | 5 | 13 | 5 | 50 |
| Accessibilité | 22 | 8 | 3 | 13 | 4 | 50 |
| Potentiel de revenus/d'épargne | 12 | 13 | 0 | 8 | 17 | 50 |
| Valeur nutritive | 6 | 17 | 6 | 6 | 15 | 50 |
| Total | 55 | 50 | 14 | 40 | 41 | 200 |

Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). *Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens*. Feinstein International Center, Medford.

Il faut noter que si l'élevage était la source de nourriture la moins bien classée dans l'exercice de classement par paires, c'était la troisième source de nourriture la plus importante lors de la notation par rapport aux indicateurs de préférence. Ceci indique que la matrice de notation peut être un outil précieux de mesure de différents indicateurs et de capture d'informations qui auraient pu être négligées.

Calendriers d'impacts

Les calendriers d'impacts peuvent servir à mesurer des impacts par rapport à des indicateurs « dimensionnels » tels que le temps et la distance. Catley *et al.* (2008) décrivent l'utilisation d'un calendrier d'impacts pour analyser le nombre de mois de sécurité alimentaire des ménages « avant » et « après » le projet. Vingt-cinq jetons ont été donnés aux participants pour représenter la réserve de nourriture d'un ménage après la récolte. En utilisant 12 fiches, une pour chaque mois de l'année, les participants devaient distribuer les jetons sur un calendrier de 12 mois pour indiquer l'utilisation mensuelle du maïs récolté comme le montre le Tableau 16.

Tableau 16 : Calendrier d'impacts sur la sécurité alimentaire à l'aide de 25 jetons

| | Avril | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc | Jan | Fév | Mar |
|-------------------------|--------------------|-------------|------|------|------|------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| 2004-2005 | ••••••• •••••• | ••••• • | •••• | •• | • | | | | | | | |
| 2006-2007 réel | ••••••• •• | •••• | •••• | ••• | ••• | •• | | | | | | |
| 2006-2007 (Contrôle) | ••••••• ••••••• | ••••• •• | •••• | | | | | | | | | |

Source : Reproduit avec la permission de Catley, A., Burns, J., Abebe, D. et Suji, O. (2008). *Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens*. Feinstein International Center, Medford.

7.3 Avantages et inconvénients de l'Évaluation d'impacts participative

Le Tableau 17 présente quelques avantages et inconvénients des méthodes d'EIP y compris l'évaluation participative quantitative (EPQ).

7.4 Principales sources et directives supplémentaires

Catley et al. (2008) présentent la série de méthodes d'EIP (disponible également en espagnol et en français) : <http://wikis.uit.tufts.edu/confluence/display/FIC/Participatory+Impact+Assessment>

James (2003) décrit les méthodes d'évaluation participative quantitative (EPQ) : <http://www.solutionexchange-un.net.in/decn/cr/res03060802.pdf>

James et al. (2002) décrivent une étude de cas utilisant les méthodes d'EPQ dans la revue *Impact Assessment and Project Appraisal* (indisponible en ligne)

Tableau 17 : Avantages et inconvénients des méthodes d'évaluation d'impacts participative

| Principaux avantages ou bénéfices | Principaux inconvénients ou limites |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Comme toutes les autres méthodes participatives, les méthodes d'EIP permettent de bien cerner les significations, valeurs, perceptions, processus et dynamiques sociaux d'une situation • Moyen peu onéreux d'évaluer l'attribution • Très participatif et utilise les connaissances locales • Bonne pour la « différenciation » • Les indicateurs peuvent être définis par les parties prenantes locales • En l'absence d'une étude des conditions initiales, une ligne de base nominale peut être utilisée • Fournit un moyen de quantifier des variables qualitatifs ; une analyse statistique basique est possible à l'aide de 10 à 15 répétitions de groupes thématiques et une utilisation systématique des méthodes • Permet d'estimer des variables sensibles tels que les revenus • La communication de résultats est facile (graphiques par exemple) • Souple et adaptable – peut être associée à d'autres méthodes | <ul style="list-style-type: none"> • La méthodologie doit être adaptée à chaque endroit et peut exiger un processus relativement long de planification • Vulnérabilité à la distorsion des résultats : très dépendante de la mémoire en cas d'utilisation d'une ligne de base nominale ; dépend d'une bonne compréhension de relations physiques/sociales parfois complexes ; des réponses stratégiques sont possibles ; des facteurs liés au projet risquent d'être mentionnés plus souvent dans les « tableaux de compte final ») • Demandent un investissement en temps des communautés • Différents niveaux de rigueur et de fiabilité • Certaines méthodes sont chronophages par exemple le classement par paires et la matrice de notation • Poursuivre le suivi d'un indice sur le temps exigerait l'implication de la même série de participants |

8. L'Inventaire des besoins fondamentaux (BNS)

8.1 Introduction

La méthode d'inventaire des besoins fondamentaux (BNS selon l'acronyme anglais)¹⁵ avait été initialement développée par Action Aid¹⁶ et a été plus récemment adaptée par Wildlife Conservation Society (WCS) pour le suivi des impacts sociaux dans les aires protégées. La méthode de BNS mesure l'évolution de la pauvreté en fonction de la perception par les membres de la communauté de la hausse ou de la baisse de la satisfaction des « besoins fondamentaux » par rapport au début du projet ou depuis la dernière réalisation d'un BNS. La méthode est particulièrement pertinente pour les Étapes 1, 2, 4, 5 de l'EISB (comme indicateurs) et 6 (mesure des indicateurs).

Le BNS est une méthode relativement rapide et peu chère (environ USD 3-4/par ménage) de mesure et de suivi de l'évolution de la pauvreté. Elle peut aussi être utilisée pour d'autres aspects de la pauvreté tels que l'accès des ménages aux biens de première nécessité, la disparité de cet accès et l'évolution de la perception d'un « besoin fondamental » sur le temps (TransLinks 2007).

Le BNS est conçu pour être exécuté auprès de communautés témoins et de communautés participant au projet afin de déterminer l'attribution. La méthode est ainsi très utile lorsqu'elle est associée à l'approche quasi expérimentale, en supposant que le projet s'attend à avoir un impact sur le niveau global de pauvreté des communautés impliquées dans le projet. Elle peut être associée aux méthodes d'évaluation d'impacts participative (**Section 7**) ou à l'approche de la théorie du changement (**Première partie, Section 2.3**).

8.2 Description de la méthode

La pauvreté pouvant être définie comme étant « le manque de biens fondamentaux », une approche valide d'évaluation de la pauvreté consiste à vérifier si un projet a modifié le niveau de satisfaction des « besoins fondamentaux ». Contrairement aux autres approches d'évaluation de la pauvreté (par exemple, nombre de personnes vivant avec moins de 2 USD/jour), il n'y a aucune définition préalable des « besoins fondamentaux » car un besoin fondamental peut varier d'un endroit à l'autre et sur le temps.

Le BNS est réalisé en trois phases :

- Identification des besoins fondamentaux possibles au sein de groupes thématiques
- Réalisation de l'enquête
- Analyse des données collectées.

a) Identification des besoins fondamentaux possibles au sein de groupes thématiques

Un groupe d'âge et de genre variés produit une liste initiale de biens (par exemple télévision, radio, brouette, machette) et de services (par exemple, tous les enfants d'âge scolaire vont à l'école, distance de marche jusqu'au dispensaire) que les participants peuvent ou non considérer comme des besoins fondamentaux. Il est important que la liste comprenne des éléments considérés fondamentaux par presque tous les participants (par

¹⁵ Référence : cette description de la méthode de BNS est adaptée d'une version sous licence de Creative Commons Attribution-Noncommercial-Share Alike 3.0 License. Pour une copie de cette licence voir : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/>

¹⁶ Le BNS a été développé spécialement par Rick Davies (<http://www.mande.co.uk>), un spécialiste indépendant du suivi et évaluation travaillant pour Action Aid (TRANSLINKS 2007).

exemple, assez de nourriture chaque jour) et d'autres sur lesquels les participants peuvent ne pas s'accorder (par exemple, avoir une télévision). La liste doit comprendre entre 20 et 25 éléments.

Il faut inclure des éléments que seuls certains considèrent fondamentaux, mais qui peuvent l'être à l'avenir. Il s'agit à ce stade d'une liste de besoins fondamentaux *possibles* et non d'une liste de besoins fondamentaux *agréés*. Il est important d'éviter des éléments difficiles à cerner par une réponse en oui ou non (par exemple, une « famille en bonne santé » ou « des enseignants bien formés ») ou qui ne peuvent pas être jugés de façon fiable par différentes personnes.

b) Réalisation de l'enquête

Deux questions de base sont posées au chef de famille, homme ou femme (choisi de manière aléatoire) :

- Quels éléments considérez vous comme éléments fondamentaux que tout le monde doit avoir ou dont personne ne devrait manquer ?
- Quels éléments de cette liste votre ménage possède-t-il ?

La liste des éléments peut être lue aux participants ou tapée sur des fiches. Le participant répartit les fiches/éléments en deux piles— les éléments considérés comme fondamentaux et les éléments que le ménage possède. Le Tableau 18 présente un exemple de formulaire de BNS.

c) Analyse des données collectées

L'analyse des données comprend les étapes suivantes (voir le Tableau 19) :

- Déterminer les éléments qui sont des « besoins fondamentaux » - ce sont les éléments considérés par plus de 50% des ménages comme étant des besoins fondamentaux
- Calculer une pondération (fraction) pour chaque élément sur la base du pourcentage des ménages le considérant comme un besoin fondamental
- Multiplier le nombre d'éléments possédés par chaque ménage par la fraction de pondération
- Calculer la note maximale possible d'un ménage ayant tous les éléments fondamentaux
- Calculer un indice de pauvreté (%) pour chaque ménage en additionnant les notes pondérées et en divisant le total par la note maximale comme le montre le Tableau 19
- Il est possible d'estimer la valeur d'un « panier d'éléments fondamentaux ». Comme on peut le constater dans le Tableau 18, un « prix du village » peut être estimé pour chaque élément possédé et chaque « valeur du panier » de ménage calculée. Le cas échéant, une comparaison peut être établie avec la mesure commune de USD 2 par personne par jour.

Tableau 18 : Exemple d'un formulaire de BNS des ménages

| Bien ou service | Élément | Possédé maintenant? Oui=1, Non=0 | Besoin fondamental ? Oui=1, Non=0 | Combien d'unités possédées? | Prix du village/ élément | Valeur totale biens possédés |
|----------------------|---|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Bien | 1 sjo de terres par personne | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Électricité | 1 | 1 | 2 | 10 | 20 |
| Bien | Vélo | 1 | 0 | 1 | 500 | 500 |
| Bien | Aire cimentée de séchage du riz | 1 | 0 | 1 | 1500 | 1500 |
| Bien | Coffre à riz en bois | 1 | 1 | 1 | 200 | 200 |
| Service | 3 repas par jour | 1 | 1 | | | 0 |
| Bien | Buffle ou vache | 0 | 1 | | | 0 |
| Service | Tous les enfants vont à l'école jusqu'au niveau 2 | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Puits avec une tête de puits | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Maison en pierre | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Couverture épaisse en coton | 1 | 1 | | | 0 |
| Service | Visite du docteur en cas de maladie | 1 | 1 | | | 0 |
| Bien | Ventilateur | 0 | 0 | | | 0 |
| Service | Une nouvelle série de vêtements chaque année | 1 | 1 | | | 0 |
| Service | Vaccination du bétail | 0 | 0 | | | 0 |
| Service | De la viande une fois par semaine | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Pompe à pesticide | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Montre | 0 | 0 | | | 0 |
| Service | Accès aux prêts | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Radio | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Toilettes en pierre | 0 | 1 | | | 0 |
| Bien | Une table en bois de qualité | 1 | 1 | 1 | 800 | 800 |
| Bien | Une armoire en bois à 2 compartiments | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Télévision | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Salle de bain | 0 | 0 | | | 0 |
| Bien | Motocyclette | 0 | 0 | | | 0 |
| Valeur totale | | | | | | 3020 |

Source : Reproduit avec la permission de TRANSLINKS, 2007. Livelihood Surveys. A tool for conservation design, action and monitoring. TRANSLINKS 16 Household Survey Manual. Wildlife Conservation Society and USAID http://rmportal.net/library/content/translinks/LivelihoodSurveys_Manual_WCS_2007.pdf/view.

Tableau 19 : Exemple de note de pauvreté pour le BNS des ménages

| Besoins fondamentaux | Le possédez vous aujourd'hui? Oui=1, Non=0 | Pondération (Fraction) | Note de pauvreté |
|---|--|------------------------|------------------|
| 1 sjo de terres par personne | 0 | 0,995 | 0,000 |
| Électricité | 1 | 0,995 | 0,995 |
| Vélo | 1 | 0,995 | 0,995 |
| Aire cimentée de séchage du riz | 1 | 0,988 | 0,988 |
| Coffre à riz en bois | 1 | 0,986 | 0,986 |
| 3 repas par jour | 1 | 0,983 | 0,983 |
| Buffle ou vache | 0 | 0,981 | 0,000 |
| Tous les enfants vont à l'école jusqu'au niveau 2 | 0 | 0,981 | 0,000 |
| Puits avec une tête de puits | 0 | 0,979 | 0,000 |
| Maison en pierre | 0 | 0,976 | 0,000 |
| Couverture épaisse en coton | 1 | 0,971 | 0,971 |
| Visite du docteur en cas de maladie | 1 | 0,950 | 0,950 |
| Ventilateur | 0 | 0,931 | 0,000 |
| Une nouvelle série de vêtements par an | 1 | 0,924 | 0,924 |
| Vaccination du bétail | 0 | 0,919 | 0,000 |
| De la viande une fois par semaine | 0 | 0,833 | 0,000 |
| Pompe à pesticide | 0 | 0,800 | 0,000 |
| Montre | 0 | 0,774 | 0,000 |
| Accès aux prêts | 0 | 0,767 | 0,000 |
| Radio | 0 | 0,743 | 0,000 |
| Total | | 18,471 | 7,793 |
| Note de pauvreté | | 7,793 | |
| Note maximale possible | | 18,471 | |
| Indice de pauvreté | | 43,29% | |

Source : Reproduit avec la permission de TransLinks, 2007. *Livelihood Surveys. A tool for conservation design, action and monitoring. TRANSLINKS 16 Household Survey Manual. Wildlife Conservation Society and USAID* http://rportal.net/library/content/translinks/LivelihoodSurveys_Manual_WCS_2007.pdf/view.

L'indice de pauvreté peut aller de 0% (quand la famille ne possède aucun des éléments fondamentaux) à 100% (si elle les possède tous). Si les notes de pauvreté sont recalculées à l'aide de tous les éléments (même ceux qui ne sont pas considérés comme fondamentaux) et l'indice de pauvreté recalculé en utilisant la note maximale basée sur les éléments fondamentaux, une note $\geq 100\%$ indique que les ménages concernés vivent au seuil de pauvreté ou au-dessus¹⁷ (c'est-à-dire qu'ils possèdent tous les éléments fondamentaux).

¹⁷ Ceci suppose que tous les biens et services qui ne sont pas des besoins fondamentaux sont des éléments supérieurs (en termes économiques) dont la consommation augmente avec la hausse de revenus, plutôt que des éléments inférieurs dont la consommation diminue lorsque les revenus augmentent.

La perception de ce qui constitue les « besoins fondamentaux » peut évoluer. Lors d'un BNS ultérieur (avec les mêmes ménages), l'exercice avec le groupe thématique doit être répété pour déterminer si d'autres éléments doivent être rajoutés à la liste ou si certains doivent être supprimés (si tous les ménages possèdent maintenant cet élément). Les notes peuvent être calculées pour chaque ménage sur la base de la nouvelle liste et de l'ancienne liste, après avoir exclu les nouveaux éléments.

Pour mieux analyser l'attribution, une ou deux colonnes peuvent être ajoutées au formulaire standard de BNS. Les participants doivent y indiquer s'ils pensent que l'évolution du statut de possession d'un élément fondamental était du au projet, et si oui, pourquoi. Il est possible de déduire des mesures financières ou économiques du BNS comme le montrent les valeurs du Tableau 20, ainsi qu'un indice de prix montrant le taux d'inflation (voir TransLinks (2007) pour d'autres directives).

8.3 Avantages et inconvénients du BNS

Tableau 20 : Avantages et inconvénients de l'Inventaire des besoins fondamentaux

| Principaux avantages ou bénéfices | Principaux inconvénients ou limites |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Bon rapport coût/bénéfice de la mesure de l'évolution de la pauvreté • Indicateur quantifiable (indice sur le temps) facile à communiquer • Bonne méthode de différenciation, par exemple pour une répartition en ménages dont le chef de famille est une femme, par ethnie, par âge du chef de famille, etc. • Les populations locales peuvent être formés comme facilitateurs et recenseurs • Relativement simple à comprendre • Coût indiqué de USD3-4 par ménage • Une « colonne d'attribution » peut être ajoutée au formulaire | <ul style="list-style-type: none"> • Ne prend pas en compte l'attribution et doit être associé à d'autres méthodes • Il est difficile de comparer les communautés si chaque communauté a sa propre définition des besoins fondamentaux |

8.4 Principales sources et directives supplémentaires

TRANSLINKS (2007) décrit les principales étapes du BNS :

<http://www.rmportal.net/library/content/translinks/translinks-2007>

Davies et Smith (1998) décrivent l'expérience du BNS d'Action Aid :

<http://www.mande.co.uk/docs/BasicNecessitiesSurveyAAV1998.pdf>.

Le Centre Pro Poor (2006) parle de l'utilisation du BNS au Vietnam :

<http://www.mande.co.uk/docs/The%202006%20Basic%20Necessities%20Survey%20Final%20Report%2020%20July%202007.doc>

9. Listes d'indicateurs sociaux

La section présente des listes d'indicateurs, qui peuvent servir à l'évaluation des impacts sociaux, tirés des méthodes décrites dans ce manuel et d'autres sources pertinentes pour les projets de carbone.

9.1 Indicateurs tirés des approches de « cadre de durabilité »

La liste d'indicateurs agréés de la méthodologie Social Carbon (SCM)

Les indicateurs agréés pour les « ressources financières », « humaines », « sociales » et « naturelles » du SCM sont les suivants :

Ressources financières :

- Possibilité ou capacité d'accès au crédit
- Participation dans les marchés de biens et de services
- Niveau de revenus et d'épargne des ménages
- « Retombées économiques et sociales » y compris la distribution des revenus et des actifs financiers

Ressources humaines :

- Situation de santé de la famille
- Niveau d'alphabétisation des adultes
- Qualifications professionnelles du ménage (en particulier agriculture, élevage, collecte de PFNL)
- Niveaux d'éducation formelle
- Incidence de maladies
- Comportement vis-à-vis du travail
- Options de loisir
- « Compétences techniques »
- Accès aux services de vulgarisation

Ressources sociales :

- Niveau de participation dans les organisations civiles
- Nombre de personnes prenant des décisions collectives
- Adhésion aux institutions représentant la communauté et actions de ces institutions
- Niveau de dépendance sur les interventions gouvernementales
- Degré d'organisation communautaire – associations ou groupes communautaires officiels
- Présence d'entités de soutien (en particulier religieuse)
- Réseaux familiaux
- Conflits internes et causes (externes ou internes)

Ressources naturelles :

- Taux de déforestation
- Niveau de réserves de poisson et de gibier
- Qualité des sols et de l'eau
- Degré de fragmentation des écosystèmes locaux
- Niveau de protection
- Régimes de gestion

Source : Social Carbon. 2009. Social Carbon Guidelines.

http://www.socialcarbon.org/Guidelines/Files/socialcarbon_guidelines_en.pdf.

La Méthode d'évaluation des résultats dans le paysage (LOAM)

Quelques indicateurs communs identifiés lors des études de cas de LOAM :

Capitaux humains :

- Mortalité infantile et adulte en particulier à cause de maladies majeures
- Disponibilité et qualité des soins médicaux
- Disponibilité de l'éducation – distance aux écoles
- Niveaux de qualification et d'éducation (par exemple nombre de personnes qualifiées)
- Renforcement des capacités des femmes
- Savoir traditionnel

Capitaux sociaux :

- Niveaux de corruption/d'efficacité de l'administration
- Équité dans l'application des lois
- Existence de groupes communautaires de gestion des ressources
- Respect des règles traditionnelles de gestion des ressources
- Organisations sociales
- Réseaux locaux

Capitaux physiques :

- Accès aux routes
- Plantations comme fournisseurs d'emploi
- Qualité des maisons – nombre de toits de tôle
- Industries locales – scieries etc.
- Approvisionnement en eau du village
- Mécanisation par exemple nombre de tracteurs
- Électricité/sources d'énergie

Capitaux financiers/économiques :

- Revenus du bois ou des PFNL
- Emplois du tourisme, des domaines locaux
- Revenus totaux des ménages
- Accès au crédit formel/au microcrédit et coûts associés
- Accès au crédit informel et coûts associés

Capitaux naturels :

- Qualité de l'eau
- Accessibilité de l'eau potable
- Disponibilité des produits forestiers non ligneux
- Érosion
- Accès aux réserves forestières et distances
- Incidence des feux

Source : Aldrich, M. and Sayer, J. 2007. In Practice – Landscape Outcomes Assessment Methodology "LOAM". WWF Forests for Life Programme. <http://assets.panda.org/downloads/loaminpracticemay07.pdf>.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM)

Le Tableau 21 présente les indicateurs de l'EM du « bien-être humain » liés aux services rendus par les écosystèmes.

Tableau 21 : Éléments de l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire et indicateurs du bien-être humain

| Éléments de l'EM | Indicateurs du bien-être humain |
|---|--|
| Sécurité | <ul style="list-style-type: none"> • Un environnement sûr ; capacité d'atténuer les chocs et stress écologiques tels que les sécheresses, les inondations et les nuisibles des cultures • Sécurité des droits et accès aux services écologiques |
| Éléments essentiels pour une vie agréable | <ul style="list-style-type: none"> • Accès aux ressources pour un mode de vie viable (y compris la nourriture et les matériaux de construction) ou aux revenus pour en acheter |
| Santé | <ul style="list-style-type: none"> • Alimentation et nutrition adéquates • Capacité d'éviter les maladies • Eau potable propre et sûre • Atmosphère saine • Source d'énergie protégeant de la chaleur et du froid |
| Bonnes relations sociales | <ul style="list-style-type: none"> • Extériorisation des valeurs esthétiques et récréatives • Extériorisation des valeurs culturelles et spirituelles • Opportunité d'observer et d'étudier la nature • Développement du capital social • Capacité d'éviter les tensions et les conflits par rapport à une base de ressources en déclin |
| Liberté et choix | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'influencer des décisions relatives aux services écologiques et au bien-être |

Source : McMichael, A. et al. 2003. *Linking Ecosystem Services and Human Well-being. Chapter 3. Millennium Ecosystem Assessment.* <http://www.millenniumassessment.org/en/Synthesis.aspx>.

9.2 Indicateurs des projets du Mécanisme pour un développement propre (MDP)

Les indicateurs de durabilité sociale et de développement du Standard Or du WWF Gold Standard¹⁸

Emplois et qualité de l'emploi : l'indicateur de qualité de l'emploi dépend de la nature temporaire ou permanente de l'emploi (par rapport à la référence) ainsi que des impacts sur la santé et la sécurité liés au travail.

Moyens de subsistance des populations pauvres : cet indicateur comprend plusieurs sous-éléments :

- *Atténuation de la pauvreté* : l'évolution du nombre de personnes vivant au-dessus du seuil de pauvreté par rapport à la référence.
- *Contribution à la distribution équitable et à d'autres opportunités pour les couches défavorisées* : cet indicateur associe évaluation quantitative – évolution des revenus estimatifs (ramenés à l'année de démarrage du projet) par rapport à la référence – et qualitative – meilleures opportunités pour les groupes sociaux marginaux ou exclus, notamment en raison du genre.
- *Accès aux services essentiels (eau, santé, éducation, accès aux structures, etc.)* : cet indicateur est mesuré par le nombre de personnes supplémentaires ayant accès à ce service par rapport à la référence (cet accès doit être directement lié au projet).
- *Accès à des services d'énergie propre abordables* : la sécurité de l'approvisionnement en énergie doit être prise en compte lors de l'évaluation de cet indicateur.

Capacités humaines : cet indicateur permet d'évaluer la contribution du projet au renforcement des capacités des populations et/ou des communautés locales à participer activement au développement social et économique. Il comprend trois sous indicateurs :

- *Autonomisation* : évalue la contribution du projet à l'amélioration de l'accès des populations locales aux institutions communautaires et aux processus de prise de décision ainsi que leur participation dans ces institutions et processus.
- *Éducation/qualifications* : évalue comment l'activité du projet renforce et/ou requiert une éducation et des qualifications supérieures et plus généralisées au sein de la communauté.
- *Égalité des genres* : évalue comment l'activité du projet requiert ou renforce l'autonomisation, l'éducation ou la qualification et les modes de vie des femmes de la communauté.

Source: Gold Standard Version 2.1: <http://www.cdmgoldstandard.org/Current-GS-Rules.102.0.html>.

Indicateurs d'évaluation des impacts sociaux et institutionnels d'EnCoFor

Le Manuel d'EnCoFor (Cadre basé sur l'environnement et sur la communauté pour la conception de projets sur le boisement, le reboisement et des projets de restauration du couvert végétal - Robledo 2007), rédigé pour évaluer les impacts sociaux et institutionnels des projets du MDP, n'utilise pas un système classique d'indicateurs mais certains indicateurs peuvent être identifiés à partir de la discussion sur les « Principes et critères sociaux et institutionnels » :

¹⁸ Le Standard Or du WWF pour les projets du MDP exclut actuellement les projets de carbone forestier.

- Surveillance des alliances et des conflits entre les groupes sociaux
- Taux/niveau d'immigration
- Évolution des sources de nourriture
- Accès au bois et aux PFNL (de groupes sociaux différents)
- Meilleur accès au renforcement des capacités
- Accès à la technologie
- Modification des droits de propriété ou d'utilisation des terres
- Propriété des réservoirs de carbone et des Unités de réductions certifiées des émissions (URCE)
- Accès aux sites religieux ou culturels
- Accès à l'information
- Mécanismes de participation ou de prise de décision
- Suivi des inégalités
- Effets sur l'organisation interne des groupes sociaux.

Les principes sociaux et institutionnels d'EnCoFor sont présentés dans le Tableau 22. L'approche consiste principalement à identifier les risques d'impacts négatifs et les réduire ou les atténuer.

Tableau 22 : Principes sociaux et institutionnels d'EnCoFor pour le suivi des projets du MDP

| Principes sociaux | Critères sociaux |
|---------------------------|---|
| SP1. Groupes sociaux | Les groupes sociaux impliqués par le projet doivent être caractérisés |
| | Les interactions entre les principaux groupes sociaux doivent être identifiées |
| | Les alliances et les conflits entre les groupes sociaux doivent être pris en compte |
| SP2. Impacts sociaux | Les bénéfices doivent être maximisés |
| | L'absence de bénéfices ne doit pas être perçue comme un impact négatif |
| | Les impacts négatifs doivent être minimisés |
| | Les risques doivent être réduits |
| SP3. Processus sociaux | Les groupes sociaux impliqués dans le projet doivent être informés au préalable |
| | Les groupes sociaux impliqués dans le projet doivent être capables de promouvoir leurs intérêts |
| | Des mécanismes participatifs de prise de décision doivent être en place |
| Principes institutionnels | Critères institutionnels |
| IP1. Niveau national | Les obligations de l'AND doivent être remplies |
| | Le régime juridique de propriété foncière et de droits d'utilisation des terres doit être respecté |
| | Les autres lois nationales sur les ressources naturelles doivent être prises en compte |
| IP2. Niveau du projet | La législation régionale et/ou locale doit être prise en compte (au niveau de la province, de la municipalité ou de la paroisse), y compris les droits coutumiers |
| | Les modifications relatives à la propriété des terres et des réservoirs de carbone et de l'accès à ces terres et réservoirs doivent être documentées |

| | |
|--|--|
| | Le statut de propriété des URCE doit être clarifié |
| | Les conditions et les obligations contractuelles entre les promoteurs de projet et les propriétaires des terres doivent intégrer une dimension sociale – également les CAREV |
| | Les formes associatives qui facilitent la mise en œuvre du projet doivent être encouragées |
| | Les mécanismes de partage doivent être institutionnalisés |

Source : Robledo C. 2007. *Manual for addressing social and institutional issues. Environment and community based framework for designing afforestation/reforestation projects in the CDM: methodology development and case studies.* <http://www.joanneum.at/encofor/>.

9.3 Indicateurs sociaux tirés des programmes sur la pauvreté

Indicateurs de CARE sur la sécurité des moyens de subsistance des ménages

Le Tableau 23 présente les « Indicateurs sur la sécurité des moyens de subsistance des ménages » de CARE. Il faut noter qu'un indicateur peut s'appliquer à plusieurs résultats de sécurité. Par exemple, le statut nutritionnel peut refléter l'accès à la nourriture, aux soins médicaux et à l'éducation. Les indicateurs doivent être évalués par rapport à des niveaux de référence et complétés par des critères et des indicateurs définis par les communautés.

Tableau 23 : Indicateurs de CARE sur la sécurité des moyens de subsistance des ménages

| Résultats sur la sécurité des moyens de subsistance | Indicateurs |
|---|---|
| Nutrition | Statut nutritionnel |
| Alimentation | Accès à la nourriture |
| Revenus | Statut financier |
| Éducation | Accès à l'éducation |
| Santé | Accès aux services de santé, à l'assainissement, à l'eau etc. Maladies. |
| Habitat | Matériau de construction, accès à l'eau |
| Réseau social | Participation aux réseaux sociaux |
| Sécurité personnelle | Sécurité physique |
| Environnement | Protection de l'environnement |
| Qualifications | État des compétences |

Source : CARE. 2002. *Household Livelihood Security Assessments. A Toolkit for Practitioners, Prepared for the PHLIS Unit by: TANGO International Inc., Tucson, Arizona 2002, US*
www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/HLSA2002_meth.pdf.

Le Questionnaire des indicateurs de base de bien-être (QUIBB) de la Banque mondiale

Le QUIBB est une approche standard, à coût réduit (estimé à USD 30-60 par ménage) et « en libre service » d'indicateurs de base sur la pauvreté. Elle suit un processus standardisé de collecte et d'analyse des données qui peut être mis en œuvre par des non spécialistes ayant reçu une formation limitée. À l'aide d'un questionnaire à choix multiples, l'approche couvre les biens du ménage, l'emploi, la santé, l'éducation, etc. et cible particulièrement les niveaux d'accès, d'utilisation et de satisfaction. Les indicateurs de bien-être comprennent :

- Le pourcentage indiquant une baisse ou une augmentation des actifs (terres et bétail)
- Les taux d'emploi des hommes et des femmes
- Les niveaux d'alphabétisation
- L'accès, la scolarisation et la satisfaction relatifs aux écoles primaire et secondaire
- L'accès aux services médicaux et le niveau de satisfaction
- La nutrition infantile (% souffrant d'un retard de croissance, dénutris et obèses)
- L'Accès (distance) aux sources d'eau propre
- Le logement (Qualité et nombre moyen de personnes par chambre).

Source : <http://www.worldbank.org/afr/stats/cwiq.cfm> .

9.4 Indicateurs de performance sociale du secteur de la microfinance

Le « Groupe de travail sur la performance sociale » a développé une série commune d'indicateurs de performance sociale pour évaluer les institutions de microfinance (IMF). Une initiative associée est l'outil de mesure des impacts sociaux (SIM) développé par le Réseau international des institutions financières alternatives (INAFI), composé d'Oxfam, de Novib et d'Ordina, qui a un bon rapport coût/bénéfice pour l'évaluation. Il s'agit de mesurer facilement les indicateurs de performance notamment les perceptions de changement par les bénéficiaires. Les indicateurs les plus communs utilisés par le secteur de la microfinance sont :

Indicateurs de changement des richesses :

- Valeur du matériel/ des bâtiments pour des entreprises autres que des fermes
- Possession d'animaux
- Possession de terres
- Possession de moyens de transport
- Possession d'appareils ménagers

Indicateurs de changement des conditions de vie et de réduction de la vulnérabilité :

- Conditions de logement
- Type et quantité de combustible de cuisson
- Accès à l'eau potable
- Régularité ou fréquence des repas
- Qualité de la nourriture
- Un indice basé sur les dépenses indiquant une augmentation ou une baisse des dépenses pour le bétail, les matériaux de production, le logement ou d'autres actifs
- Épargne (augmentation ou diminution)

Indicateurs de scolarisation :

- % d'enfants arrivant en cinquième année d'école primaire¹⁹ ou ayant fini l'école primaire
- % de filles/fils en âge d'aller à l'école primaire qui sont scolarisés
- % de filles/fils en âge d'aller à l'école secondaire qui sont scolarisés

Indicateurs de santé :

- Nombre de repas par jour (corrélation importante entre la nutrition et la santé)
- Nombre de jours de maladie au cours d'une période donnée
- % de naissances avec l'assistance d'un personnel qualifié
- Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans

¹⁹ C'est l'indicateur privilégié par le programme de bailleurs multiples Éducation pour tous (EFA), la cinquième année de l'école primaire étant identifiée comme le « seuil de l'alphabétisation durable ».

Indicateurs de l'autonomisation des femmes :

- Les indicateurs économiques, sociaux et politiques sont en cours de développement par l'INAFI

Indicateurs de capital social

- Degré d'organisation sociale – nombre moyen d'organisations communautaires auxquelles les bénéficiaires participent
- Autonomisation sociale et politique – niveau de liberté perçue de participation active dans les réunions ou les actions sociales collectives
- Pouvoir de prise de décision – degré de pouvoir perçu de prise de décision ; nombre de bénéficiaires occupant une position dirigeante.

*Sources : SEEP (Small Enterprise and Education Network) Network. 2006. Social Performance Map. The SEEP Network Social Performance Working Group. Washington, DC. <http://www.seepnetwork.org/Pages/Default.aspx>;
INAFI. 2006. Social Impact Assessment. Theoretical background paper for SIM tool INAFI.
<http://www.inafiinternational.org/>*

Références

- Agarwal, B. 2009. Gender and Forest Conservation: The Impact of Women's Participation in Community Forest Governance. *Ecological Economics*, 2009: 2785-99.
- Agarwal, B. 2010. *Gender and Green Governance*. Oxford: Oxford University Press, 2010.
- Aldrich, M. and Sayer, J. 2007. In Practice – Landscape Outcomes Assessment Methodology "LOAM". WWF Forests for Life Programme. <http://assets.panda.org/downloads/loaminpracticemay07.pdf>.
- Angelsen, A. (ed.) 2008. *Moving ahead with REDD: Issues, options and implications*. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Angelsen, A. Larsen, H.O., Lund, J.F., Smith-Hall, C. and Wunder, S. 2011. Measuring Livelihoods and Environmental Dependence. *Methods for Research and Fieldwork*. Earthscan. London
- Angelsen, A. and Wertz-Kanounnikoff, S. 2008. What are the key design issues for REDD and the criteria for assessing options. pp.11-22 in Angelsen, A., ed. 2008. *Moving ahead with REDD: Issues, options and implications*. Bogor, Indonesia: CIFOR
- Angelsen, A. and Wunder, S. 2003. Exploring the Forest-Poverty Link: Key Concepts, Issues and Research Implications. CIFOR Occasional Paper No. 40. Center for International Forestry Research. Bogor, Indonesia.
- Ashley, C. and Hussein, K. 2000. Developing Methodologies for Livelihood Impact Assessment: Experience of the African Wildlife Foundation in East Africa, Working Paper 129. Overseas Development Institute, London
- Asquith, N. and Wunder, S. 2008. Payments for Watershed Services: The Bellagio Conversations. Fundación Natura, Bolivia: Santa Cruz de la Sierra.
- Bond, I. and J. Mayers. 2010. Fair deals for watershed services: Lessons from a multi-country action-learning project, *Natural Resource Issues* No. 13. IIED, London
- Bond, I. *et al.* 2009. Incentives to sustain forest ecosystem services: A review and lessons for REDD. *Natural Resource Issues* No. 16. International Institute for Environment and Development, London, UK, with CIFOR, Bogor, Indonesia, and World Resources Institute, Washington D.C., USA.
- Boyd, E. 2002. The Noel Kempff project in Bolivia: Gender, power and decision-making in climate mitigation. *Gender and Development* 10.2: 70-77.
- Brown D., F. Seymour and L. Peskett. 2008. How do we achieve REDD co-benefits and avoid doing harm? 107-118 in Angelsen, A. (ed.) 2008 *Moving ahead with REDD: Issues, options and implications*. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- Campbell B., Vermeulen S. and Lynam T. 1991. Value of Trees in the Small-Scale Farming Sector of Zimbabwe. IDRC-MR302e. International Development Research Centre. Ottawa, Canada.
- CARE. 2002. Household Livelihood Security Assessments. A Toolkit for Practitioners, Prepared for the PHLS Unit by: TANGO International Inc., Tucson, Arizona 2002, US http://www.proventionconsortium.org/themes/default/pdfs/CRA/HLSA2002_meth.pdf.
- Carter, S. 2009. Socio-economic benefits in Plan Vivo projects: Trees for Global Benefits, Uganda, Plan Vivo Foundation and ECOTRUST.

- Catley, A., Burns, J., Adebe, D. et Suji, O. 2008. Évaluation d'impact participative : Guide à destination des praticiens. Feinstein International Center, Tufts University. Medford, USA.
https://wikis.uit.tufts.edu/confluence/download/attachments/19924843/Part_Impact_10_21_08V2.pdf?version=1&modificationDate=1225200269000
- CCBA, 2008. Standards Climat, Communauté et Biodiversité pour projets en phase d'élaboration. Seconde édition. CCBA, Arlington, VA. Décembre 2008. <http://www.climate-standards.org/>.
- CIFOR. 2001. The Criteria and Indicators Toolbox Series No. 1.
- Colchester, M. 2010. *Free, Prior and Informed Consent: Making FPIC Work for Forests and Peoples*. Research Paper Number 11, New Haven, CT: The Forests Dialogue
- Colfer, C.J.P. with Prabhu, R, Gunter, M., McDougall, C., Porro, N.M. and Porro, R. 1999. Who Counts Most? Assessing Human Well-Being in Sustainable Forest Management. The Criteria & Indicators Toolbox Series 8. CIFOR. Bogor, Indonesia <http://www.cifor.cgiar.org/acm/methods/toolbox8.html>.
- Conservation Measures Partnership, 2007. Open Standards for the Practice of Conservation. Version 2.0. October 2007. The Conservation Measures Partnership
<http://www.conservationmeasures.org/initiatives/standards-for-project-management>.
- Corbera, E., Carmen González Soberanis and Katrina Brown. 2008. Institutional dimensions of Payments for Ecosystem Services: An analysis of Mexico's carbon forestry programme. *Ecological Economics* 68 (3):743-761.
- Corbera, E., Nicolas Kosoy, Miguel Martinez Tuna. 2007. Equity implications of marketing ecosystem services in protected areas and rural communities: Case studies from Meso-America. *Global Environmental Change* 17 (2007) 365–380.
- Cronkleton, P., Albornoz, M. Barnes, G., Evans, K. and de Jong, W. 2010. Social Geomatics: Participatory Forest Mapping to Mediate Resource Conflict in the Bolivian Amazon. *Human Ecology*, 2010: 65-76.
- Davies, R. and Smith, W. 1998. The Basic Necessities Survey: The experience of ActionAid Vietnam. Action Aid, London <http://www.mande.co.uk/docs/BasicNecessitiesSurveyAAV1998.pdf>.
- Department for International Development, UK. 2000. An Evaluation Study of FRP's Carbon Sequestration Project in Southern Mexico. A Report by Planning, Economic and Development Consultants, Edinburgh, UK.
- Evans, K., de Jong, W., Cronkleton, P., Sheil, D., Lynam, T., Kusumanto, T. and Pierce Colfer, C.J. 2006a. Guide to participatory tools for forest communities. Bogor, Indonesia: Center for International Forestry Research (CIFOR). http://www.cifor.cgiar.org/publications/pdf_files/Books/BKristen0601.pdf.
- Evans, K., Velarde, S.J., Prieto, R., Rao, S.N., Sertzen, S., Dávila, K., Cronkleton P. and de Jong, W. 2006b. Field guide to the Future: Four Ways for Communities to Think Ahead. Bennett E. and Zurek M. (eds.). Nairobi: Center for International Forestry Research (CIFOR), ASB, World Agroforestry Centre. p.87. <http://www.asb.cgiar.org/ma/scenarios>.
- FAO, 1990. The community's toolbox: The idea, methods and tools for participatory assessment, monitoring and evaluation in community forestry. Community Forestry Field Manual 2. Food and Agriculture Organization of the United Nations, Rome <http://www.fao.org/docrep/x5307e/x5307e00.htm>.

- German, L., A. Ruhweza and R. Mwesigwa, with C. Kalanzi. 2009. Social and environmental footprints of carbon payments: a case study from Uganda. Rapport non publié.
- Grieg-Gran, M., Porras, I. and Wunder, S. 2005. How Can Market Mechanisms for Forest Environmental Services Help the Poor? Preliminary Lessons from Latin America. *World Development* 33 (9):1511-1527.
- Guijt, I. 2009. Monitoring for collective learning in rural resource management, pp 282–89 in I. Scoones and J. Thompson (eds) *Farmer First Revisited: Innovation for agricultural research and development*. Practical Action Publishing, Rugby, UK
- Holmes, C., Ingram, J. C., Meyers, D., Crowley, H. and Victurine, R. 2008. Forest Carbon Financing for Biodiversity Conservation, Climate Change Mitigation and Improved Livelihoods: the Makira Forest Protected Area, Madagascar, Wildlife Conservation Society Report to USAID.
http://www.undp.org/bcpr/iasc/content/docs/MandE/UNDP_RBM_Selecting_indicators.pdf
- IFAD. 2009. Evaluation manual: methodology and process. IFAD Office of Evaluation, International Fund for Agricultural De, Rome. <http://www.ifad.org/>.
- INAFI. 2006. Social Impact Assessment. Theoretical background paper for SIM tool INAFI.
<http://www.inafiinternational.org/>.
- Jagger, P., Sills, E.O., Lawlor, K. and Sunderlin, W.D. 2010. A guide to Learning about livelihood impacts of REDD+ projects. Occasional Paper 56. CIFOR, Bogor, Indonesia.
- James A., Pangtey V., Singh P. and Virgo K. 2002. Participatory assessment. Bringing people's perceptions to project management desktops: a quantified participatory assessment of the Doon Valley Watershed Project in North India. *Impact Assessment and Project Appraisal* 20 (3): 201-214.
- James, A. 2003. Quantified Participatory Assessment: Capturing Qualitative Information in Large-Scale Development Projects. <http://www.solutionexchange-un.net.in/decn/cr/res03060802.pdf>
- James, A.J., Mathew, T. and Rai, N. 2005. Report of a Ford Foundation supported Action Research Study on Conservation, Enterprise and Livelihoods. Pragmatix Research & Advisory Services Pvt. Ltd., New Delhi.
- Jindal, R. 2010. Livelihood impacts of payments for forestry carbon services: Field evidence from Mozambique in Tacconi L., Mahanty S., Suich H. (eds.) *Livelihoods in the REDD?: Payments for Environmental Services, Forest Conservation and Climate Change*. Edward Elgar, Cheltenham.
- La Rovere, R. and Dixon, J. 2007. Operational guidelines for assessing the impact of agricultural research on livelihoods. Good practices from CIMMYT. Impacts Targeting and Assessment (ITA) Unit, CIMMYT, El Batan, Mexico.
- Margoluis, R., Stem, C., Salafsky, N. and Brown, M. 2009 Design alternatives for evaluating the impact of conservation projects. *New Directions for Evaluation* 2009 (122): 85-96.
- McDermott, M. H., and K. Schreckenber. 2009. Equity in community forestry: Insights from North and South. *International Forestry Review*, 2009: 157-170.
- McMichael, A. et al. 2003. Linking Ecosystem Services and Human Well-being. Chapter 3. Millennium Ecosystem Assessment. <http://www.millenniumassessment.org/en/Synthesis.aspx>.

- Millennium Ecosystem Assessment. 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Island Press, Washington, DC.
- Pagiola, S. A. Arcenas and G. Platais. 2004. Can payments for environmental services help reduce poverty? An exploration of the issues and evidence to date from Latin America. *World Development*. 33 (2): 237-253.
- Pattanayak, S. K. 2009 Rough guide to impact evaluation of environmental and development programs. SANDEE Working Paper No. 40-09. South Asian Network for Development and Environmental Economics, Kathmandu, Nepal. http://www.sandeeonline.com/publicationdetails_disp.php?pcid=1&pid=847.
- Peskett, L., D. Huberman, E. Bowen-Jones, G. Edwards and J. Brown. 2008. Making REDD Work for the Poor. A Poverty Environment Partnership (PEP) Report.
- Plan Vivo Foundation. 2008. The Plan Vivo Standards. Plan Vivo Foundation, Edinburgh.
- Pretty, J., Guijt, I., Thompson, J. and Scoones, I. 1996. *Participatory Learning and Action. A Trainer's Guide*. IIED, London.
- Pro Poor Centre. 2006. The 2006 Basic Necessities Survey (BNS) in Can Loc District, Ha Tinh Province, Vietnam. A report by the Pro Poor Centre and Rick Davies. <http://www.mande.co.uk/docs/The%202006%20Basic%20Necessities%20Survey%20Final%20Report%2020%20July%202007.doc>.
- PROFOR, 2008. Poverty Forests Linkages Toolkit. Program on Forests, World Bank, Washington, DC <http://www.profor.info/profor/node/103>.
- Rezende D. and Merlin S. 2003. Social Carbon. Adding value to sustainable development. Instituto Ecológica. Renata Farhat Borges. Sao Paulo, Brazil.
- Richards, M. 2008. Issues and Challenges for Social Evaluation or Impact Assessment of 'Multiple-Benefit' Payment for Environmental Services (PES) Projects. Prepared for United Nations Forum for Forests. Forest Trends. Washington, D.C. http://moderncms.ecosystemmarketplace.com/repository/moderncms_documents/Pro-poor%20pes-MB.1.1.1.doc
- Richards, M., Davies, J. and Yaron, G. 2003. Stakeholder Incentives in Participatory Forest Management. A Manual for Economic Analysis. London: ITDG Publishing.
- Robledo C. 2007. Manual for addressing social and institutional issues. Environment and community based framework for designing afforestation/reforestation projects in the CDM: methodology development and case studies. <http://www.joanneum.at/encofor/>.
- Schreckenberg, K., Camargo, I., Withnall, K., Corrigan, C., Franks, P., Roe, D., Scherl, L.M. and Richardson, V. 2010. Social Assessment of Conservation Initiatives: A Review of rapid methodologies. Natural Resources Issues No.22, IIED, London.
- SEEP Network. 2006. Social Performance Map. The SEEP Network Social Performance Working Group. Washington, DC. <http://www.seepnetwork.org/Pages/Default.aspx>.

- Smith, J., Scherr, S., 2002. Forest carbon and local livelihood: assessment of opportunities and policy recommendations. Occasional Paper 37. Center for International Forestry Research, Bogor.
- Social Carbon. 2009. Social Carbon Guidelines. Manual for the Development of Projects and Certification of Social Carbon Credits. Version 03, May 2009.
http://www.socialcarbon.org/Guidelines/Files/socialcarbon_guidelines_en.pdf.
- Tacconi, L., Mahanty, S., and H. Suich. 2009. Assessing the potential livelihood impacts of incentive payments for avoided deforestation. Paper presented at the XIII World Forestry Congress 18 - 23 October 2009. Buenos Aires, Argentina.
- Tanburn, J. 2008. Measuring and Reporting Results. The 2008 Reader on Private Sector Development. Swiss Agency for Development and Cooperation.
- TransLinks. 2007. Livelihood Surveys. A tool for conservation design, action and monitoring. TransLinks 16 Household Survey Manual. Wildlife Conservation Society/USAID
http://rmportal.net/library/content/translinks/LivelihoodSurveys_Manual_WCS_2007.pdf/view.
- Wilkie, D. 2006. Household Surveys – a tool for conservation design, action and monitoring. Living Landscapes Technical Manual 4, August. USAID and WSC.
http://wclivinglandscapes.com/landscapes/media/file/LLP_Manual4_HouseholdSurveys_EN.pdf
- World Bank. 2000. *World Development Report 2000/2001: Attacking poverty*. World Bank, Washington, DC.
- World Bank. 2011. *World Development Report 2011: Conflict, Security and Development*. Washington, DC: World Bank
- Wunder, S. 2008. Payments for environmental services and the poor: concepts and preliminary evidence. *Environment and Development Economics* 13: 1–19.